Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept.
FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril — Juin — Juillet — Août Septembre.

58e Congrès de la CMF les 1er et 2 juin 1968 à Tarbes (voir programme page 9)

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 213 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES MAI 1968

HOMMAGE A CHARLES KŒCHLIN

— 1867 - 1950 —

POUR LE CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

« C'est à l'étranger qu'on a tenté de dissiper un peu l'ombre qui entoure l'un des compositeurs français les plus distingués depuis Debussy, victime de cette indifférence dans laquelle la France châtie périodiquement les esprits indépendants ».

Cette phrase a été écrite par un éminent critique anglais au lendemain de la première représentation sur la scène du Covent Garden à Londres d'un ballet de Charles Kœchlin inspiré par « Le Livre de la Jungle » de Rudyard Kipling et elle a été fort opportunément rapportée le 19 novembre dernier par le compositeur Henri Sauguet dans la belle présentation qu'il a faite sur l'antenne de France-Culture de quelques œuvres du grand maître français en commémoration centenaire de sa naissance.

« Il est heureux, comme l'a dit précisément Henri Sauguet, que les membres du Service de la Musique de Chambre de l'O.R.T.F., dont l'animateur connaît la valeur de Charles Kœchlin, aient pensé à rendre officiellement hommage à cet admirable artiste que trop de nos compatriotes ignorent, et il faut les en remercier profondément ».

Nos grands concerts, en général, ne connaissent pas de milieu, ils ne sortent du répertoire — incontestablement admirable mais sempiternellement ressassé — des chefs-d'œuvre classiques ou de quelques très beaux ouvrages modernes consacrés et à coup sûr rentables que pour faire connaître les toutes dernières œuvres contemporaines même et surtout les plus extravagantes capables de créer des mouvements de snobisme. Entre ces deux pôles d'attraction, il devrait pourtant y avoir place pour une quantité d'ouvrages de maîtres de très haute valeur que l'on a trop facilement ensevelis « dans le linceul de pourpre où dorment les *dieux morts* ». Quand se présente l'occasion d'un cinquantenaire ou d'un centenaire de naissance ou de disparition, les responsables des programmes condescendent parfois à exhumer ces œuvres de la poussière des bibliothèques pour les ressusciter temporairement dans nos salles de concerts mais, quand les cierges de la commémoration sont éteints, on en est quitte pour réembaumer, remomifier lesdites œuvres en attendant une nouvelle mais lointaine échéance officielle, séculaire ou tout au moins semi-séculaire.

Il faut tout de même espérer que les œuvres d'un maître tel que Kœchlin ne vont pas de nouveau rentrer dans l'ombre mais qu'au contraire, après n'avoir été qu'encore trop partiellement mises en lumière à l'occasion de quelques fugaces semaines consacrées à la célébration officielle du centenaire de naissance de leur auteur, elles vont enfin prendre place à titre définitif au répertoire couramment exécuté de la musique française.

Henri Sauguet a fort bien dit que ce n'est pas dans le texte d'une courte présentation et dans l'exécution de quelques pages seulement des compositions d'un Charles Kœchlin qu'on peut donner une idée suffisante de l'importance de son œuvre entier. Ce qu'il a réalisé mérite d'être présenté au cours de nombreuses auditions et non pas furtivement comme cela fut le cas jusqu'à présent. Le message qu'il nous a laissé doit être connu à fond, jusque dans ses moindres détails, et cela ne sera possible que par de fréquentes exécutions, aussi bien dans les concerts de nos associations symphoniques et de nos groupements de musique de chambre que sur les ondes de la Radio.

Charles Kœchlin est né à Paris, le 27 novembre 1867, dans une famille alsacienne originaire de Mulhouse. Il est mort à Paris à quatre-vingt-trois ans, le 31 décembre 1950. Ses parents le destinaient, peut-être par tradition familiale, à la carrière d'ingénieur et il poussa dans ce sens ses études très loin puisqu'après avoir été un brillant élève à l'Ecole Monge, il entra en 1887 à l'Ecole Polytechnique. Jusqu'en 1889 il séjourna dans la célèbre école de la rue Descartes, s'adonnant à la pénétration des mystères de la haute mathématique et à ses applications variées. C'est alors qu'il bifurqua résolument pour vouer sa vie à l'art musical qu'il étudiait parallèlement depuis son enfance car il avait reçu dès sa naissance un don musical aussi déterminé que celui qui le prédisposait à l'étude des sciences.

J'ai dit plus haut combien remarquable était la présentation que fit Henri Sauguet lors de l'émission radiophonique du 19 novembre dernier consacrée à Charles Kœchlin. Je ne suis cependant pas tout à fait d'accord avec lui lorsqu'il prononça la phrase suivante à propos des études scientifiques que Kœchlin avait faites dans sa jeunesse avant son entrée au Conservatoire : « cette formation — a-t-il dit — lui valut de passer longtemps pour un amateur, un Polytechnicien fourvoyé dans la musique ; « un musicien fourvoyé dans la polytechnique », voilà bien en vérité ce qu'il fut le temps qu'il passa dans la célèbre école ». J'ai eu personnellement l'honneur de connaître Charles Kœchlin, de causer longuement avec lui et j'ai tout de suite été frappé par l'universalité de son esprit. Il était aussi savant qu'il était artiste et il ne s'est fourvoyé nulle part, pas plus à Polytechnique qu'au Conservatoire. Tout ce qu'il a appris dans ces deux écoles comme au cours de sa longue existence était pour lui, pour sa vaste intelligence, d'un intérêt vital et chaque matière qu'il assimilait était complémentaire des autres connaissances tout se tenait.

Je préfère de beaucoup ce que Sauguet a dit plus loin dans son texte : « une vie bien remplie, certes, celle de Charles Kœchlin le fut à son plus haut degré, car cet homme infatigable, qui chez lui vivait en patriarche, entouré d'enfants, de petits-enfants, qui aimait au concert entendre les œuvres de ses pairs comme celles de ses jeunes confrères, qui voyageait, écrivait des articles pour différents journaux, des revues, des études, dont la correspondance était immense, dont les conversations étaient enrichissantes et familières, représente dans notre société contemporaine un de ces hommes prodigieux de la Renaissance devant l'œuvre desquels on demeure interdit d'admiration et de respect. Ad-

Suite page 4

HOMMAGE à MARCEL MULE

M. Marcel Mule, notre grand maître du saxophone, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 1968. C'est à M. Daniel Deffayet qu'est désormais confiée cette belle classe de saxophone. Qu'il nous soit permis de le féliciter ici pour cette nomination qui récompense un artiste de grand talent qui saura continuer dans la tradition bien façonnée par Marcel Mule, l'enseignement dont les quelque 90 premiers prix sortis depuis 1942 sont le plus éloquent témoignage.

Bravo donc à notre ami Deffayet, conscient que la succession qu'il prend est des plus lourde et qui n'ignore pas qu'il est des maîtres auxquels on succède mais qu'on ne remplace pas. Marcel Mule est de ceux là, que ses élèves ont tenu à honorer en toute simplicité, mais en grande affection, le 9 janvier dernier, au cours d'une touchante cérémonie suivie d'un lunch.

Etaient présents, et nous croyions que le fait mérite d'être signalé, quelque 80 saxophonistes, tous sortis de la merveilleuse classe de Marcel Mule depuis qu'en 1942, elle lui fut confiée par notre toujours regretté directeur du Conservatoire de Paris d'alors, maître Claude Delvincourt. C'est très ému que M. Marcel Mule, entouré de quelques membres de sa famille, écouta notre collègue Jean Davy qui prit la parole en ces termes au nom de tous ces disciples venus des quatre coins de France à cette réunion de l'affection et de la reconnaissance.

Cher Monsieur Mule,

Mes collègues ont bien voulu et je ne suis pas certain qu'il n'y ait pas là une sombre machination, me confier la lourde tâche, oh combien agréable cependant, de prononcer ici quelques paroles.

D'autres au talent d'orateur consommé ou aux titres infiniment plus éclatants auraient sans doute mieux fait l'affaire, mais puisqu'aussi bien cet honneur m'échoit, je m'aventure sur ce terrain nouveau pour moi, conscient que le trac qui m'étreint déjà, et que je remercie pour une fois d'être là, vous fera me pardonner quelque « cafouillage » éventuel.

Ainsi donc, vous nous quittez, ou plus exactement vous quittez Paris et les nombreuses obligations qui vous y attachaient, pour aller à Sanary, ce petit coin de paradis qu'il y a longtemps que vous convoitez. Vous allez vivre là-bas une paisible retraite que nous vous souhaitons longue, heureuse et des plus agréables aux côtés de votre chère compagne. Nous vous connaissons tous assez pour être sûrs que très loin d'ici, trop loin de nous, vous nous conserverez un peu de votre cœur si généreux.

L'admiration, le respect, la reconnaissance, la sympathie, l'estime dans lesquels tous, nous vous tenons et dont l'assemblée ici présente n'est qu'un partiel mais sûr témoignage, font que ce n'est pas sans mélancolie... sans tristesse que nous vous voyons partir. Bien sûr, nous sommes heureux pour vous ; vous nous avez assez donné pour désormais prendre à votre tour. La dure bataille que, tout au long de votre vie professionnelle vous avez menée et gagnée, vous permet de quitter votre place, la première, avec le contentement, la fierté, la satisfaction du devoir accompli.

Vous n'avez jamais été un maître comme les autres, pour nous tous vous étiez, vous êtes et resterez le maître, le grand patron, celui qui a créé cette école du saxophone qu'il n'est même pas besoin entre nous, de baptiser française puisqu'aussi bien c'est la seule au monde. Combien tous nous avons de remords de vous avoir tant fait souffrir ! Comment pouviez-vous être content de nous, vous qui ne l'étiez que rarement de vous même.

Cet exemple etonnant, rare, pour ne pas dire exceptionnel, dans notre métier, que toujours vous nous avez montré, restera pour nous à des titres divers selon nos personnalités, gravé non seulement sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan humain. Des artistes tels qui vous marquent d'une empreinte indélibile les gens qu'ils côtoient et à plus forte raison les élèves qu'ils modèlent.

Que je plains si d'aventure il s'en trouvait, quelqu'élève qui n'aurait pas senti cela.

Forts de vos conseils, de votre exemple, nous vous promettons, avec à notre tour cette modestie que vous connaissez bien, de défendre, dans la mesure de nos moyens et avec en tout cas tout notre cœur, le terrain conquis par vous dans notre spécialité, et qui sait d'arriver, le temps aidant, à faire que votre instrument ait une place encore plus digne parce que tellement méritée auprès de ses augustes frères. La foi qui vous a toujours animée au cours de votre brillante carrière et que vous nous avez transmise, nous aidera dans notre tâche.

Il est beaucoup question de flamme actuellement, ce flambeau que vous nous léguez, s'il n'est pas olympique, n'en est pas moins à nos yeux des plus sacrés, et tous, par un travail obscur ou spectaculaire, nous aurons à cœur de nous montrer dignes en tous points de l'honneur qu'en nous instruisant, vous nous avez fait. Sans doute serait-ce là le meilleur cadeau que nous pourrions vous offrir.

Cher M. Mule, c'est de tout notre cœur que nous vous remercions de tout ce que pour nous vous avez fait.

Acceptez, comme humble hommage d'une déférente amitié, d'une respectueuse affection et d'une énorme admiration, ce modeste cadeau de vos élèves, cette nombreuse famille dont vous êtes et resterez toujours, le père spirituel.

Puissiez-vous, par les truchements de ces appareils, nous entendre les uns ou les autres et, retenant une moue qui en disait long sur votre sentiment à notre égard quand vous nous faisiez travailler, vous dire bien au fond de vous même : « il y a un peu de moi là-dedans ».

Quelle immense joie serait la nôtre si nous pouvions ne jamais vous décevoir.

M. Mule, nous vous regretterons toujours mais ne vous oublierons jamais.

Qu'il me soit permis pour conclure, de vous adresser ainsi qu'à Madame et à votre famille, tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'aube d'une nouvelle année et d'une nouvelle existence.

Bonne et longue retraite.

M. Mule répond en termes éloquents, nuancés, teintés d'une émotion que tous nous comprenons pour la partager pleinement, et d'où il ressort qu'il est en train de vivre les instants les plus émouvants de toute sa carrière.

Une bien belle soirée en vérité, une fête intime que nous avions souhaité chaude, qui le fut et qui nous a permis de fêter comme nous le devions, notre grand maître et notre ami Marcel Mule.

Les Grailes en Languedoc dès le XIIIe siècle

LES HAUTBOISTES (rustiques) mis en danger par les « Maîtres à Danser » unis aux « Musiciens »

Nos gens avaient l'estime du public, ils étaient présents dans toutes les manifestations même familiales. La profession était encombrée et certains encombrants. Paris, aux réglementations d'après 1229, avait cependant réalisé l'Hospice à côté de l'Eglise Saint-Julien des Pauvres ; c'était le refuge des non valeurs de Menestranderie.

Les réglementations Moundinos ne manquaient pas ; en 1492 approuvés par les Consuls, c'est en 1532 que fut décidée la création d'une « Belle et Honneste Confrérie ». La Corporation des musiciens étant d'importance, les Mymes (chanteurs) furent acceptés. Avec 3 Bayles dont l'un d'eux devait déjà faire partie de la Couble du Capitole tous avaient un chef. L'on remettait annuellement le « Torti de Cera » en l'église des Carmes, mais sur la bannière la Corporation, les Graileurs n'était pas inscrits. En 1670, un vent d'esprit nouveau apporté par les « Maîtres à Danser » fit tant et si bien que ces derniers aidés des « musiciens » de l'officiel apparat restaient les bannis. Nos hommes avaient gardé de l'esprit d'oc la substantielle moelle, l'indépendance, ils avaient pu échapper au monopole, en grande partie jusqu'alors. Ils s'unirent aux tourneurs. Ceux-ci, inscrits au livre des Arts et Métiers, le droit à fabriquer les instruments leur avait été déjà discuté. L'Italie délaissait ses instruments à vent. L'Espagne les répandait. Les nôtres étaient implantés. Et finalement nos Réfractaires, unis aux artisans tourneurs, eurent satisfaction. Sur la Bannière leur nom fut inscrit. Et de Paris la nomination d'un Roy des Ménestriers régla tout car ce fut un musicien et un parfait hautboiste. Il fut quasiment le dernier. Seuls des Prévôts le remplacèrent. Les instruments évoluaient, la Musique universelle établissant de nouveaux liens entre les peuples, les anciens instruments disparurent.

Donc, disparurent flutets, musettes, flageolets et notre Galoubet en Do lequel s'accompagnait également d'un tambourin plus court que le provençal.

Lorsqu'une pièce d'importance de chez les tourneurs d'ateliers régionaux est arrivée jusqu'à nous.

Avec seulement 2 centimètres de plus que ses archaïques prédécesseurs rustiques, un hautbois, pièce d'art remarquable, en buis aux sonorités aussi douces que notre actuel tube Conservatoire, vit le jour. Il porte l'estampille à fer de Maître Mahous ou Mahoux, fabricant à Valrac (Tarn). Il chante avec une anche un tout petit peu plus forte que les hautbois modernes.

Recueilli à Limoux, il est en mains chez un commerçant, il sera peut-être repris et remis en fabrication.

En buis, de belle patine, avec les 6 trous en même dispositions, le 7ème en retrait, fait de 3 pièces, et surtout ayant les mêmes preuves d'adaptation de l'anche par le système archaïque, de nombreux trous au pavillon. La rentrée de

Suite page 5

LE COIN DES JEUNES

« *Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir...* ».

VINCENT D'INDY (1)

Le premier Quatuor à cordes fut joué le 4 avril 1891 à la Société Nationale. Il affirme la volonté constructive de l'auteur. Sollicité à ce moment pour être membre d'une commission pour la réforme du Conservatoire, il refuse la succession d'Ernest Guiraud comme professeur de composition. En effet cet homme au front haut et volontaire, le regard clair et passionné, ce travailleur infatigable qui se lève à l'aube, travaille à heures fixes et même le dimanche « de deux à cinq heures quand il ne peut faire autrement », ce grand modeste (qui enchaîne rapidement les œuvres du programme, quand il dirige, pour couper court aux applaudissements) cet apôtre avait en plus de la composition, une autre mission : la direction de la Schola Cantorum. Cette institution fondée sous l'égide des organistes Charles BORDES et Alexandre GUILMANT le 6 juin 1894 avec Vincent d'Indy préconisait « Le retour à la tradition grégorienne par le plain-chant. La musique palestrinienne devait être associée au plain-chant dans les cérémonies religieuses, la musique religieuse moderne devait être fondée sur les principes du plain-chant le répertoire des organistes devait s'inspirer du plain-chant et s'adapter aux différentes parties de l'office ». Voilà les déclarations publiées dans le journal « La Tribune de Saint-Gervais ». Vincent d'Indy y professe la composition puis en 1900 devient directeur d'un véritable conservatoire formant des artistes dans toutes les branches de la musique. En même temps que l'art des sons le disciple de César Franck devait entretenir les principes moraux et l'application des vertus théologales citées au début de cet article, l'amour désintéressé de la musique, le culte des anciens maîtres, le respect de formes consacrées par les classiques. Des succursales furent confiées à Octave Maus (Bruxelles), Guy Ropartz (Nancy), Witkowsky (Lyon). Notons qu'un des premiers élèves inscrit à cette nouvelle forme de l'institution fut notre célèbre Albert Roussel. La grande école du 269 rue Saint-Jacques à Paris reste toujours bien vivante. Son directeur actuel est Jacques Chailley.

Vincent d'Indy aimait la Schola, il s'y rendait de bonne heure et s'assurait que chacun travaille tout en assurant son enseignement personnel. La fortune qu'on lui offrit pour aller aux Etats-Unis créer une école semblable ne le tenta pas. Il préféra rester à Paris et continuer à lutter en véritable chef contre la misère qui environne toujours chez nous les tentatives de ce genre.

Suite page 2

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA
CHRONIQUE D'AVRIL

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ CONCERT AU CHATEAU DE VERSAILLES

La collection « Soirée musicale » en songeant à Versailles, nous vaut un disque délicieux, dont voici le programme :

Rameau peut être considéré comme un très grand maître en matière de musique de ballet. Voici les principaux divertissements dansés des « **Fêtes d'Hébé** ». Quelle partition vigoureuse, tonique ! Et ravissante. Malgré ses intentions descriptives, quelle, admirable musique pure ! (sept pièces : marche, menuets, pièces diverses avec fifres, trompettes : « tambourins » pour finir).

Musique « galante » que le **Concerto pour clarino, cors et orchestre à cordes,** en ré majeur, de **Léopold Mozart.** La partition soliste (trompette aigüe) est difficile. Voilà un divertissement de cour aimable et gracieux, sans prétention. (Adagio : après l'exposition en tutti, le soliste chante beaucoup dans l'aigu. Allegro sur thèmes élégamment brillants).

Le **Concerto pour clavecin et double-orchestre à cordes,** en ré majeur, est la transcription d'un concerto de violon de **Vivaldi.** La partie soliste fait penser à Scarlatti. Une claire joie en émane. (1. Entr les fermes tutti s'inscrivent des soli très ornés. 2. Bref « grave ». 3. rayonnante jubilation)

Page ravissante qui se situe entre Vivaldi et Mozart, ce **Concerto pour harpe et orchestre,** en ré majeur, est dû à la plume de **Jean-Chrétien Bach** (1. charme souriant. 2. Le délicat et gracieux solo de harpe est accompagné par les pizzicatti des cordes. 3 variations sur l'Hymne anglais)

Dirigés par divers chefs, différents Orchestres jouent ou accompagnent toutes ces œuvres avec franchise et dynamisme. Côté solistes, le trompettiste W. Holy possède assez d'assurance, le claveciniste J. de Tournemire se tire très bien de son rôle, et la harpiste Annie Challan s'affirme excellente une fois de plus.

La réalisation technique sonne richement. (La notice est courte et plutôt insuffisante). (9)

+ DEUX ŒUVRES FRANÇAISES CONTEMPORAINES

Le titre du **Concertino « alla francese » pour Ondes Martenot, cordes et percussions** prouve bien qu'en dépit de sa modernité, l'œuvre s'inscrit dans la tradition ; d'ailleurs, écrit d'un seul tenant, il suit la structure générale de l'ouverture. **Jacques Charpentier** y affirme sa personnalité sans pour cela prétendre se montrer révolutionnaire.

(Martenot, puis Cordes, : comme une déploration contrapuntique de plus en plus serrée, jusqu'à l'affirmation en unisson, enveloppée de glissandi des Martenot. Alors intervient l'important appareil percussif. Vient ensuite un « piétinement roussélien ». Il y a aussi des « insistances incantatoires » à la Jolivet. De nouveau Martenot seul, comme au début, se lance dans une improvisation libre et mystérieuse. Après quoi les cordes créent une atmosphère paisible, assez mystique, à laquelle certaines percussions légères ajoutent des « bruits d'insectes... »).

Le couplage n'est pas disparate avec la **Symphonie pour cordes n° 1** de **Castérède,** œuvre également assez introvertie (1954). Quatre mouvements, l'épisode lent étant placé en troisième position.

(1. Ecriture grave, pure, introspective. Il ne semble pas y avoir place à l'aventure dans la conduite très ferme, qui sait « où elle va ». 2. Tient lieu du classique scherzo. Virulent, d'une couleur acide, il est sous-tendu par des articulations rythmiques nettes ,secoué même de quelques convulsions. Tout de même, le passage central est chantant. 3. D'un beau lyrisme, à mi-chemin de l'épanouissement et de la retenue, c'est une méditation large, très soutenue, avec une coda assez hiératique. 4. Faisant suite à ce volet lent, le finale apparaît comme le pendant du n° 2 après le volet initial, quoique d'un esprit plus rigoureux. Nerveux et résolu, il fait donc l'effet d'un exutoire).

L'exécution de la première œuvre montre la maîtrise des solistes et du chef de l'Orchestre de chambre de Rouen ; celle de la seconde est sérieuse et concentrée (une mention particulière pour le mouvement lent, sobre et intense). Attention, ce disque est le dernier de Albert Beaucamp.

A la fois riche et translucide, la réalisation technique est tout simplement réussie. (10)

(9) PHILIPS 839 823 GSY (33/30)
(10) PHILIPS 837 911 LY (33/30)

CHRONIQUE DE MAI

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ MOZART :

LE VIOLON ET L'ALTO

Un chef d'œuvre : la **Symphonie concertante pour violon et alto K. 364** (écrite à Salzbourg à 23 ans) réalisant avec bonheur la liaison entre le concerto grosso et le concerto de soliste. Cette œuvre de jeunesse — d'envergure pourtant — révèle un Mozart déjà très mûr. En effet, la maîtrise de l'écriture y égale la richesse de la pensée.

En ce qui concerne l'orchestre, on remarquera la teinte assez grave de son commentaire : c'est que les alti sont divisés. En ce qui touche les solistes, on notera l'éclat de la partie d'alto solo, obtenue à l'aide d'un artifice : alors que le ton général est mi-bémol, celle-ci est en ré (en pratiquant la scordatura, bien entendu).

(Allegro : virilité et chaleur humaine. Andante : fort de son émotion contenue, il charme et bouleverse à la fois. Presto gai et entraînant).

L'exécution consacre l'union équilibrée de deux artistes aux sonorités généreuses : N. Brainin et P. Schidlof. Ils se montrent brillants et expressifs. L'orchestre de chambre néerlandais est fermement conduit par D. Zinman. Relevons un certain manque de légèreté dans le finale.

En complément, le **premier duo pour violon et alto K. 423.** Nous avons étudié (C.M.F. numéro de janvier) les deux duos fruit d'un geste touchant d'amitié de Mozart envers son ami M. Haydn en des circonstances particulièrement pénibles pour ce dernier. N'y revenons donc pas.

Malgré des sonorités un peu mates et un effet stéréophonique relativement peu sensible, la reproduction sonore peut satisfaire. (1)

+ LA CLARINETTE : WEBER

Weber a toujours affectionné la clarinette. Preuve ce très homogène disque qui présente deux concerti pour l'instrument. Ils en exploitent les possibilités à l'extrême, utilisant volontiers le difficile aigu. Peu joués, ils renferment certains poncifs, mais rayonnent de beaucoup de charme. Une délicieuse poésie en émane, avec quelques épisodes tragiques saisissants ; bref, ces deux œuvres, à la fois sensibles et brillantes, se trouvent admirablement placées dans la perspective romantique.

1er Concerto clarinette-orchestre, opus 73 (1 - Tutti : un peu comme une marche bohémienne ; puis la clarinette expose un thème souple, presque félin, qui dans le développement sera parfois secoué par un accompagnement agité. 2. - Sur des arpèges de cordes berceurs qui rappellent l'évocation de la forêt dans le Freischütz — et les cors interviennent — la clarinette chante mélodieusement. 3. - Finale de forme rondo, avec refrain gai et dansant réservé à la clarinette, sauf dans la coda où l'orchestre s'en empare).

2ème Concerto clarinette-orchestre, opus 74 (1. - Tutti : majestueux, rythmé en marche ; le soliste doit s'imposer de grands intervalles mélodiques ; dans le développement, on relève quelques « effets » qui sentent le musicien de théâtre. 2. - Romance soutenue par des pizzicatti : plaintive mélodie, d'un beau lyrisme ; soudain récitatif de clarinette ponctué par l'orchestre. 3. - « Alla polacca » : thème syncopé et saltatoire, émis puis décoré par la clarinette ; des éléments de variété commandent un épisode central différent mais aussi dansant et ravissant ; étonnante variation du soliste pour finir).

Une expression souple, d'une saveur légèrement acide, ainsi se définit le jeu de l'habile clarinettiste A. Heine. Dans les mouvements vifs, la virtuosité se propose toujours finement (la respiration se fait parfois bruyante quand elle doit être rapide). Les mouvements lents sont énoncés avec beaucoup de délicatesse et de tendresse. Bref, tout cela est franc et sain. La prestation orchestrale (Mozarteum, Salzburg, direction Walter) donne satisfaction.

Bon enregistrement, en mono seulement (en réalité, il doit s'agir d'une réédition sous une autre étiquette d'un ancien disque « Classic »). Notice... en anglais. (2)

+ LE CLAVECIN : BACH

Ecrites par Bach à la demande d'un de ses élèves, les **Variations Goldberg** étaient destinées à meubler les insomnies d'un grand personnage au service duquel était cet élève.

Le thème est suivi de trente variations ; exactement, celles-ci sont construites sur la basse du thème. L'architecture de l'ensemble est vigoureuse et progressive ; sa diversité et sa richesse sont prodigieuses. Seul Beethoven saura porter l'art de la variation à un aussi haut degré de perfection... et encore !

L'ensemble est le fruit d'une science contrapuntique étonnante et intarissable. Or, malgré ce côté intellectuel, l'œuvre demeure très humaine. Une fois de plus, Bach apparaît comme le plus grand mathématicien de la musique... mais aussi comme le mathématicien le plus perméable à la sensibilité.

Pas question d'analyser ici chaque variation en détail ; encore que ce serait passionnant, car le vieux maître, d'un substrat très simple tire des structures surprenantes : toccatas, arias, canons, quolibet, et même une ouverture ! Et ces richesses, non seulement sont admirables, mais s'inscrivent en une organisation qui confond par son équilibre. En effet les variations sont groupées en séries de trois, présentant entre elles certaines analogies (la première de chaque série est un canon, la seconde une variation libre, la troisième une toccata ou apparentée).

Bien entendu, elles réservent à l'interprète des difficultés techniques redoutables et croissantes. Christiane Jaccottet, dont la conception de l'œuvre est sérieuse et agréable tout à la fois, s'en tire fort bien ; et son exécution est brillante et captivante.

Bonne reproduction sonore (durée totale : une heure). Notice intéressante. Bref, ce disque n'est pas à recommander qu'aux seuls insomniaques. (3)

LE PIANO : POULENC

Inspirée du Livre de « Danceries » de Cl. Gervaise, écrite pour petit orchestre, destinée à une musique de scène, la **Suite Française** — qui est donc une suite de danses — fut ensuite transcrite pour piano. Poulenc habille de neuf, mais respectueusement, les mélodies anciennes ; l'ensemble est frais et incisif. (Branle de Bourgogne : rustique. Pavane : aristocratique. « Petite marche militaire » : vive — en réalité, ce doit être un branle ou un tourdion — « Complainte » : mélancolique. Branle de Champagne élégant. « Sicilienne » — s'agit-il vraiment d'un thème médiéval ? — Carillon — c'est un branle —).

Suivent les **3 Novelettes,** au titre schumannien. (Si la 1ère, d'une délicate poésie, semble l'œuvre d'Eusébius, la 2ème, vive, et dansante, pourrait être signée Florestan. Le thème de la 3ème est tiré du finale de « L'Amour sorcier »).

Puis **3 Mouvements perpétuels** (Fauréen, le 1er se déroule en gracieuses ondulations. Le 3ème fait penser à un pur-sang qui trotte allègrement, parfois galope et se cabre).

Viennent **3 des 8 Nocturnes.** (le n° 1, d'une expression délicate ; le n° 2, intitulé « Bal des jeunes filles » ; et le n° 4).

Le **Presto** en si bémol est un étourdissant galop.

D'une naïve, exquise fraîcheur, la **Pastourelle** sort d'un ballet écrit en commun : « L'éventail de Jeanne ».

On connaît la **Toccata.** Brillante, elle danse avec la légèreté de la lumière.

Enfin, également célèbre, la **Valse** en ut majeur, si franche.

Les « lignes de force » qui, d'après l'audition de ce récital, se dégagent de la musique de Poulenc, sont : inspiration populaire, directe et juvénile.

Interprète : Gabriel Tacchino. Sa version de la Suite épouse les divers visages de l'œuvre et caractérise chaque danse. Celle des Novelettes est d'un sobre romantisme. L'exécution des Mouvements et de la Pastourelle est vraiment délicieuse, sans fadeur. La Toccata est rendue avec une agilité déliée et piaffante.

Réalisation technique sans défaut. Sur couverture : reproduction d'un Chapelain-Midy. (4)

+ PERCUSSIONS

De l'inédit, de l'original, dans la série « Prospective vingt-et-unième siècle ».

Stibilj est Yougoslave. Son « **Epervier de ta faiblesse, domine** » date de 1964. Il a été écrit pour soutenir la déclamation d'un poème viruient, et parfois assez répulsif, de H. Michaux ; d'où son titre. Avant même l'intervention du récitant, la percussion dramatise l'atmosphère ; puis apparaît le texte parlé. L'appareil percussif se déchaîne ; il ne commente pas, ne se veut nullement descriptif. Il propose seulement un climat ; il le fait d'une manière directe et violente.

Alternances (1962) est dû au Japonais **Shinohara.** Neuf épisodes musicaux se succèdent, dont l'ordre est laissé au choix des interprètes. Les mélanges de timbres (peaux, claviers, métaux, cloches) sont souvent heureux, séduisants. Des épisodes paisibles et harmonieux alternent avec de puissantes tensions.

La dernière œuvre, **Signalement,** fut conçue en 1961 par le Hollandais **Schat.** En dehors de l'appareil des percussions, elle nécessite trois contrebasses et un piano « préparé ». Là encore, les exécutants disposent d'une grande marge de liberté, au sein d'un canevas communiqué par des signaux qui déclenchent leurs réactions (par exemple, tel son du piano provoque l'intervention de tel groupe sonore). C'est donc un jeu ! assez gratuit, semble-t-il, et qui dure un peu longtemps (vingt minutes).

A l'audition de cette œuvre, on se rend compte combien Varèse fut génial. Mais le talent des interprètes n'est nullement en cause. Les « Percussionnistes de Strasbourg » sont six artistes qui manipulent un arsenal d'une considérable importance numérique (plus d'une centaine d'objets !). Leur habileté technique individuelle n'a d'égale que la perfection — cohésion et équilibre — de l'entente commune. Grâce à leur talent, on entend, non du bruitage, mais bien de la musique.

Il serait injuste de ne pas mentionner l'excellent Petitpierre, récitant-tragédien. Quant à la réalisation, elle apporte fidélité, relief, espace, localisation. (5)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ MUSIQUE BAROQUE FRANÇAISE POUR « BOIS »

Voici un programme français de la première partie du XVIIIème siècle. Le choix, intéressant, est bien composé ; l'exécution talentueuse ; la réalisation soignée. Nous nous devons donc de recommander ce bon disque.

De **Loeillet** (musicien belge qui fit sa carrière à Paris et à Londres) la **Sonate en trio pour flûte, hautbois et basson,** en fa majeur, opus n° 1. Flûte et hautbois dialoguent le plus souvent en imitations ; le basson sert parfois du rôle de basse pour concerter également. (« Grave » noble. « Allegro » [illegible] « Adagio » profond. « Gavotte » se [illegible] dans le trio, le basson a naturellement sa belle part de chant. « Allegro » diversifié)

[illegible] (mit signa une abondante production) la **Sonate pour basson et basse,** en sol mineur, opus 25 n° 5. Cette œuvre très inventive pour basson et clavecin est sans doute inédite au disque. (Allemande où le basson doit se montrer virtuose. Aria : là, par contre, il met en avant ses dons de chanteur. Court adagio, qui s'enchaîne sur une demi-cadence à une gigue (goguenarde).

De **Hotteterre,** une **Sonate pour hautbois et basse** (c'est-à-dire basson et clavecin) en ré majeur. Cette pièce à l'inspiration très aisée et d'une aimable fantaisie, n'est autre qu'une suite de danses (Prélude : la mélodie s'envole librement du hautbois. Allemande : elle danse gaiment sur le soutien carré du basson. Courante brillante. Un fort beau « grave » prépare l'éclatante gigue finale).

Du flûtiste et compositeur **Blavet,** la **Sonate n° 4 pour flûte et basse** dite « **La Lumagna** » (?) est claire et avenante, assez italienne. (Adagio poétique. Allemande campée avec netteté et élégance tout à la fois. Souple Sicilienne. Presto : ici le clavecin, dont le rôle est chargé, concerte réellement. « Le lutin » : charmante pièce, mousseuse et espiègle, que le clavecin accompagne de spicatti).

Visiblement très étudiées, les exécutions sont techniquement au point, et de surcroît fort plaisantes. Le flûtiste Bopp joint l'ampleur à la délicatesse. Le hautboïste Lardrot est étonnamment lumineux et expressif. Le bassonniste Bouchet, qui dispose d'une enviable technique, met des sonorités rondes au service d'une expression soutenue. Il serait injuste d'oublier le claveciniste Muller qui fait preuve, tout au long de ce récital, d'un dévouement inlassable.

Edition en gravure universelle. La stéréophonie apporte une belle largeur, une profondeur moindre mais suffisante. Notice : renseignements biographiques, analyse surtout formelle des œuvres. (6)

ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ MOZART ET SON PERE : SYMPHONIES

Pour deux des quatre symphonies présentées, ce disque propose une énigme, nous le verrons plus loin. Mais débarrassons-nous d'abord des autres ::

Les Symphonies K. 43 et K. 48 sont des œuvres de jeunesse, qui occupent respectivement les sixième et huitième rangs dans la numérotation.

La **6ème Symphonie,** en fa majeur, fut écrite à onze ans. Elle se base surtout sur les cordes auxquelles elle ajoute seulement deux hautbois et deux cors. Elle sonne rond. La **8ème Symphonie,** en ré majeur, écrite à douze ans, est d'une inspiration vigoureuse. Elle augmente son effectif orchestral, par rapport à la précédente, de deux trompettes et des timbales.

L'une et l'autre comprennent quatre mouvements : entre deux allegros pimpants s'inscrivent un mouvement lent qui chante comme une romance, et un menuet.

Abordons le problème des deux symphonies suivantes, en sol majeur, dites **Vieille Symphonie de Lambach** et **Nouvelle Symphonie de Lambach** (vraisemblablement inédites au disque). L'une est de Léopold Mozart, l'autre de Wolfgang ; mais c'est celle qui fut attribuée au père qui semble aux musicologues être en réalité du fils, et vice-versa.

Les deux œuvres furent offertes à l'abbaye de Lambach lors d'un voyage, et on a tout lieu de supposer que le nom des auteurs a été interverti (erreur d'un copiste ou du bibliothécaire). Leur confrontation permettra de valider cette opinion fondée ; elle oppose le talent routinier au génie naissant.

La Symphonie répertoriée K. 45 a (1769) comprend trois mouvements ; le style des deux derniers paraît un peu « essoufflé » ; l'esprit de l'ensemble est très galant ; elle serait de Léopold (Allegro. Andante souple, gracieux. Presto fin, travaillé avec soin).

L'autre symphonie (1769 également) est vivante et fort inventive ; d'autre part très « coulante », très « suivie ». Elle appartiendrait donc à Wolfgang ; il avait treize ans (Allegro fort développé, dont le premier thème est déjà « personnalisé ». Andante délicat et souriant. Menuet : trio presque ländler. Allegro enjoué).

Souscrivons donc à cette thèse. L'exécution par l'Orchestre de Chambre du Mozarteum salzbourgeois que dirige Paumgartner est pleine de charme et d'élégance. Celle des deux premières symphonies avait été à la fois ferme et légère ; bien dans l'esprit, elle mettait en jeu des effectifs de cordes réduits et des vents très discrets, seulement pour la coloration.

Réalisation technique satisfaisante. (7)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ CHAUSSON

L'unique Symphonie écrite par Chausson (mort accidentellement à l'âge de quarante-quatre ans) se situe dans l'esthétique de la Schola. Avec celles de Franck, de d'Indy, de Dukas, elle constitue l'une des œuvres marquantes de la fin du XIXème siècle français. Son inspiration est grande et sincère. Elle adopte le principe cyclique.

(1. - Une longue introduction, grave et lente, expose le grand thème générateur. Construit sur trois éléments principaux, l'allegro, qui se voudrait joyeux, est traversé par de longues périodes d'inquiétude. 2. - Cet adagio central est, en fait un lamento d'une tristesse sans révolte mais profonde. 3. - Le finale, tour à tour solennel et agité, exprime une lutte intérieure qui s'achève dans la paix retrouvée).

Chaleureuse, l'interprétation par l'Orchestre de la Suisse Romande demeure de sang-froid ; ainsi l'a voulu Ansermet, qui tempère le lyrisme profus de l'œuvre et évite la grandiloquence. Elle se déroule donc sous le double signe de la pondération et de l'équilibre.

En complément, « Les Eolides », l'un des quatre poèmes de Franck (dont nous avons parlé au temps de la parution de l'intégrale). « C'est le commentaire musical du poème de Leconte de Lisle. Avec son chromatisme suggestif, cette page a puissamment subi l'influence de Tristan.

La reproduction sonne richement. Notice... en anglais. (8)

+ MAHLER : PREMIERE SYMPHONIE

D'une extrême originalité, la première Symphonie fut écrite à l'âge de trente-et-un ans. C'est une œuvre fort attrayante, très « viennoise ». La géniale ombre de Schubert s'y profile. L'orchestration en est transparente.

On notera un très saisissant contraste entre les mouvements n°s 1 et 2 d'une part, qui se déroulent au sein de la paisible nature, et de l'autre les n°s 3 et 4, qui y intègrent le drame humain.

(1. - Brosse un tableau serein de la nature — harmoniques des cordes, clarinette ; chants d'oiseaux, cors, fanfares lointaines et joyeuses — Tout semble naître d'une simple quarte descendante ; puis apparaît un thème amenant qui devient essentiel. 2. - A le rôle d'un scherzo ; évoque des danses villageoises très marquées, élégantes dans leur rusticité : dans le trio-ländler : grâce et coquetterie. 3. - Lent ; sur scansion des timbres, les instruments graves énoncent un thème populaire qui, récouté maintes fois, s'épanouit en prenant un aspect de plus en plus triste, bien que les intentions soient peut-être parodiques. 4. - *Démarrage violent du finale, qui est d'abord agité et dramatique ; mais on a* la surprise d'une phrase tendre qui purifie, clarifie ce climat trouble ; des réminiscences flottent ensuite au-dessus du bonheur retrouvé ; elles serviront à l'élaboration de la péroraison libératrice, en apothéose).

L'Orchestre Philharmonique tchèque se montre à la fois fin et truculent sous la baguette de K. Ancerl. Dès le premier mouvement, on apprécie l'exécution, bien posée, charmante, pertinente ; le second est spirituel et bien calmé ; beaucoup de tact dans la conception du troisième, le « rendu » du dernier est résolument tragique, réservant l'opposition d'une fin ineffable. Au total, une excellente version certes.

Reproduction sonore aérée ; gravure parfaite ; présentation soignée. Notice (anonyme) courte mais suffisante. (9)

DANSE

+ DANSE CONTEMPORAINE

Cet instrument de travail est double.

Il y a d'abord un important livret. Celui-ci contient la description des mouvements proposés, lesquels constituent les exercices de base les plus essentiels (Travail du dos et des pieds, des hanches et du buste, des jambes, de la tête et du cou, des abdominaux ; étirements, assouplissements, enchaînements et passage au sol, déplacements et marches, pliés, dégagés, battements, sauts et jetés, équilibre et transfert du poids du corps, etc... etc...). Les explications sont faciles à suivre. En outre elles s'émaillent de très nombreux croquis.

Il y a ensuite le disque. La musique destinée à soutenir les mouvements est simple, agréable, rythmée avec netteté, toujours adéquate à son objet. Pour terminer sont offertes cinq variations de

JOIE D'OFFRIR
PLAISIR DE POSSEDER
un DISQUE PERSONNALISE HAUTE-FIDELITE
GRAVE spécialement POUR VOUS
d'après vos bandes magnétiques personnelles
Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante —— PRIX DEGRESSIFS
TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande
DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France
PARISONOR — 22, rue Lamoricière
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

deux minutes chacune environ, permettant l'improvisation et le développement de l'impulsion créatrice.

Exécution soignée par piano et percussions diverses. D'autre part, la gravure en plages isolées permet un repérage aisé de la musique correspondant à tel ou tel exercice.

On comprend donc l'intérêt que peut susciter cette parution, destinée essentiellement aux Ecoles de danse, mais qui trouvera aussi une possibilité d'utilisation pour le support musical de préliminaires athlétiques. (10)

Roland CHAILLON

(1) IRAMAC 6528 (33/30).
(2) DOVER (IRAMAC) HCR 5246 (33/30).
(3) GUILDE SMS 2531 (33/30).
(4) VOIX DE SON MAITRE 2057 CVC (33/30).
(5) PHILIPS 836991 DSY (33/30).
(6) FIDELIO (MONESTIER) 34006 (33/30).
(7) D.G.G. 198409 A.P. (33/30).
(8) DECCA SXL 6310 (33/30).
(9) CLASSIC (BARCLAY) 991003 (33/30).
(10) UNIDISC UD.30 149 ADA (33/30).

+ P.S. — Le disque-promotion Adès 1968 — C'est un catalogue vivant qui présente quelques extraits des disques récemment publiés par cet éditeur. Publicité intelligente, puisqu'en faisant entendre des spécimens, elle suscite le désir d'en connaître davantage !

La première face est consacrée à : théâtre, littérature, poésie. Les contemporains y ont une large place : Camus (l'Etranger) Léautaud (Entretiens), Queneau, B. Vian ; avec les voix de Camus, Dullin, Jouvet, G. Philipe, Vilar... Des fragments musicaux coupent l'audition ; on retiendra particulièrement l'interprétation de Liszt par Busoni (rouleau datant du début du siècle).

La seconde face est plus spécialement réservée à la musique : le chœur final de « Salomon », oratorio de Hændel ; une pièce de clavecin de Couperin ; un des caprices pour violon solo de Paganini (D. Erly) ; l'invocation à la Nature du « Werther » de Massenet (A. Lance) ; première « Gymnopédie » de Satie (J. Février) ; des pièces d'orchestre de Schönberg, Poulenc, Milhaud, des lieder de Webern.

Réalisations forcément inégalables, suivant les époques. La seconde face est en gravure universelle. Prix de vente : 5 Francs.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

Cependant la composition trouvait sa place dans une vie aussi chargée. Un **Lied maritime** est jeté sur le papier réglé tandis qu'il pense à **l'Etranger** et que jaillit de sa plume **Istar**, variations symphoniques inspirées par le VIème cantique d'Izdubar, un des plus remarquables de la littérature assyrienne (création en 1896 à Bruxelles puis à Paris aux Concerts Colonne le 16 janvier 1898). **L'Etranger**, qui vient d'être cité, est le second drame lyrique. Il fut représenté à Bruxelles le 7 janvier 1903 au théâtre de la Monnaie. L'intensité dramatique de ces conflits de sentiments est commentée par un orchestre moins fourni que celui de **Fervaal**. Qu'ils sont beaux les thèmes de la Charité et de l'Amour, de l'Etranger, de l'Emeraude ! Quand les réentendrons-nous ?

Le Directeur de la Schola également Inspecteur de l'enseignement musical de la Ville de Paris prépare, en 1903, les concerts de l'Exposition tandis qu'il fait graver les **Chansons populaires du Vivarais** et organise des concerts rue Saint-Jacques.

Avez-vous entendu aussi les merveilleux chœurs à quatre voix mixtes ? Vincent d'Indy a pris le soin de « mettre en scène » les chants populaires qui en font l'objet, variant pour chaque couplet la forme de l'harmonisation, véritable orchestration vocale qui ne dénature pas le caractère de ces joyaux. Les « Petits Chanteurs à la Croix de bois » se sont taillés de fameux succès avec cela ! C'est difficile, certes, et les chorales actuelles, aussi louables soient-elles, reculent lorsqu'il faut fournir un effort. Elles se privent de beaucoup de joies en laissant dans les cartons : **Le Roy Loys, Les trois habillements, l'Apothicaire facétieux, La Légende de Saint-Nicolas, Malbrouk**, etc...

La **Seconde Symphonie** en Si bémol, commencée en 1902 et terminée un an plus tard, ouvre une nouvelle voie dans l'œuvre du maître. Nous sommes loin du thème cyclique de la « Cévénole » ; le final fut jugé aride. L'œuvre comprend quatre parties : **Introduction, Fugue** dont le sujet est issu des deux thèmes de l'introduction, **Rondo, Choral.**

En cette même année paraît le premier volume du **Traité de Composition Musicale** qui comprend quatre tomes. Ce monumental ouvrage s'échelonne sur vingt-neuf ans. Il fut terminé juste avant sa mort. Il faut voir là bien plus qu'un document pédagogique qui reste toujours d'actualité. Parallèlement à ces travaux il reconstitue **l'Orfeo** de Monteverdi pour une audition à la Schola.

Après la remarquable **Sonate pour violon et piano** avec son scherzo rêveur et lyrique, après un voyage aux Etats-Unis en qualité de chef d'orchestre, se situent **Jour d'été à la montagne**, dont j'ai parlé, un livre sur son maître César Franck, une ébauche de **Phèdre** ensuite abandonnée puis une partition intitulée **Souvenirs**, oraison funèbre à la « Bien-aimée » qui avait inspiré le **Poème des montagnes**. C'était la première épouse du maître qui venait de mourir.

La **Sonate** en Mi majeur, pour piano, est longue et difficile tant pour l'interprète que pour l'auditeur. Elle est conçue selon les principes des grandes variations (chers à Beethoven). Il applique aussi en cette œuvre les principes pédagogiques qu'il impose en son école. Nous sommes là très loin de la séduisante « Cévénole »... Ce n'est pas par cette œuvre, pourtant fort intéressante, que je recommande de faire connaissance avec Vincent d'Indy.

Il a cinquante-sept ans, il ébauche une composition qui restera sept ans « sur le chantier » et à laquelle il consacre toutes ses vacances. **La légende de Saint-Christophe**, créée à l'Opéra en 1920, drame sacré, comprend un prologue et trois actes. Cette partition importante est construite sur un épisode de la « Légende dorée », ouvrage sur la vie des saints écrit au XIIIème siècle par Jacques de Voragine. L'œuvre, qui évoque le triomphe de la foi opprimée, est conçue dans une forme qui tient de l'oratorio. Un récitant « l'historien » conte les faits de l'action, un chœur commente son récit devant le rideau baissé ; les scènes principales sont chantées ce sont : « Le palais de la Reine volupté », la « Scène du cachot » (bas et étroit, creusé dans la roche vive) et la « scène finale » où meurt le héros victime de sa foi. Léon Vallas voit dans l'esprit de l'auteur « une manifestation antisémite, un vaste pamphlet contre la politique anticléricale de la IIIème République et aussi contre la musique de son temps. La lecture assez lointaine d'un violent article sur (ou plutôt « contre ») Meyerbeer, signé V. d'Indy me paraît, en effet, confirmer sa position antisémite. On ne s'étonnera donc pas que le jugement de Léon Vallas se soit accompli : « **La Légende de Saint Christophe** » marque le suprême aboutissement d'un art trop idéal, l'épuisement d'un style hautain, quasi surhumain, le sommet d'une pensée et d'une expression inaccessibles au grand public : il n'a nulle chance, ne serait-ce que pour des raisons politiques, de reparaître avant longtemps au Théâtre ». Un programme jauni de la Schola - 183ème concert, 11 avril 1930, à la « grande salle Pleyel » indique une distribution éclatante sous la direction de l'auteur. Il semble que depuis cette époque les prédictions de Léon Vallas soient confirmées.

Une œuvre, inspirée par la guerre de 1914-1918, **IIIe Symphonie** dite **Sinfonia brevis de bello gallico** précède une évolution du compositeur. La vie musicale se transforme, un second mariage a lieu, les vacances ne se passent plus dans les Cévennes mais sur la Côte d'Azur. Le dépaysement de cet homme si sensible aux aspects de la nature nous valut, pour orchestre, **Poème des rivages** (1919), **Dyptique méditerranéen** (1926). Auparavant il avait écrit un livre sur Beethoven (1911) puis, chargé en 1912 de la classe d'orchestre au Conservatoire, il devait la garder jusqu'en 1929.

A soixante-dix ans, il a accompli sa deuxième tournée aux Etats-Unis. En revenant, une opérette (genre bien inattendu chez un tel musicien) **Le Rêve de Cinyras** fut destinée à la « Petite Scène » où elle fut créée trois ans plus tard.

Dans les dernières années d'une vie aussi étonnante d'activité nous ne trouverons que des œuvres de musique de chambre : le **Quintette** op. 81, la **Sonate en Ré pour violoncelle et piano, Concert** pour flûte, violoncelle et orchestre à cordes, **Suite** pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe (1927), un **Septuor**, troisième **Quatuor à cordes** (1928), **Trio** (1929), **Fantaisie** pour piano, **Chansons du Vivarais** (2ème recueil - 1930), œuvres qui conservent une jeunesse étonnante chez un homme de cet âge. Ajoutons un livre sur Wagner (1929) des pièces pour orgue **Vêpres du commun d'un martyr**, des motets.

A quatre-vingts ans Vincent d'Indy écrit encore pour les voix, projette un quatrième **Quatuor**. Il va encore enseigner à la Schola mais une mort subite, le 2 décembre 1931, interrompt brusquement une vie extraordinairement remplie dans tous les domaines qui concernent notre art.

Et maintenant qu'en reste-t-il ? Je n'ose pas avancer trois ou quatre titres... Bien sûr le début du final de la Cévénole a servi (et sert peut-être encore) d'indicatif à une émission agricole (!). Mais qui, parmi les auditeurs particuliers de cette émission pouvait (ou peut encore) penser que cette « moulinette » (c'était bien mauvais !) avait pour auteur un homme qui fit **Fervaal** ?

Cet homme avait du caractère, de l'autorité. Pour certains il fut « un sectaire » pour d'autres un « maître d'école » ou les deux à la fois... Il est évident que cet amoureux de la nature, si proche de la terre, des paysans, ce laborieux n'avait ni le temps ni le désir de s'entourer d'une cour de thuriféraires. Sa musique, à deux ou trois exceptions près, ne peut toucher la foule et pourtant elle est très près du peuple par certains côtés. Comme le dit Paul Landormy « il n'a point l'esprit des raffinés mais il a l'ingéniosité des simples, d'un tour parfois si compliqué ». Vincent d'Indy a suivi sa mission en indépendant fidèle à cette phrase prononcée par Wilhelm, le maître-fondeur du **Chant de la Cloche** : « l'Artiste fait son œuvre et le reste n'est rien ».

On lui reprochera encore longtemps ses préjugés, son esprit conformistes, ses habitudes ; on ne supporterait peut-être plus cette autorité à une époque où la personnalité d'un individu rencontre l'hostilité avant même qu'elle se soit complètement révélée. On lui a reproché aussi les contradictions dans ses actes, dans les pages de ses écrits. J'ai fait allusion à la position qu'il avait prise vis-à-vis des critiques :

« Je considère la critique comme absolument inutile, je dirai même comme nuisible... La critique est en général l'opinion d'un monsieur quelconque sur une œuvre. En quoi cette opinion pourrait-elle être de quelque utilité au développement de l'Art ? Autant il peut être intéressant de connaître les idées, même erronées, de certains hommes de génie, ou même de grand talent, comme Gœthe, Schumann, Wagner, Sainte-Beuve, Michelet, lorsqu'ils veulent bien faire de la critique, autant il est indifférend de savoir que monsieur tel ou tel aime ou n'aime pas telle œuvre dramatique ou musicale ». (Revue d'Art Dramatique, 5 février 1899).

Vous serez peut-être de cet avis et ce n'est pas moi qui voudrais vous contredire... Mais avouons que c'était fort maladroit d'écrire cela pour un compositeur... Ce le fut encore bien plus quand l'auteur de cette assertion prit lui-même la plume pour faire de la critique...

Voilà certes un exemple significatif de contradiction !

Mais le temps n'a-t-il pas décanté tout cela ? Sur la balance n'y a-t-il pas un plateau qui pèse plus lourd que ces considérations ? C'est cela qui doit nous intéresser avant tout. Qu'on mette sur les pupitres quelques pages du **Camp de Wallenstein** ou de **Fervaal** et qu'importe si l'auteur portait la barbe ou avait un caractère qui ne nous convient pas.

La Musique d'abord ! Il y en a à foison chez Vincent d'Indy, qu'on se le rappelle bientôt !

PIERRE PAUBON.

(A suivre).

(1) Début de cet article dans le journal n° 212, Avril 1968.

Erratum. — Dans le début de cet article, journal n° 212, p. 4, 5ème colonne, avant dernier paragraphe, 10ème ligne, lire : la vue de Vernoux et non la rue...

AMICALE DES A. MUSICIENS DU 46ème R.I.

Toujours fidèle à sa « tradition », à ses « souvenirs », « l'Amicale des Anciens musiciens » du 46ème R.I. se réunissait, ce dimanche 3 mars dernier 1968, derrière son « fanion » en la caserne de Reuilly, devant les plaques commémoratives portant les noms de ses « morts » au champ d'honneur »... et pour honorer encore leur mémoire.

C'est en effet, en fin février 1915 qu'eurent lieu ces « combats », livrés à Vauquois, qui valurent à la « Musique du 46ème R.I. » une citation à l'ordre de la « 10ème D.I » Presque la moitié de l'effectif de la Musique, leur chef et sous chef en tête, y trouvèrent la mort en animant les combats avec les « accents » d'une Marseillaise sublime, et longuement répétée. Cet anniversaire est toujours honoré avec ferveur par nos anciens auxquels se joignent maintenant les jeunes. Le général, Cdt d'Armes de Reuilly et le général-directeur du Génie étaient représentés à cette émouvante réunion. Les tambours et clairons du 8ème Régt des transmissions y assuraient l'exécution des souvenirs réglementaires. Les représentants des Grandes Musiques de la Garde Républicaine ; de la Musique principale de l'Air ; des Gardiens de la Paix ; ainsi qu'une délégation des « A ». Musiciens du 76ème R.I. et de l'Amicale de « Vauquois », étaient également présents. Après la traditionnelle cérémonie des Couleurs, suivie par le dépôt des gerbes devant les plaques, notre distingué président Cavent-Desgrange rappelait quelques émouvants souvenirs et remerciait toutes les hautes autorités et personnalités présentes, sans oublier le vigilant casernier M. Gouy, qui veille toujours avec soins, sur les plaques et leur Grand-Mur !... Puis ce fut la réunion générale, au mess des Officiers, pour le renouvellement du bureau de l'Amicale, réélu à l'unanimité ; pour la présentation du rapport moral, du rapport financier, par nos camarades P. Commeau et H. Lenglet. Et ce fut ensuite, l'envol vers les joyeuses dégustations culinaires, de nos anciens, accompagnés par leurs charmantes compagnes. Nul n'ignore que la musique du 46ème R.I. est en garnison à Berlin depuis la fin de la dernière guerre. Ayant l'honneur d'y être invité, et à l'occasion des manifestations du 14 juillet organisées par le « haut commandement » des troupes françaises d'occupation, je puis certifier que l'accueil fait à notre armée, et en particulier à notre musique du 46ème R.I., par les foules allemandes et berlinoises est particulièrement impressionnant ! Le grand concert qu'elle donne en soirée, dans l'un des plus grands jardins de Berlin, attire une foule immense et sympathique, qui vient y acclamer l'armée Française, en applaudissant avec vigueur nos musiciens !

Je me permets de joindre à ce compte-rendu un aperçu historique de la Musique du 46ème R.I. dû à la plume de mon jeune camarade le Cap. G. Gallas, qui fut l'un de ses chefs et qui après sa fin de stage a été affecté à la direction de la musique régionale de la 4ème région militaire à Bordeaux.

Cap. F. Boyer, ex-chef de Musique du 46ème R.I.

APERCU HISTORIQUE DE LA MUSIQUE DU 46ème R.I.

La musique du 46ème R.I. fut créée en 1644 dès la formation du régiment, sous le titre de « Mazarin Français » par le marquis de Castelnau.

Comme toutes les fanfares et musiques d'alors, les musiciens étaient munis de fifres, de tambours, cors, de serpents (bassons), grosses caisses et cymbales et jouaient des airs guerriers et certaines sonneries régimentaires d'attaque ou de retraite. Ils animèrent ainsi les combats, électrisèrent les combattants qui montaient à l'assaut.

La Musique du 46ème R.I. s'illustra sur tous les champs de bataille depuis 1684, et tout particulièrement pendant les campagnes de la Révolution (1792-1800) Arcole (1796), Rivoli (1797) Zurich (1799) sous lesquelles se développe l'action d'un « La Tour d'Auvergne », le glorieux Capitaine qui refusa honneurs et récompenses.

Elle prit également une part active aux campagnes de l'Empire (1805-1815) Austerlitz (1805) la Moskowa (1812).

Napoléon reconnut l'importance des musiques militaires qu'il avait supprimées pendant le Consulat ; il les rétablit avec leurs timbaliers légendaires. La Musique de sa Garde comptait plus de cent musiciens et tous les régiments de ligne furent dotés d'une Musique (dont celle du 46ème R.I.) composée d'instruments dont le nombre n'a jamais été égalé.

Enfin, c'est 1915, au combat de Vauquois que la Musique reçut les honneurs de la guerre, où furent tués le chef de musique Winck et son tambour major, alors que son sous-chef, Monsieur Laty fut grièvement blessé ainsi qu'une vingtaine de musiciens, dont 16 tués.

En tête des plaques apposées sur le « Mur », dans la caserne de Reuilly à Paris, sont gravés les noms du chef de Musique Winck et du sous-chef Lusinski. A leur côté, la citation à l'ordre de la 10ème division d'Infanterie sanctionne la courageuse conduite des musiciens du 46ème R.I. ; car on peut certifier que grâce à eux, à leur ténacité, à leur bravoure, à leur sacrifice, Vauquois comme sa sœur Valmy, fut conquise aux accents de la Marseillaise.

La paix ramena le régiment à Paris, c'est là que le Chef de Musique, le Commandant Viot reconstitua la Musique, dont Monsieur Burlé, actuellement trésorier de l'Amicale des Anciens Musiciens des Armées, était le sous-chef.

En 1935 elle fut placée sous la direction de l'un des meilleurs chefs de musique de l'armée, le capitaine Félix Boyer, compositeur de valeur, président d'honneur des Anciens Musiciens du 46ème R.I. Elle devint d'une des plus brillantes formations après la Garde, dont le chef actuel et son chef-adjoint, sont de ses anciens musiciens.

La Musique du 46ème R.I. est présente à Berlin depuis 1946. Demandée de tous côtés, de Berlin à Baden-Baden, en passant par Hanovre, Hambourg... Elle se manifeste infatigablement, à la satisfaction générale, en concerts et productions musicales de tous genres. Elle fut dirigée successivement par les Capitaines Loup, Candillier, Richard, Pelé. Je remplaçais ce dernier en 1963. Récemment affecté à la direction de la Musique de la 4ème région militaire à Bordeaux, c'est le chef de musique-Lieutenant Lamarre qui a pris ma succession. L'insigne du Régiment, porté avec fierté, présente un profil de « La Tour d'Auvergne » premier grenadier de la République, avec cette devise : « Plutôt mourir que faillir ».

Le chef de Musique Capitaine
G. Gallas

Charles KŒCHLIN

(Suite de la page 1)

miration et respect, voilà bien les sentiments que l'on peut éprouver devant une œuvre qui n'est pas seulement quantitative. Elle contient de vraies richesses de sensibilité, d'imagination, d'art raffiné et cependant transparent et lumineux. C'est une œuvre écrite dans la lumière et dans la joie, non une joie factice ou nerveuse, mais la joie pure et noble de l'âme sereine et elle est avant tout marquée par une extraordinaire indépendance d'idées et une totale liberté d'allure. Autant dans ses vastes compositions symphoniques que dans la plus modeste de ses œuvres de musique de chambre, la personnalité de Charles Kœchlin est celle d'un artiste qui refuse tout procédé pour n'écrire que ce qu'il veut, comme il le veut, avec des moyens appropriés exactement à la mesure de chaque œuvre. Déjà cent années nous séparent de sa naissance mais la fraîcheur de la musique de Charles Kœchlin demeure intacte tout entière. Voici déjà dix-sept ans qui nous séparent de sa mort mais bien peu de choses, vraiment, ont été faites pour qu'une œuvre de cette importance pénètre davantage dans l'oreille du public. Les sociétés symphoniques, les concerts de musique de chambre, les virtuoses, les concertistes ne puisent presque jamais dans ces trésors de pensée, d'art que constitue l'œuvre de Charles Kœchlin. Et c'est à cet endroit de son texte de présentation qu'Henri Sauguet a cité la phrase du critique anglais que j'ai rapportée au début du présent article à propos de l'étranger où il faut aller pour entendre exécuter les grandes œuvres de Kœchlin.

J'ai tenu à reproduire ici — tant elles sont justes et admirablement exprimées — les réflexions du compositeur Henri Sauguet et je ne veux pas omettre les mots qu'il a prononcés en terminant sa présentation pour « souhaiter qu'une telle audition donne à tous, interprètes et auditeurs, le goût de pénétrer plus avant dans l'univers prodigieux et rare de Charles Kœchlin. L'un des musiciens français les plus dignes de figurer au Panthéon des gloires « non seulement nationales mais de la civilisation contemporaine ».

Comme je l'ai dit précédemment, Charles Kœchlin avait commencé l'étude de la musique étant très jeune. Il fréquentait assidûment les concerts et l'on peut dire qu'il reçut vraiment le coup de foudre qui devait avoir une action déterminante sur l'orientation de sa vie quand il entendit le grand pianiste Charles de Bériot interpréter des œuvres de Chopin. C'est en 1879 que son goût inné pour la musique se manifesta nettement quand il se risqua avec délection à improviser au piano, puis à composer. Il détruisit d'ailleurs tous ces premiers essais d'écriture quand il entra à Polytechnique mais, tout en se livrant ardemment aux mathématiques, ce que l'on pourrait appeler sans paradoxe « la poésie des nombres », sa nature musicale, loin de se dessécher trouva dans la résolution des équations les plus difficiles un élément puissant qui développa en lui le sentiment de l'harmonie et de la logique. Un mathématicien ne devient pas forcément un musicien, s'il ne ressent pas en lui-même un attrait pour l'art des sons, mais tout musicien, même s'il est nul en mathématiques, apprend à son insu à faire chanter les nombres car, ainsi que l'a dit très pertinemment jadis l'illustre mathématicien et philosophe Leibnitz : « la musique est un exercice inconscient d'arithmétique ». A plus forte raison, si ce musicien est doublé d'un mathématicien, l'exercice de son art gagne très loin en profondeur. Il fait connaître à l'artiste les « causes » aussi bien que les « effets ». Il n'y a nulle antinomie, comme on pourrait le croire, entre la musique, si libre et si fantaisiste, si alliée qu'elle puisse être, et l'implacable mathématique. Au contraire, il y a filiation, celle-ci étant mère de celle-là. Ce n'est pas pour rien qu'on emploie couramment les expressions : « déchiffrer une partition d'orchestre », « réaliser une base chiffrée », car la musique, par tous ses signes qui sont des symboles des nombres, tant dans l'harmonie, dans la mélodie, dans les rapports des vibrations et des intonations sonores, dans les fonctions tonales, la dualité du majeur et du mineur, que dans les rapports rythmiques, est un reflet de l'harmonie universelle, on peut même dire un fidèle reflet. Beaucoup trop de musiciens, pourtant très instruits et très habiles dans la pratique de leur art, n'ont qu'une faible idée de cela. Au cours d'un passionnant entretien que j'ai eu un jour avec Charles Kœchlin, j'ai pu constater avec admiration quelle était l'étendue du savoir de cet homme exceptionnel, au demeurant si simple. Dans les propos de ce musicien-mathématicien, comme d'ailleurs dans ceux de Prudent Pruvost dont j'ai déjà longuement parlé dans ces colonnes et que Kœchlin admirait, j'ai bien compris ce que représentent les nombres et ce sont de tels esprits qui m'ont entrouvert les portes du domaine immense et mystérieux de l'arithmosophie. Je reviendrai quelque jour sur ce sujet. Qu'il me soit seulement permis d'affirmer encore, comme je l'ai dit plus haut, que Kœchlin ne s'est fourvoyé ni dans la polytechnique, ni dans la musique. Il était chez lui partout tant son intelligence était vaste.

Revenons à son entrée au Conservatoire en 1889 quand il eut quitté Polytechnique. Il fut admis successivement dans les classes de Taudou, pour l'harmonie, André Gédalge, pour le contrepoint et la fugue, Massenet et enfin Gabriel Fauré pour la composition. Ses études furent particulièrement brillantes et rapides. A peine entré dans la classe de Fauré, le maître découvrit en lui un disciple d'une rare qualité et il n'hésita pas à lui confier d'abord le soin d'orchestrer la partition de sa musique de scène pour « Pelléas et Mélisande » et, quelques années plus tard, il le nomma officiellement répétiteur de sa classe. On peut juger par là de l'estime en laquelle il était tenu par un tel maître, et de ce que cela peut signifier. Kœchlin a été le condisciple, chez Fauré, de deux autres musiciens qui allaient bientôt devenir aussi deux grands maîtres de la musique française : Maurice Ravel et Florent Schmitt et, avec eux et Gabriel Fauré lui-même, il fut l'un des fondateurs de la Société Musicale Indépendante : la S.M.I.

Outre de nombreux articles dans la « Gazette des Beaux-Arts », dans la « Chronique des Arts » et dans la « Revue Musicale », Kœchlin a écrit une « Etude sur les notes de passage » (Paris, Monde Musical, 1922), un « Précis des règles du contrepoint » (Paris, Heugel, 1927) et un « Traité des règles de l'harmonie » (Paris, Eschig, 1928), ouvrage en trois volumes, des monographies de Gabriel Fauré (Paris, Alcan, 1927) et de Claude Debussy (Paris, Laurens, 1927), de magistrales études sur le choral, sur la polyphonie modale, un solfège progressif, enfin deux importantes études pour l'Encyclopédie de la Musique sur les tendances de la jeune école française et sur les Théories harmoniques contemporaines.

Le catalogue de ses compositions est considérable : 13 sonatines dont 4 à quatre mains, ainsi que des petites pièces pour piano ; une suite pour quatre mains et une autre pour deux pianos ; des recueils pour piano (Heures Persanes, Paysages et Marines (2 cahiers). La plupart des œuvres qui s'y trouvent ont été orchestrées. Il a écrit aussi une magnifique Ballade pour piano et orchestre, des sonates pour flûte et piano, pour alto et piano, violon et piano, violoncelle et piano, hautbois et piano, pour cor et piano, 2 flûtes, trois quatuors à cordes, un quintette avec piano, sa suite « Primavera » charmant quintette pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe, des œuvres symphoniques comme « Les Vendanges », « La Forêt Païenne » ballet dont 3 parties ont été données au concert en 1922. Deux autres ballets : « La Divine Vesprée » et celui inspiré par « Le Livre de la Jungle », de Rudyard Kipling. Il faut ajouter à tout cela d'autres œuvres pour orgue, orchestre et chœurs, sa partition « L'Abbaye » et une pastorale biblique en un acte : « Jacob chez Laban », quatre recueils de mélodies, je ne puis vraiment tout citer. Dans tous ces ouvrages, Kœchlin nous révèle dans toute sa sincérité une personnalité extrêmement attachante et il nous montre comment son esprit savait découvrir les plus subtils secrets de l'harmonie. Il possédait ce don précieux d'établir entre le texte d'un poème et les sons de sa musique les plus secrètes correspondances. Quelques accords à la fois judicieusement et instinctivement choisis lui suffisaient souvent pour créer un décor auriculaire idéal, capable de donner aux mots chantés toute leur puissance de suggestion et d'expression. Qu'on écoute seulement la mélodie et les harmonies qu'il a trouvées pour le poème tragique et désespéré de Leconte de Lisle, « L'Astre rouge », composition réalisée par le musicien à l'âge de vingt-deux ans, et aussi bien d'autres de ses mélodies inspirées par des vers de Verlaine, Haraucourt, Samain, Kipling, et l'on verra combien le savant Charles Kœchlin était profondément artiste, combien le musicien savait nous rendre sensibles les rêves des poètes, ce qui prouve à quel point il était poète lui-même

Et Kœchlin savait aussi, quand il le fallait, se livrer à la fantaisie et à l'humour. Qu'on en juge en écoutant sa composition symphonique nous transportant chez les Bandar-Log, ce peuple des singes que nous révèle Kipling dans son « Livre de la Jungle ». C'est étourdissant de fantaisie. Dans son livre, l'auteur écrit : « Alors commença leur fuite, et la fuite du Peuple Singe au travers de la patrie des arbres est une chose que personne ne décrira jamais. Ils y ont leurs routes régulières et leurs chemins de traverse, des côtes et des descentes, tous tracés à cinquante, soixante et cent pieds au-dessus du sol, par lesquels ils voyagent, même la nuit, s'il le faut ». Eh bien ! contrairement à ce que Kipling défiait quiconque de faire, il s'est trouvé quelqu'un, un musicien, pour nous faire assister « de auditu » à cette fuite folle des Bandar-Log, à leurs voltiges, à leurs jeux icariens et simiesques, à leurs bondissements accompagnés de mille criailleries et jacasseries. Et ce musicien humoriste ce fut précisément Charles Kœchlin. Dans cet épisode symphonique évoquant toute la fantaisie, l'agilité et l'acrobatie de ces trépidants quadrumanes, Kœchlin est savoureusement divertissant et son fugato sur un thème s'apparentant curieusement à notre « J'ai du bon tabac dans ma tabatière » est d'un humour de la meilleure veine.

On voit donc quelle variété nous trouvons dans les œuvres de Kœchlin. On y trouve tour à tour, selon les circonstances, de la grandeur, de la noblesse, de la fantaisie, du tragique, de l'amour et aussi de l'esprit, du meilleur et du plus fin. Voilà le grand artiste que nos organisateurs de concerts ont si longtemps négligé pour notre plus grand dommage. Cela demande réparation et il faut espérer que de telles œuvres ne seront plus dorénavant tenues à l'écart. Nous les désirons mises en pleine lumière comme elles en sont dignes.

Charles Kœchlin s'est voué aussi à l'enseignement et il a formé des disciples de haute qualité parmi lesquels nous trouvons le regretté Francis Poulenc et cet autre excellent compositeur qu'est Henri Sauguet. Comme l'a dit si bien celui-ci, Kœchlin était un esprit absolument indépendant et d'une totale liberté d'allure. Pour donner une simple idée de son goût à garder ses coudées franches et à son désir de n'importuner personne, je puis dire que, personnellement, j'ai souvent rencontré ce grand musicien faisant patiemment la queue avenue Victoria, au Châtelet, pour attendre son tour de payer sa place aux Concerts Colonne à la galerie du « paradis ». Or, avec la situation qu'il occupait dans le monde musical, il eût suffi que Kœchlin se présentât au contrôle pour qu'une place lui fût volontiers offerte au balcon ou aux fauteuils d'orchestre. Mais non, notre bon Kœchlin préférait monter librement là-haut pour écouter de la musique sans déranger qui que ce fût. Tel était ce cher vieillard à la longue barbe argentée, ce grand maître dont la silhouette enveloppée dans une vaste houppelande et surmontée d'un feutre mou aux larges bords était bien connue de tous les habitués des concerts

Lors de l'émission radiophonique en l'honneur du centenaire de Kœchlin, présentée le 10 novembre dernier par Henri Sauguet, nous avons pu entendre la Sonate pour cor et piano (op. 70), interprétée par Georges Barboteu et Henriette Puig-Roget, les « Sept Chansons pour Gladys », chantées par Edith Stokhausen, les « Pastorales » pour piano, avec H. Puig-Roget et la suite « Primavera », avec Edith Cariven-Martel, harpiste, Robert Bochut, flûtiste, Henri Bronschwack, violoniste ; André Faucheux, altiste, et Jacques Nels, violoncelliste. Les 1er et 8 décembre suivants, deux émissions données en multiplex et présentées par Gaston Brenta nous ont permis d'entendre de nouveau la Sonate (op. 70) pour cor et piano, exécutée par Ed. Lenoir et Isidore Karr, de la Radio Suisse Romande, trois mélodies chantées par Gaston Germain, de Radio-Canada et accompagné par Hélène Trespaillé, et le 3ème Quatuor à cordes en ré par le Quatuor de la Radio Belge. Au second multiplex du 8 décembre, l'orchestre de la Suisse Romande nous a donné les cinq magnifiques « Chorals dans les modes du Moyen-Age » et la pianiste Henriette Faure, accompagnée par l'orchestre de la Radio Belge sous la direction de Frantz André, interprétait la « Ballade » pour piano et orchestre, écrite en 1913.

Au cours d'autres émissions ; nos oreilles ont pu s'offrir le régal symphonique des fantaisies malicieuses et acrobatiques des « Bandar-Log », traduites par l'orchestre de la RCA sous la direction d'Antal Doratl. Toutes ces exécutions nous ont ravis et sont donc fort louables mais il ne faut pas en rester là. L'hommage rendu légitimement à un aussi grand musicien que Charles Kœchlin pour son centenaire doit normalement se poursuivre et nous formons le souhait de réentendre non seulement toutes ces œuvres au cours de concerts ultérieurs mais aussi celui de bien connaître toutes les autres. La matière est assez riche pour donner un attrait de haute qualité à de nombreux programmes.

Dans la première de ses deux présentations, Gaston Brenta a très justement fait remarquer que l'Alsacien Kœchlin n'aimait guère qu'on prononçât son nom à l'allemande, soit, phonétiquement « Keuchlin » ou plus exactement « Keuchline ». Il en éprouvait même un certain agacement et il souhaitait qu'on l'appelât « Kéclin » ou « Keuclin », bien que ce nom soit indéniablement d'origine germanique. Si l'on veut bien me permettre de faire un peu d'onomastique et plus encore de sémantique, je constaterai que le mot allemand « Koch » signifie « cuisinier » et que le suffixe diminutif « lein » fait donc de « Kœchlein » un « petit cuisinier » ou « marmiton ». En anglais, cuisinier se traduit par « cook » et, en néerlandais, par « Kok ». Tout cela prouve donc que Kœchlin est bien un nom d'origine anglo-saxonne. Mais, ce qu'il y a de très remarquable, c'est que le mot anglais « cook », dérivé de la racine « Kok » néerlandaise s'est transformé en français en « coq » pour désigner le cuisinier d'un bateau et aussi en « queux » ou « maître-queux dans l'art culinaire. Mais ce n'est pas tout car, d'un tout autre côté, le mot latin « cocinus » (rien de commun avec le cosinus trique) veut dire « cuisinier » et que la racine a formé en espagnol les mots « cocina » et « cocinero », et, en italien « cuccina » et « cuoco ». Il y a mieux encore puisque nous connaissons (en français) le mot « coquelin » qui a exactement la même valeur sémantique que le nom de notre musicien et qui, au surplus, a été chez nous le patronyme d'une illustre famille de comédiens. Il n'y a pas loin, en vérité, de la prononciation du nom « Coquelin » à celle de notre « Kœchlin »

Pas plus que les vieilles gens de mon âge n'ont oublié ce que fut l'art du fameux créateur de « Cyrano de Bergerac », nos contemporains ne doivent ignorer ce que représente le nom de Kœchlin dans la musique française, et ils doivent aussi s'en souvenir.

André PETIOT.

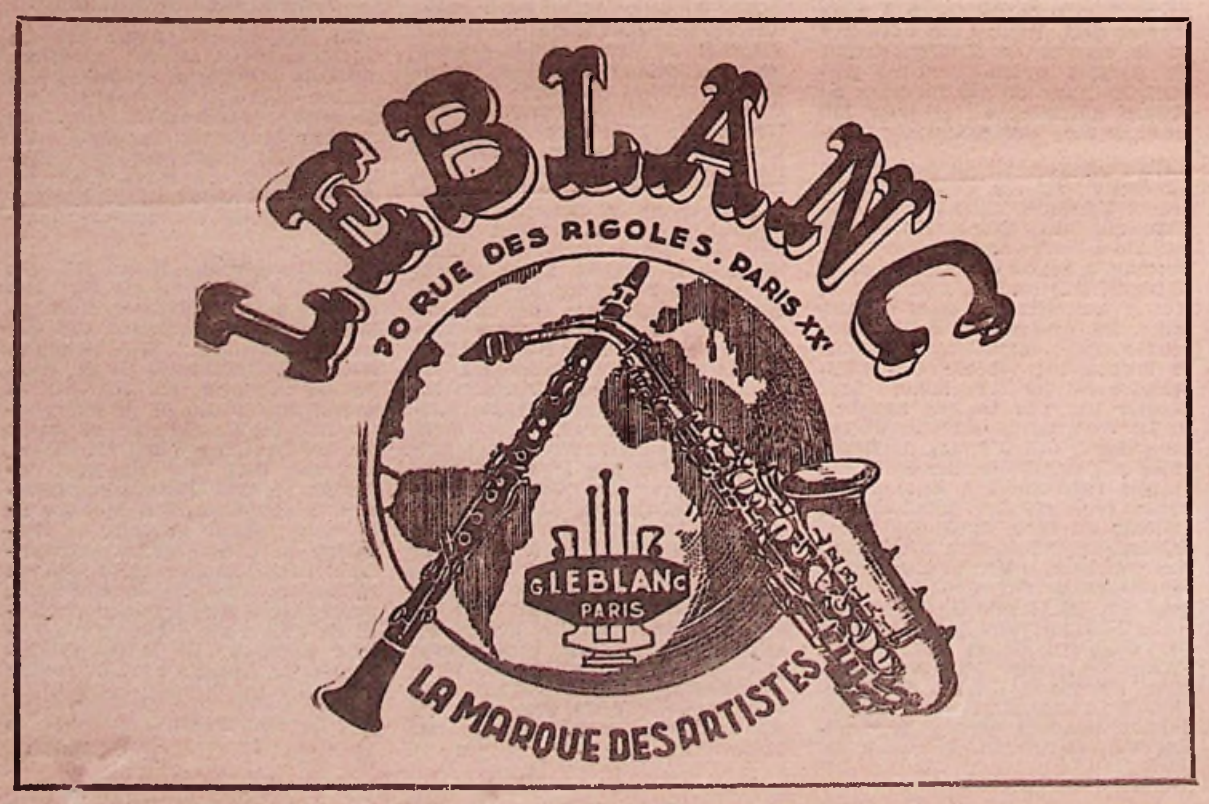

POINT DE VUE D'UN JEUNE SUR LA MUSIQUE

L'OPÉRA

V) UNE SYNTHESE THEATRALE :

« Des rapports nouveaux entre le son, le geste et la voix (...) c'est cela le théâtre »

Antonin ARTAUD

Si nous avons pu corriger le pessimisme de notre dernier article par un peu d'espoir c'est en partie grâce aux perspectives nouvelles et sérieuses qui s'ouvrent à l'art de la scène.

Elles succèdent à un long processus de dégradation qui a conduit un certain théâtre dramatique aux scléroses du « psychologisme » et de l'engagement stérile, et l'opéra aux hésitations que l'on sait entre l'immobilisme et l'hermétisme. Un retour aux sources s'est esquissé, dans de multiples directions toutes résumées dans ce slogan un peu galvaudé, « A la recherche du Spectacle total ».

C'est vers la Grèce, l'Inde, la Chine, le Japon que se sont tournés les regards.

De la Grèce l'Occident a hérité une conception syncrétique du théâtre, un sens de l'harmonie dans les rapports que doivent entretenir sur la scène, poésie, musique, danse et composition plastique. L'archétype ainsi défini n'a guère de réalité dans notre théâtre du XIXème siècle et demeure une image idéale donc abstraite.

L'Orient nous offre plus : un théâtre vivant, d'un syncrétisme naturel, enraciné dans une tradition millénaire, où tout concourt au chant profond d'une magie verbale, musicale, corporelle, qui trouve sa dimension spirituelle dans l'incantation.

Cette fascination, à la limite de la mystique religieuse et du paganisme, constitue l'essentiel de la révélation qu'Antonin Artaud a magistralement développée dans « Le Théâtre et son double ».

Ce qui est vrai pour l'évolution de la musique symphonique de Jolivet à Messiaen et J. Charpentier, l'est aussi pour le théâtre : l'inspiration vient de l'Orient.

Les sources étant reconnues, quels enseignements en ont été tirés ?

— La nécessité de rendre à la cérémonie théâtrale son pouvoir d'incantation.

— L'utilisation en conséquence de toutes les possibilités expressives de l'homme, des plus rudimentaires aux plus élaborées, du cri à la prière.

— La formation d'acteurs capables de se plier aux disciplines les plus diverses allant de la danse jusqu'à la déclamation lyrique ou parlée.

Deux illustrations de ces principes viennent d'être présentées au public l'hiver dernier : l'Antigone du Living Théâtre et la Messe pour le Temps présent de Maurice Béjart.

Le choix des œuvres et des titres est significatif : le Living retrouve la tragédie antique à travers Brecht et Artaud, Béjart compose une « messe » nourrie de textes du Bouddha et du Cantique des Cantiques.

Que la mode s'empare de « l'Orientalisme », que la jeunesse y trouve de nouveaux « gadgets » ne doit pas nous faire sous-estimer ces témoignages d'une tendance tout à fait passionnante.

Pour la première fois depuis longtemps il se passe sur une scène quelque chose qui n'est ni de la littérature mise en dialogues ou en récitatifs, ni de la danse plaquée sur une symphonie, mais un complexe nouveau dans lequel la voix humaine épuise ses possibilités en modulant son cri jusqu'au chant lyrique, le corps épouse les rythmes d'un texte musical ou parlé, sans que jamais l'unité d'expression ne soit brisée.

EST-CE LA LE NOUVEL OPERA ?

Réduire l'opéra de demain à cette cérémonie dansée et parlée ne peut bien sûr nous satisfaire.

Il est cependant indéniable que cette forme de spectacle est appelée à maintenir l'attention d'un public que le théâtre traditionnel a déçu.

Le spectacle total n'est pas la solution des problèmes de l'opéra, il en est un concurrent dangereux.

Devant cette offensive, l'opéra perdra la partie s'il se confirme — comme aujourd'hui — dans l'avant-garde musicale. L'opéra, pour survivre, doit trouver un modus vivendi entre le « Domaine Musical » et la routine.

Ceci n'est possible que dans le cadre d'une politique d'incitation à la création lyrique qui suppose :

— la formation d'une troupe permanente, homogène et disciplinée ;

— le soutien d'un public populaire seul capable d'entraîner les créateurs (et singulièrement les musiciens) dans un mouvement de création qui réveille l'enthousiasme de ceux qui aujourd'hui se détournent d'un genre quelque peu méprisé.

Qu'il nous soit permis de dire que cette politique réclame un animateur et que Jean Vilar nous paraît le mieux placé pour jouer ce rôle ; nous aurons l'occasion prochainement de justifier ce choix.

Jean CABOURG.

VACANCES MUSICALES

NICE (CIMIEZ)

Académie Internationale d'Eté : Musique, Théâtre, Peinture, Dessin, Langue Française (1er juillet - 30 août).

Nice - 06, villa « Paradiso », 24, bd de Cimiez.

Ecrire à : 89 bis, avenue Sainte-Marie, 94 - Saint-Mandé.

Conditions d'accueil pour les étudiants :

1) Résidence universitaire (filles et garçons) + chambres individuelles (nombre de places limité) :

Chambre, 6 F par jour.

Petit déjeuner, 1,50 F.

Repas (rest. universitaire), 3,70 F.

(Le secrétariat s'occupe de la réservation directe).

La réservation de la chambre devra correspondre exclusivement aux dates début et fin des cours suivis par l'étudiant.

Il n'y a pas de pavillon pour les ménages.

2. **Possibilités de location de chambres en ville : les adresses sont transmises par le secrétariat à l'étudiant lequel s'entend directement avec le propriétaire de la chambre proposée.**

Réservation à la Cité Universitaire.

Le droit d'inscription de 20 F et le paiement de la chambre à la cité universitaire (6 F par jour), seront joints à la feuille verte « Inscription ».

Paiement de chambre :

25 jours à 6 F = 150 F.

26 jours à 6 F = 156 F.

Adresser avec votre inscription, le règlement des frais à « l'Académie Internationale d'Eté », soit par chèque bancaire, soit au C.C. Postal-Paris 321-17.

Secrétariat : 89 bis, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (Val de Marne 94), tél. 328.27.81.

LES GRAILES EN LANGUEDOC

(Suite de la page 1)

l'air reste inchangée, la continuité de la colonne par lui provoquée diffère Il est conique : longueur totale 477 mm.

Est-ce une Copie ?... Une création ?... Tout laisse à croire qu'il est de facture XVI^e. En Languedoc, ils constituaient un véritable engouement populaire. Mais seuls, à présent, les Grailes existent de nos jours, la reprise en étant assurée pour le moment.

Ensuite, le Gracile Hautbois du Poitou vit le jour, ceux de Cacie, d'Amour, bien plus scientifiques, parurent.

En 1690, la première clarinette fut en mains, de l'importance des Grailes et en Do, n'ayant qu'une seule clé avec ses sonorités rondes, graves, veloutées, elle fit impression, ébranla les nôtres. Ils en adoptèrent alors l'usage de la clé pour la note grave. Les anneaux de serrage se firent en os, certains ateliers régionaux poussèrent le luxe jusqu'à les fabriquer en ivoire, ce fut tout comme novation pour les Grailes.

Vers 1830-40, Pep Ventura, le délicieux joueur de la Prima ou Tipla en Catalan, fit transformer sa Gaita-Gralla.

En 1850, à son ami Toron, le luthier de Perpignan, il commanda, fit fabriquer plus exactement, la première Tenora.

L'instrument conservait son sui generi de sonorité avec de bien plus riches possibilités.

En 1846 se situe alors la fabrication et commercialisation du hautbois d'Harmonie avec ses 52 centimètres (actuellement 55). Instrument de grande valeur et d'importance à l'Orchestre Harmonique.

Ainsi, chronologiquement, peut se poser le problème mais il ne résoud pas, ne répond pas à l'interrogation.

A quelle date exactement l'Atelier de Vabre a-t-il fabriqué cette merveille de Hautbois aux sonorités harmonieuses ?

DES COBLAS

La Prima et la Tenora, avec leurs possibilités de 3 à 4 octaves respectives laissent, loin derrière elles les simples Grailes. Est-ce à dire que de l'orchestique populaire à 5 ou 7 musiciens, ce soit la seule formule ? Les nôtres, voués à aller par deux, complétés par le tambournet traditionnel et le tamboro, sont pour l'avenir la bonne ressource folklorique. L'orchestre ainsi rétabli, objet de dernières gravures, jouit de plus en plus de considération et d'estime. Dans le Folklore National, Ricordi, sans hésiter, en a fait un disque 45 tours intitulé le « Petit Bal Languedocien ».

Et ils sont désormais inscrits dans ce Folklore National sous le nom de : Grailes, Hautbois rustiques du Languedoc objet d'un 33 cm de chez Ricordi « En passant par le Languedoc ».

Ils sont munis désormais d'anches plus rationnelles, mieux équilibrées. Munis de 6 clés, fabriqués par les Etablissements Couesnon, ils conservent absolument comme leurs frères « girmans » ceux des Coblas, leurs sonorités d'origines, leur sui generi

Néanmoins, le premier essai en cela, datait de 1939 ; de la 7ème Fête des Vins de France le 3 juillet 1939 à Béziers, Montpellier.

A cette date trois de ces instruments furent mis en parallèle avec trois autres anciens non munis de clé, et leurs anciennes anches. Le résultat s'avéra concluant. Ils eurent les honneurs d'exécutions d'ensembles et en solis avec harmonie, en auditions en cérémonies ; accompagnés aux grandes orgues.

Musicalement, de nos jours, si les modes de l'accompagnement de nos Graileurs se sont décolorés, minimisés, il n'est que d'écouter cependant les quelques formes qu'il en reste avec... l'**Introduction dans le jeu du noble chevalet** et en la **Mazurka dite des Broderies** des disques. Ces fioritures en excroissances, de notes en-dessus, en-dessous sont des rappels d'autres temps. Elles demandent des lèvres d'acier, un bon entrainement. C'était possible à des artisans aux nombreuses heures de loisirs possibles. Voilà ce qu'ils ont su conserver de traditionnel eux aussi, dans leurs usages et relations et notamment grâce aux frères Edouard et Emilien Briançon, de Sète, Graileurs de quatre générations — de par les Cévennes, semble-t-il.

LES INSTRUMENTISTES

Ils se recrutaient parmi les bottiers, pêcheurs, garde quais, détartreurs, gardeurs d'étangs saisonniers.

Les tambours majeures comme les servants. Le Doyen nautboïste, s'il est le chef, est mieux défini sous le nom de maître.

Pour leurs « Engagements », ils avaient des feuillets avec écrit en grosse gothique ce mot. Cela signé devenait, à leurs yeux, la charte et le ne variatur du travail à assurer.

Les deux musiciens partagent le cachet. Ils font leur part aux tambours. Considérés, ils ont tous droit à table à part, à lit personnel. Déplacements, hébergements, boissons, assurés.

Les bouquets, nubes, aubettes, tours de table, plateaux, se partagent équitablement. Leurs contrats sont toujours respectés. Ponctuels ne connaissant que celui qui les a engagés, ils sont droits, honnêtes, bien que durs en discussions et pour les leurs.

Ils aiment « à se reposer » en jouant une page à eux — le plus souvent une nouveauté.

Comment se recrutaient-ils ?... Hélas, cela commence à faire partie du passé ; jusqu'à la guerre de 1914, régulièrement les jeunes de la conscription, ceux qui dansaient tous les dimanches (et 3 fois), le jour du tirage, partaient au canton, drapeaux, hautbois en tête. Après le tirage et le repas, l'on dansait. Musiciens et jeunes ayant réalisé une certaine homogénisation durant les douze mois l'on assistait le plus souvent à des assauts de danses, véritables compétitions. Les instrumentistes, eux, mettaient à profit ces rendez-vous. C'était, pour les débutants déjà qualifiés, jour « d'écolage » disait-on. Une poignée de mains déjà échangée, sans plus, constituait une désignation, un choix. Le jeune rencontrait alors l'ancien. Très peu de mots. On se comprenait. C'était ou des accords, ou de durables oppositions.

Au XVII^e et XVIII^e, d'anciens Ménétriers faisaient fonctions de maîtres. Ils formaient des élèves. Trois contrats de la Cité d'Agde nous sont ainsi parvenus (1659). Il s'agissait du droit au pot-au-feu — d'une somme fixée — et d'une remise volontaire dès les premières exécutions, tout cela pour le Maître.

Ce dernier fournissait les instruments et l'on fixait la durée de ces études. Le « jugé » à priori intervenait, mais comme il n'était que de remettre les sommes qu'après le « savoir faire » on discutait, discutait, sur la durée des études. Rien ne s'improvisait, car tout se signait et paraphait bel et bien chez le notaire. Voilà pour les contrats.

Donc le jeune ne recevait investiture qu'après rencontre, le jour du tirage.

Pas de concurrence entre eux tous. Chacun avait sa zone préférentielle ou de prédilection. Public et ensembles étaient soudés le plus souvent. Les musiciens étrangers à la région n'étaient admis que lors de grandes occasions. Celles ayant nécessité la présence de 6 ou 8 titulaires. Après cela, ceux qui s'étaient montrés « convenables » étaient admis, des autres le Prévôt s'en chargeait le cas échéant.

Tels sont les quelques faits les reliant de nos jours aux usages anciens.

Nos rythmes d'Oc sont reconsidérés (Georges Aubanel à Avignon). Les instruments Méditerranéens sont honorés d'harmonisation par Henri Tomasi.

Et donc : l'Espoir d'une Occitanie chantant ses poètes, incitant à vivre et parler Oc davantage et partout avec estime, cela paraît être dans les possibilités par ses « Us et Coustumos », mieux connues grâce aux Grailes, rois du plein air, aimés des foules en Bas-Languedoc.

Léonce BEAUMADIER.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

CONCOURS D'EXCELLENCE 1967

TITRE DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO		
A - INVENTION A 3 VOIX - Au choix	J.-S. BACH	Au choix
B - ALLEGRO EN LA	Ph.-E. BACH	PHILIPPO
C - HISTOIRES - La Cage de Cristal	J. IBERT	LEDUC
VIOLON		
FANTAISIE - Edition abrégée	Georges HUE	LEDUC
ALTO		
29ème CONCERTO - Transcription Ginot	VIOTTI	JOBERT
VIOLONCELLE		
PIECES DE CONCERT - Révision Bazelaire	COUPERIN	LEDUC
CONTREBASSE		
PIECE EN RE	Jean RIVIER	LEDUC
CHANT (toutes voix)		
1) VOCALISE	Serge LANCEN	GACHER
2) CHANSON NAPOLITAINE	St-SAENS	CHOUDENS
FLUTE		
A - SYRINX - Flûte seule	DEBUSSY	JOBERT
B - NEUF PRELUDES pour Flûte et Piano (N^os I - IV - V - VII - IX)	Pierre-Max DUBOIS	CHOUDENS
HAUTBOIS		
PATRES ET RYTHMES CHAMPETRES	F. FORET	BILLAUDOT
CLARINETTE		
PREMIERE FANTAISIE	Georges MARTY	LEDUC
BASSON		
LAMENTO ET FINAL	René MONFEUILLARD	PHILIPPO
SAX-ALTO		
TANGO ET TARENTELLE (avec le passage : Facilité)	M. DAUTREMER	LEDUC
SAX-TENOR		
VIRELAI	Georges SPORCK	BILLAUDOT
COR		
PIECE CONCERTANTE	J. SEMLER-COLLERY	LEDUC
TROMPETTE		
INTRODUCTION ET DANSE BURLESQUE	J. SEMLER-COLLERY	Maurice DECRUCK
CORNET ET BUGLE		
LEGENDE DRAMATIQUE	Jules MAZELLIER	LEDUC
TROMBONE		
VARIATIONS	E. BIGOT	LEDUC
TUBA		
BRAVACCIO	R. FAYEULLE	LEDUC
ACCORDEON		
VALSE DE CONCERT	POZZOLI	ESCHIG
GUITARE		
ASTURIAS	ALBENIZ	SALABERT

ADRESSE DES EDITEURS

BILLAUDOT ..... 14, rue de l'Echiquier - Paris-10^e.
CHOUDENS ..... 38, rue Jean-Mermoz - Paris-8^e.
DECRUCK ..... 61, avenue Raymond-Poincaré - Paris-16^e.
ESCHIG ..... 48, rue de Rome - Paris-8^e.
GACHER ..... 69, rue du Faubourg Saint-Martin - Paris-10^e.
JOBERT ..... 44, rue du Colisée Paris-8^e.
LEDUC ..... 175, rue Saint-Honoré - Paris-1er.
PHILIPPO ; COMBRE ; CONSORTIUM MUSICAL .. 24, boulevard Poissonnière - Paris 9^e.
SALABERT ..... 22, rue Chauchat - Paris-9^e.

École Nationale de musique de Bourges

LE 164^e CONCERT DE L'ASSOCIATION :

une confrontation de solistes

Donné mercredi, au Grand Théâtre, sous la présidence de M. de Saint-Jorre, chef des Services artistiques du ministère des Affaires culturelles, ce 164^e Concert de l'Association offrait un programme dont l'éclat particulier marquait, d'autre part, le 101^e concert dirigé par Charles Brown, dans la série des Concerts Classiques de l'Ecole Nationale de Musique.

L'audition s'ouvrait sur l'allègre « Sonate en do majeur », de Rossini, avec deux violons, violoncelle et contrebasse soli. Ouvrage agréable, dont la verve et l'orchestration colorée gardent le reflet de l'inspiration théâtrale du compositeur. Reflet particulièrement sensible dans le dernier mouvement où, non sans humour la contrebasse donne la réplique au premier violon, et le second au violoncelle. Dialogue par ailleurs détaillé avec esprit par Mlle M.T. Vivet et Mme Antillo-Payenneville (violons), Mme J. Plasson (violoncelle) et M. Caussé (contrebasse), artistes dont maints concerts ont révélé déjà la qualité et la sûreté de leur talent.

La suite de ce programme, panorama de musique classique et de musique contemporaine, réunissait les concours de solistes éminents.

Tout d'abord, Francis Gabin, titulaire de la classe de flûte de l'E.N.M., s'est fait l'interprète du « Concerto pour piccolo et cordes », de Vivaldi, dont il a ciselé les délicates broderies en virtuose et en musicien sensible. La nuance de l'expression est ici d'autant plus remarquable que le registre aigu et limité du picolo n'offre rien qui la facilite.

La grande « ondiste », Jeanne Loriod qui avait révélé aux auditeurs de l'Association, il y a quelques années, les ressources neuves apportées par les Ondes Martenot dans le domaine des sons, interprétait une œuvres de Marcel Landowski (l'actuel directeur de la Musique au ministère des Affaires Culturelles) : « Concerto pour Ondes Martenot. Cordes et Percussion ».

Ce concerto d'une forte expression dramatique, joue sur le raffinement de la couleur orchestrale, où les sonorités précieuses, quasi aériennes par instants, contrastent avec le rythme capricieux, heurté, de la percussion et la voix « supra-humaine » des Ondes, à laquelle la virtuosité et la musicalité de Jeanne Loriod donnent des accents émouvants.

Œuvre qui semble flotter entre « Ciel et Terre » et dont la difficile exécution permet de réunir l'excellente soliste et l'orchestre — cordes et percussion — dans un même et chaleureux compliment.

La perfection méticuleuse, la sonorité ravissante et le sentiment très marqué de Paul Taillefer, cor anglais, soliste de l'Orchestre National, ont servi avec bonheur la couleur agreste, le charme frais de « La Pastourelle », pour cor anglais et cordes, de Charles Brown. Introduction très chantée, suivie d'un dialogue d'une poésie un peu mélancolique, qui se clôt sur une cadence dont la composition permet au virtuose de mettre en valeur toutes les possibilités de son instrument. Puis, ce court poème se conclut sur une danse très vivante, enlevée par Paul Taillefer avec une grâce exquise. Tout cela est d'un art accompli.

Ce concert de solistes nous aura encore donné le vif plaisir de réentendre la prestigieuse violoncelliste qu'est Reine Flachot, dont nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, l'exceptionnelle qualité : aisance souveraine d'une technique au-delà de toute difficulté, sonorité somptueuse, jeu à la fois viril et d'une frémissante sensibilité féminine, autant de moyens qui communiquent à l'auditeur une heureuse sensation de « plénitude ».

Interprète née, c'est avec la même aisance qu'elle restitue au Couperin de l'exquise « Suite pour violoncelle et cordes », son aimable grandeur, son élégance, son souffle spirituel (beauté, dans le 4ème mouvement, de cette « Plainte », élevée par le violoncelle et étroitement doublée par l'alto) ou qu'elle fait briller la redoutable « Suite en concert pour violoncelle seul », d'André Jolivet, dont l'exécution par cœur constitue déjà une vraie performance. Et c'en est une autre encore, que donner à cette immense arabesque — rigoureusement construite, mais hérissée de difficultés acrobatiques — tout le relief expressif qu'elle comporte, autant d'éblouissante virtuosité.

Que Reine Flachot s'inscrive parmi nos grands solistes de « classe internationale », cela n'est pas douteux. Les succès qui jalonnent sa carrière sont d'ailleurs là pour en témoigner. Ajoutons aussi, en passant, que chez elle, la modestie et la simplicité sont égales à la grandeur du talent.

Le Concert s'achevait enfin sur la charmante « Sinfonietta », d'Albert Roussel, dont Charles Brown a donné une version d'une spirituelle élégance.

On ne marchandera certes pas, à l'orchestre de l'Association et à son chef, l'éloge sincère et légitime que méritent la somme et la valeur du travail accompli dans la mise au point d'un programme de cette qualité.

Roger RABOT.

GENÈVE

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BALLET
3ème CONCOURS 1967

Le jury international, constitué selon l'article 10 du réglement s'est réuni à Genève les 14, 15 et 16 janvier 1968.

L'accord de MM. Herbert Graf et Serge Golovine ayant été obtenu sous réserve des modalités d'exécution prévues par l'article 14, le jury international a décidé de décerner un premier prix unique dit « Prix de la Ville de Genève 1967 pour la Musique de Ballet » selon l'article 12, à l'œuvre intitulée « Sortilèges ». Le montant du prix est de Frs 10.000 (dix mille).

Un huissier judiciaire, Me Marc Reymond, a ouvert l'enveloppe contenant le nom du lauréat.

Il s'agit de M. Jean Derbès, né en 1937, de nationalité française.

Son œuvre, « Sortilèges », sera créée pendant la saison 1968-1969 ou en automne 1969 sur la scène du Grand-Théâtre de Genève, selon l'article 14.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P 76132 Tél ARC 62-50
Se recommander au journal

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

24, boulevard Poissonnière - PARIS-IX[e] - Tél. 824.89.24

SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
»	Solfège des débutants clé de fa	3,00
DOUEL J.	Précis d'harmonie expérimentale	12,00
»	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
»	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
»	Essai de pédagogie musicale	13,00
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et profressives	5,20
EHRMANN	Abrégé de la théorie. 4 cahiers, chaque	3,00
EXCOFFIER	Solfège manuscrit	3,50
»	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque	1,80
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUARNE	Tetit traité d'harmonie	4,00
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration	8,00
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
»	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
LEMARIE	Théorie élémentaire	3,50
»	Solfège élémentaire	3,50
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,80
»	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
»	Théorie	3,00
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque	3,50
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale	1,80
NERINI Emile	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emile	Questionnaire correspondant au précis	3,00
OULLIE	Mon premier solfège	1,80
»	Théorie simple et pratique	4,00
PANSERON	ABC du solfège	4,00
»	Suite de l'ABC	4,80
RAWSON	Traité d'orchestration jazz	10,00
REBER	Traité d'harmonie	36,00
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes, chaque	3,50
»	Avec accompagnement de piano nos 1 et 2	12,00
»	Abrégé de la théorie	2,20
»	Grande théorie	5,50
RODOLPHE	Solfège par Chapelier	3,00
»	Solfège à 2 voix	6,00
ROUGNON	Petite théorie solfège	3,00
»	Petit solfège récréatif	3,50
»	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
»	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
»	Traité d'harmonie, 2ème volume et 3ème	9,00
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
»	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
»	Précis de dictées musicales	4,00
»	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
»	50 leçons de solfège	3,50
»	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

PIANO

Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
»	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COULPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
DESCAVES	Le piano classique en 3 vol., 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus	4,50
»	Etudes mélodiques	4,50
»	Gammes et arpèges	4,50
PIANO CLASSIQUE	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
»	par G. de Lausnay 3 vol. hors-série, chaque	6,00
»	par L. Descaves, 3 vol., chaque	9,00
RAWSON	Tous les rythmes au piano	13,00
ROUGHON	Traité complet des gammes	7,00
»	Les cinq doigts	7,00
»	Le mécanisme	8,00
»	Le perfectionnement	9,00
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures	2,40
SCHMOLL	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
»	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
»	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
»	50 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
»	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes	3,50

VIOLON

BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Divertissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00
DANCLA	Méthode violon, 1er vol.	12,00
»	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
»	Op 68 15 études faciles	6,00
»	Op. 84 30 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)	10,00
»	Gammes et arpèges (en feuilles)	2,40
»	Ecole complète des positions, 6 vol., chaque	6,00
»	L'art du démanché	6,00
»	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
FIORILLO	36 caprices	4,50
GAVINIES	24 matinées	4,50
KAYSER	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
KREUTZER	40 études	7,00
MALEZIEUX E.	Méthode élémentaire	8,50
MASSAU A.	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
MAZAS - FOURNIER	Méthode violon - EG. 176	12,00
MAZAS - DANIEL	Méthode violon en 4 parties, chaque	13,50
MAZAS	Op. 36 Etudes spéciales	6,00
»	études brillantes	6,00
»	études d'artistes	6,00
NERINI	Les 10 premières leçons	4,50
NERINI E. et P.	Gammes et arpèges en 3 cahiers	3,00
»	Célèbres exercices techniques	4,50
»	Petites études sur des airs connus	4,50
»	20 morceaux études 1ère et 3ème positions	4,50
»	Une heure de Technique journalière	6,00
PAGANINI	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PARENT	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
PESTEL E.	Gymnastique du violon	8,00
»	Etudes d'agilité	4,50
»	36 études de mécanisme, 2 volumes, chaque	4,50
»	Ecole de la double corde	4,50
»	Ecole des positions	4,50
»	Gammes et arpèges	4,50
»	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
RODE	24 caprices	4,50
THIBAUX	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
»	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
»	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
»	Etudes de la double corde	4,50
»	Gammes et arpèges	3,50
WIENIAWSKI	L'école moderne du violon	3,50

VIOLONCELLE

BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volumes, chaque	7,00
TOLBECQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00

BATTERIE

RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50

CLARINETTE

J. CALMEL	Le clarinettiste méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STIEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier - Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00

CONTREBASSE

G. LABRO	Méthode de contrebasses à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
»	Etudes pour contrebasse	10,00

FLUTE

LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00

GUITARE

WORSCHECH	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
»	Enseignement pratique de la guitare (franç.-angl.) 1er vol.	12,00
	Grilles d'accords	3,00
CARCASSI	Méthode 1er volume	10,00
»	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE-MELGALOS	La guitare de jazz	6,50
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
MEISSONNIER	Méthode élémentaire	3,50

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce « tot » sans clé et à 6 clés	3,50

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1ère partie	10,00
»	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste. Méthode pratique et progressive	15,00
»	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
CHAUVET	Etudes de perfectionnement	6,00
»	15 grandes études	9,60
»	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00

TROMBONE

M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	8,00
	le volume complet	26,00

ORCHESTRE SYMPHONIQUE de la R.A.T.P.

Je dois d'abord prier nos lecteurs, Georges Fossier et les membres de l'Orchestre de la R.A.T.P. de vouloir bien m'excuser de ne donner qu'en ce numéro de mai les comptes-rendus des deux derniers concerts ayant eu lieu comme de coutume à la Salle Gaveau respectivement le 20 janvier et le 9 mars derniers. Si je suis tellement en retard, c'est tout simplement parce qu'un accident m'a obligé à faire un séjour à l'hôpital et que le rude choc que j'ai reçu a interrompu pendant quelques semaines ma collaboration à la rédaction de notre organe mensuel. Enfin, tout est bien qui finit bien et je remercie de tout cœur les personnes qui ont bien voulu demander de mes nouvelles verbalement ou par lettre. J'ai été profondément touché par les marques de sympathie que j'ai ainsi reçues.

Au concert du 20 janvier, la majeure partie du programme était consacrée à la musique moderne française puisqu'elle réunissait des œuvres de Debussy, de Ravel et de Pierné. L'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. a voulu ainsi s'associer avec ferveur à l'hommage rendu à la mémoire de l'auteur de « Pelléas et Mélisande » pour le cinquantenaire de sa mort, et à celui qui était dû aux deux autres grands maîtres français disparus en 1937, voici donc un peu plus de trente ans. Seul, Mozart représentait la musique classique dans ce programme avec le 2ème Concerto pour cor et orchestre (en mi b majeur, K. 417) dont le soliste fut l'éminent virtuose de l'Opéra et de la Société des Concerts du Conservatoire, j'ai nommé Lucien Thévet. Nous avons d'ailleurs retrouvé ce parfait artiste dans la deuxième partie du programme, quand il a pris sa place au pupitre de 1er cor pour jouer l'admirable phrase ravélienne de la Pavane pour une Infante défunte, *ce qui lui a valu de nouvelles et enthousiastes ovations. De Ravel, nous avons entendu en outre la suite de* Ma Mère l'Oye *qui fait toujours nos délices. En souvenir de Claude Debussy, nous avons pu apprécier la très belle exécution de cet immortel chef-d'œuvre qu'est le* Prélude à l'après-midi d'un faune, *et aussi les deux danses pour harpe et orchestre :* Danse sacrée *et* Danse profane *dont l'excellente soliste était Mlle Mari Kimura. Elle a été chaleureusement applaudie. Quant à Gabriel Pierné, ce fut pour nous une bien grande joie de savourer ces exquis* Divertissements sur un thème pastoral, *interprétés avec infiniment de goût par Georges Fossier et son orchestre en pleine forme. Cette remarquable partition qui, par l'élégance et l'esprit de son écriture, est un joyau de l'école française, est l'une des dernières œuvres de Gabriel Pierné et elle est dédiée aux fidèles musiciens, aux collaborateurs du maître qui, pendant près de vingt-cinq ans, ont interprété tant de belles musiques sous sa baguette quand il dirigeait l'orchestre des Concerts Colonne, sur la scène du Châtelet. Hélas ! les successeurs de ces instrumentistes semblent avoir oublié qui fut Gabriel Pierné, ce maître si justement vénéré par leurs aînés. Ils ne jouent presque jamais ses œuvres et c'est pourquoi nous avons été d'autant plus heureux de pouvoir écouter puis applaudir chez Georges Fossier ce délicat hommage à la mémoire du grand musicien lorrain.*

Quant au concert du samedi 9 mars, ce fut aussi pour Fossier et son remarquable ensemble l'occasion de conquérir de nouveaux lauriers. La première œuvre inscrite au programme était le poème symphonique Psyché de César Franck, le « pater séraphicus » si bien nommé. On a peine à croire qu'il existe encore actuellement certains critiques s'acharnant — en pure peine d'ailleurs — à vouloir rabaisser l'éclatant génie d'un tel maître dont l'âme a créé tant de chefs-d'œuvre de musique pure. Nous avons été ravis d'entendre ce poème symphonique tripartite : Le sommeil de Psyché, Psyché enlevée par les Zéphyrs *et* Psyché et Eros. *L'exécution fut aérienne à souhait et recueillit d'unanimes applaudissements.*

Après cette interprétation franckiste, un autre triptyque nous était offert pour nous maintenir dans l'atticisme. Il s'agissait d'une œuvre intitulée Triptyque hellène *et due au talent de Félicien Foret, le sympathique compositeur qui fut l'adjoint du colonel Pierre Dupont à la Musique de la Garde Républicaine. Cette partition pour hautbois et orchestre a été inspirée au musicien par la lecture du recueil de poèmes* Les Trophées, *de José-Maria de Hérédia, particulièrement par ceux qui chantent la Grèce et aussi la Sicile. Ces trois morceaux :* Vesprée, Le Chevrier *et* Nymphée *sont d'une très belle écriture tant sous le rapport des lignes mélodiques que sous ceux de l'harmonie et de l'orchestration. Leur audition est particulièrement agréable et très évocatrice. L'auteur a bien mis en valeur le caractère et les couleurs du timbre de l'instrument qui, ne l'oublions pas, fut le sien autrefois à l'orchestre. Il en connaît donc bien toutes les ressources. Et quand j'aurai dit que ces pièces ont été exécutées pour la partie soliste par Pierre Pierlot, virtuose accompli du hautbois, on comprendra le succès qui fut fait simultanément à l'auteur et à son prestigieux interprète. Il convient de faire remarquer, en outre, que l'exécution de ces trois pièces a constitué pour le soliste, l'orchestre et son chef une véritable prouesse dont ne peuvent être généralement capables que des musiciens chevronnés. Rares étaient certainement les auditeurs qui ont su que, par suite de certaines circonstances n'ayant pas permis au soliste de faire au préalable une répétition avec l'orchestre, l'exécution publique a dû être réalisée pour ainsi dire à l'impromptu. Tout a pourtant marché à merveille grâce à la maîtrise de Pierre Pierlot et de Georges Fossier et à la vigilance, à l'extrême attention de tous les musiciens. Cette performance doit être signalée car il n'est pas commun de la voir réalisée même lorsque tous les exécutants sont des artistes professionnels éprouvés. A plus forte raison chez des amateurs, tout au moins en ce qui concerne l'orchestre. Mais nous connaissons depuis longtemps l'habileté et le sang-froid de Georges Fossier pour ce qui regarde la direction. Quant à Pierre Pierlot, inutile d'insister, tout le monde sait qu'un artiste de cette qualité est de taille à surmonter bien des situations délicates. Mais il n'empêche que malgré son très grand talent et son expérience, il eût préféré avoir eu le loisir de faire une répétition.*

Au début de la seconde partie de ce brillant concert, nous eûmes la joie d'entendre une fois de plus la voix superbe de René Bianco, le baryton de l'Opéra qui est un brillant et fidèle collaborateur de Georges Fossier pour ses concerts de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. C'est toujours avec un plaisir renouvelé que nous le voyons paraître en scène. Ce soir du 9 mars, nous l'entendîmes chanter, et combien magnifiquement, trois extraits de la partition de Moussorgsky, Boris Godounov : *la* Chanson de Varlaam, *le* Monologue *et la* Mort de Boris. *Je n'ai pas besoin de dire quel fut son si légitime succès et il put constater l'étendue et la qualité du plaisir qu'il venait d'offrir généreusement, si bien accompagné par Georges Fossier et son orchestre, à son auditoire.*

Un autre très grand succès fut réservé à une charmante pianiste de très grand talent, Danielle Davat. Le Concerto en Si bémol mineur de Tchaïkowsky, qui constituait la brillante péroraison de ce concert, fut magistralement interprété par cette artiste. Elle n'est pas seulement une virtuose du clavier mais nous trouvons en elle une remarquable nature de musicienne, ce qui est mieux. Des interprètes virtuoses, il y en a beaucoup plus qu'on ne croit, mais ce qui est encore plus appréciable chez l'instrumentiste chargé de nous transmettre le message d'un maître, c'est précisément la faculté de bien pénétrer la pensée du compositeur et de la rendre sensible aux auditeurs. Danielle Davat est vraiment une artiste de cette classe et nous ne saurions trop l'admirer et la féliciter. Elle a été chaleureusement applaudie et rappelée, est-il besoin de le dire ? Elle a été fort bien accompagnée par Georges Fossier et ses excellents musiciens et c'est ainsi que s'est terminé en apothéose ce très beau concert.

André PETIOT

AVIS DE CONCOURS

Garde Républicaine

Des Concours destinés à recruter dix huit musiciens auront lieu à la Musique de la Garde Républicaine, 18, Bd Henri IV à Paris (4e) aux dates ci-dessous :

Mercredi 22 mai 1968 à 14 h., recrutement de cinq musiciens jouant la Percussion, dont : a) deux jouant les timbales, les cymbales et le tambour (Caisse claire) dans les épreuves suivantes : Exécution de Rythmic d'Eugène Bozza ; lecture à vue ; traits d'orchestre.

b) Deux jouant les instruments à clavier et à marteaux (Glock, Célesta, Xylophone, Vibraphone) plus les accessoires (triangle, cymbales, castagnettes, tambour de basque, cloches), dans les épreuves suivantes : Rythmic d'E Bozza (Passage allant du triangle au vibraphone compris 1er solo de Xylophone extrait de Porgy and Bess de G. Gershwin. Lecture à vue traits d'orchestre.

c) Un jouant le piano, plus les accessoires (cymbales, triangle, cloches, castagnettes, tambour de basque), dans les épreuves suivantes : œuvre de piano au choix du candidat (classique ou romantique) solos d'orchestre (Petrouchka, Pins de Rome, le Tricorne) Extraits du morceau « Hors d'œuvre » de Pierre Petit, pour accessoires (cymbales, triangle, cloches, castagettes, tambour de basque)

Vendredi 24 mai 1968 à 14 h., recrutement d'Un musicien-copiste bibliothécaire jouant le saxhorn-basse si bémol ou le saxhorn-contrebasse si bémol.

Programme du concours : a) Epreuve de copie sur calque ; b) exécution de Carillon et Bourdon d'E. Bigot, sur la Basse sib. ou ; c) Exécution de Sérénade (extrait d'Introduction Sérénade de Barat) ; d) Lecture à vue.

Mardi 28 mai 1968 à 14 h., recrutement de Huit musiciens jouant le violon. Programme du concours : Exécution de la Havanaise de Camille Saint-Saëns. lecture à vue, traits d'orchestre.

Mercredi 29 mai 1968 à 14 h., recrutement de Quatre musiciens jouant le violon-alto Programme du concours : Exécution du Concerto-tuck de Georges Enesco Lecture à vue traits d'orchestre

Dates limite des inscriptions : a) Concours de percussion, mardi 14 mai 1968 ; b) concours de saxhorn-basse ou contrebasse, jeudi 16 mai 1968 ; c) concours de violon, lundi 20 mai 1968 ; d) concours de violon-alto, mardi 21 mai 1968.

Inscriptions et renseignements, Secrétariat de la Musique de la Garde Républicaine 18, boulevard Henri IV, Paris IV^e

VILLE DE DIJON

Un concours est ouvert le jeudi 9 mai 1968 à l'Ecole nationale de Musique et d'Art Dramatique de Dijon, pour la nomination d'un professeur de violon, (tous degrés), chargé de cours de lecture instrumentale et de préparation technique orchestrale.

Il devra accepter de prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre symphonique et à l'orchestre du théâtre municipal.

ÉPREUVES

1) Exécution instrumentale :

a) Chaconne de la Partita en ré mineur, pour violon seul, de J.-S. Bach ; b) Tzigane, de M Ravel.

Ces pièces devront être exécutées de mémoire.

2) Lecture à première vue :

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite pour violon avec un accompagnement pianistique.

3) Orchestre :

Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique sous la direction d'un chef d'orchestre.

Examen pédagogique :

a) Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs d'enseignement dont un tout débutant ;

b) Questions éventuellement posées par le jury, concernant l'instrument, son histoire et son répertoire.

Les épreuves du concours se dérouleront à l'Ecole nationale de Musique et d'Art Dramatique de Dijon, 5, rue de l'Ecole-de-Droit.

TRAITEMENTS

Traitements de début (1er échelon), indice brut 340 12.508 F par an + indemnité de résidence, 1.907,47 F par an.

Traitements de fin de carrière (7ème échelon), indice brut 705, 25.985 F par an + indemnité de résidence, 3.962,71 F par an.

Il y a lieu d'ajouter éventuellement à ces chiffres le supplément familial de traitement et les prestations familiales telles qu'elles existent dans les services de l'Etat.

Le candidat qui sera désigné sera nommé stagiaire et prendra ses fonctions dès le 16 septembre 1968.

La nomination définitive interviendra à l'expiration du stage dont la durée sera d'une année au moins et de deux années au plus.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie de Dijon (bureau du personnel), ou à l'Ecole nationale de Musique, 5, rue de l'Ecole-de-Droit à Dijon.

VILLE DE CAEN

Des concours sur épreuves sont ouverts en vue de pourvoir à 5 postes de professeurs à l'Ecole nationale de Musique de Caen :

Piano, ensemble vocal et solfège, violon, orgue, contrebasse et solfège.

Renseignements : M. le directeur du Conservatoire, place Guillouard, 14 - Caen

CONCOURS POUR LA NOMINATION DE PROFESSEURS DANS LES ECOLES NATIONALES DE MUSIQUE

15 mai, Limoges, orgue ; 20 mai, Brest, art dramatique ; 24 mai, Troyes, violon-solfège, violoncelle ; 29 mai, Le Mans, hautbois ; 30 mai, Le Mans, musique chambre ; 31 mai, Le Mans, C.A.E.M. ; 31 mai, Toulouse, art lyrique ; 1er juin, Toulouse, piano ; 4 juin, Toulouse, Méthode act

24ème CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE GENEVE, 1968

Le 24ème Concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 21 septembre au 5 octobre 1968 et portera sur les branches suivantes : chant, piano, alto, hautbois et trompette.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes et altistes), de 18 à 30 ans (hautboïstes et trompettistes), de 20 à 30 ans (cantatrices) et de 22 à 32 ans (chanteurs). Le montant total des prix s'élève à Fr. suisses 51.000, prix spéciaux compris. Le concours est organisé, comme toujours, en collaboration avec la Société suisse de Radiodiffusion-Télévision, studio de Genève, et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le réglement et les programmes, viennent de paraître ; ils sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande au secrétariat du concours, Palais Eynard, CH. 1204 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er juillet 1968.

La liste des jurés, tous maîtres éminents de différents pays, sera publiée à fin mars.

VILLE DE BELFORT

Pour la nomination d'un professeur d'Education Musicale (chant et musique aux écoles communales).

Ce poste pourra être confié à un bassoniste susceptible d'enseigner le basson au Conservatoire municipal de Musique de Belfort et participer à l'activité musicale de l'Harmonie municipale et de l'Orchestre de Chambre des Professeurs du Conservatoire.

L'emploi à temps complet est bénéficiaire de l'échelle indiciaire suivante :

— Indice brut de début : 235 ;
— Indice brut de fin de carrière : 430.

Avantages familiaux — Limite d'âge suivant statut du personnel municipal — Possibilité de logement à titre onéreux.

La date exacte du concours (fin juin) sera précisée ultérieurement.

L'entrée en fonction est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 1968.

Les inscriptions seront reçues à la mairie de Belfort (bureau du personnel), jusqu'au 20 mai 1968.

Après examen des titres, les candidats déclarés admissibles pourront être convoqués pour subir devant jury les épreuves suivantes :

a) morceau imposé pour basson : 1er mouvement du concerto de Mozart (en si b) ;

b) Lecture à vue manuscrite pour basson ;

c) Cours d'éducation musicale à faire à un groupe d'élèves d'école primaire (cours élémentaire).

Les candidats retenus pour le concours sur épreuves pourront prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le maire de la ville de Belfort (90).

Directeurs d'harmonies civiles et militaires — Ecoles de musique
LE SOLFEGE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL
UNISSON
Vous donnera entière satisfaction sur l'Ensemble, l'Homogénéité, la justesse : les 3 plus belles qualités d'un ensemble instrumental
Recueil A en si b clé de sol et fa
Recueil B en ut clé de sol et fa
Recueil C en mi b clé de sol et fa
Les 3 recueils : 9 F plus port.
Editions COMBRE, 24, boulevard de la Poissonnière — PARIS-9^e
C.C.P. Paris n° 286-25

Sécurité Sociale

MUSICIENS ET CHEFS D'ORCHESTRES

Pour l'organisation de spectacles, fêtes, bals, ayant un caractère occasionnel, les municipalités, les comités des fêtes, les associations locales, font le plus souvent appel au concours de musiciens ou de chefs d'orchestres.

S'il est fait appel au concours d'un chef d'orchestre et de musiciens, ceux-ci peuvent avoir la qualité de salariés et être affiliés au régime général de sécurité sociale. Mais il peut se faire aussi que le chef d'orchestre soit inscrit au registre du commerce ou au répertoire des métiers et puisse se prévaloir ainsi de la qualité d'employeur vis-à-vis des musiciens qui composent la formation. Dans cette dernière éventualité, le groupement, la commune organisateur est lié avec ce chef d'orchestre, par un contrat d'entreprise. Il appartiendrait alors à ce chef d'orchestre, véritable employeur, de s'acquitter directement et personnellement de ses obligations au titre de la sécurité sociale, en ce qui concerne les musiciens qu'il salarie.

Si, par contre, une municipalité ou un groupement quelconque faisait appel au concours occasionnel d'un chef d'orchestre et de musiciens ou d'artistes salariés, il lui appartiendrait de s'acquitter de ses obligations au titre de la sécurité sociale, de la manière suivante :

1) Règlements par vignettes.

En conformité des prescriptions de l'arrêté du M du Travail du 17 juillet 1964 toujours en vigueur, des carnets de vignettes sont vendus, notamment aux municipalités et organisateurs de spectacles, soit par les unions de recouvrement des cotisations, soit par les caisses de sécurité sociale, soit par des personnes ou groupements habilités par le directeur régional de la sécurité sociale.

2) Conditions d'utilisation des vignettes.

Une vignette est remise par l'organisateur du spectacle aux intéressés, lors du réglement de leur cachet. Cette vignette doit comporter les noms, prénoms et numéro matricule de l'assuré ou, à défaut, le numéro matricule, la date et le lieu de naissance, ainsi que la date du paiement du cachet. Ces indications, sont reproduites sur la souche, qui doit être conservée à toute fin justificative par la personne, le groupement ou la collectivité qui a organisé le spectacle (cf. Arrêté Ministériel du 17 juillet 1964 art. 4).

3) Valeur de la vignette.

La valeur de la vignette prévue pour le règlement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de ces artistes et musiciens du spectacle participant à des spectacles occasionnels a été fixée à 14 F par cachet, soit 12 francs à la charge de l'employeur et 2 francs à la charge du salarié (cf. A.M. des Aff. sociales du 28-12-67 — J.O. 30-12-67). En cas d'arrêt de travail, les intéressés touchent une indemnité journalière basée sur un salaire fictif correspondant aux cotisations ainsi versées aux intéressés.

Extrait du « Journal des Maires ».

COUESNON
105, rue Lafayette - Paris X^e - TRUdaine 36-60
Demandez nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard
S.A. Toujours à votre service
Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons

PETITES ANNONCES

Payables d'avance a raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone basse et saxo. S'adresser Mairie de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél 51

■ Ville de MOULINS (03), recherche professeur de flûte pouvant assurer secrétariat du Conservatoire. Poste à pourvoir pour octobre 68. Ecr. M. Emile FOSSE, Directeur.

■ Harmonie Municipale de CHARTRES (Eure et Loir) lance un appel de candidatures pour poste directeur Batterie-Fanfare. La candidature avec curriculum vitae et prétentions devront parvenir à M. CORDIER, 2, rue Louis de Broglie (28) CHARTRES.

■ Fanfare canton Yonne, tourisme, pêche, offre place ouvrier-électricien, ayant C.E.G. à musicien pouvant assurer partie petits cuivres. S'adresser au journ. s. N° 605, qui transmettra.

Concert à la salle Debussy - Pleyel d'œuvres de LOUIS DUMAS

Vingt mélodies de Louis Dumas ont été interprétées par dix solistes : Madeleine Lauranne, Georges Ciciani, Alfred Gomiz, Claude Risi, Christel Celly, Roger Meric, Ucello, Françoise Wisner, Jean-Pierre Calderini, réunis par Mme Rolande Darcœur

Très vif succès devant un public nombreux et vite enthousiaste. « La chanson du pêcheur », au mâle accent au style direct, est allée aux nues et on a remarqué notamment dans « Mon rêve familier », « Des fleurs » combien le musicien s'identifiait à ses poètes et ses raffinements d'écriture. Il revenait à Christiane Verzieux de tenir le piano de bout en bout, elle l'a fait avec sa sûreté habituelle.

Ce concert a été enregistré : il devrait rayonner sur les ondes.

M. A. E.

■ Entreprise de peinture recherche ouvrier peintre qualifié, place réservée à musicien, de préfér. basse ou trombone à coulisse. S'adresser à M. Jean CHATELAIN, 30, rue Pierre Lebrun (45) NEUVILLE-aux-BOIS.

■ Recherche serrurier ou maréchal serrurier, libéré obligations militaires. Fournir certificats Possibilité logement. Place réservée à la musique municipale. Ecr M. Robert VANNIER, Venelle du MARTROI (45) NEUVILLE- aux-BOIS

■ Ville du Centre offre emploi de magasinier quincaillerie à musicien pouvant assurer cours clairon, trompette, cor. Ecr. au journal sous numéro 611.

MUSIQUES MILITAIRES

■ Chef de fanfare de chasseurs, 50 exécutants, stationnée en Allemagne, 35 km de THIONVILLE, dispose de plusieurs places dans les pupitres de trombone, basse et hautbois pour musicien appelé ou désirant faire carrière. Pour tous renseignements écr. à M. le Chef de Fanfare, S.P. 69.213

■ Fanfare Régiment de Cavalerie, stationné en Allemagne, dispose de places de trompettes réservées à engagés par devancement d'appel et engagés à long terme. Ecr. à Colonel commandant le S.P. 69.415.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er PRIX CONSERV cherche poste directeur école munic musique et harm. Enseigne bois solf. tous degrés. Sérieuses réf Ecr. journal sous numéro 606 qui transmettra.

■ 1er PRIX CONSERV retraité, 55 ans, Ex-flûte solo Marine. Longue expérience direction harmonie, symphonie, cherche direction de ces formations ou emploi soliste, théâtre école de musique, cours de flûte à bec etc Ecr s/ N° 607

■ Musicien cherche copie toute musique, transposition sur calques, papier, à domicile ou emploi travail musical dans maison d'édition. Ecr. au journ. s/N° 608 qui transmettra.

■ 1er PRIX VIOLONCELLE DE VERSAILLES cherche poste profes. instr. et solfège dans école musique. Ecr. au journ. s. N° 609 qui transmettra.

OCCASIONS

■ Recherche instruments d'occasion non réparés : 1 saxo-soprano SELMER, 1 saxo ténor et des trompettes d'Harmonie. Ecr jour s. N° 610.

■ Cause fusion, société de musique vendrait 80 uniformes environ, genre militaire, col fermé, très bon état. Ecr. à M. Jean LECTEZ, 15, place de la République ARMENTIERES (59).

DIVERS

■ Un basson Buffet-Crampon N° 4.207 a été volé le 4 mars 1968 En cas de découverte, prévenir M. NEURANTER Daniel, 21, rue des Bleuets (77) LAGNY, tél 430.03.45.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT LES PINS (Alpes-Maritimes).

■ A.V. Basse-tuba si b ut PHIBOUVILLE argentée neuve avec étui forme. Ecr. jour sous numéro 612 qui transmettra.

Vient de paraître

Editions Ouvrières - 12, avenue Sœur-Rosalie Paris-13^e :

Jouons et Chantons de Michel Vergnault cahier d'initiation vocale et instrumentale active - chants populaires avec flûtes à bec et instruments à percussion.

Editions Musicales Transatlantiques - 14, avenue Hoche - Paris-8^e :

Hymne Olympique (1896) de Spiro Samara, arrangement et orchestration (Harmonie-fanfare) de Désiré Dondeyne - Chœurs ad libitum, paroles françaises de Jean Schmitt.

Editions Transatlantiques Vingt six études élémentaires pour clarinette de Jacques Lancelot d'après Dancla, Wohlfahrt.

Editions Transatlantiques Petit prélude pour violon et piano de Jacques Vallier.

Editions Transatlantiques Concerstuck pour Tuba en ut (ou contrebasse à cordes) et piano de Jacques Murgier.

Editions Philippo - Combre - 24, boulevard Poissonnière Paris-9^e :

Solfège d'ensemble instrumental « Unisson » par H. Windels (instruments en sib).

Editions Rencontre à Lausabbe (Suisse) :

A - Comment apprendre la musique aux enfants de Gérard Gorgerat.

B Mon premier livre de musique de Gérard Gorgerat

Editions Buchet-Chastel - 166, boulevard de Montparnasse - Paris - Jean-Sébastien Bach : Après deux siècles d'études et de témoignages, par Edmond Buchet.

VIENT DE PARAITRE
ALLO 18
MARCHE DES MONITEURS
AUX EDITIONS
CASTETS
44, rue du Marché-St-Honoré
PARIS-1^er
Lieutenant Mercader
chef de musique de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris

GUIDE UNESCO

DE LA VIE MUSICALE INTERNATIONALE

Cet ouvrage (1) a été préparé, à la demande de l'Unesco, par la Société internationale pour l'éducation musicale (I.S.M.E.). Il constitue un guide précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation musicale et, plus généralement, aux activités et manifestations musicales dans le monde.

Dans une présentation trilingue (anglais, français, espagnol), ce petit volume de 116 pages donne pour 71 pays, des renseignements (noms, titres, adresses), concernant : les conservatoires, académies, écoles ou facultés de musique, les stages et cours internationaux d'éducation musicale ; les festivals et concours internationaux de musique ; les bibliothèques, archives et centres de documentation spécialisés dans le domaine musical les collections d'instruments de musique ; les organisations et sociétés de musique et d'éducation musicale ; les périodiques musicaux.

Ces données ont été rassemblées sous la direction du professeur Egon Kraus, secrétaire général de l'I.S.M.E., avec l'aide des commissions nationales pour l'Unesco dans les pays considérés.

(1) Répertoire international des institutions d'éducation musicale Unesco, 1968. 7 F.

Manifestations 1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
19 mai 1968	CABOURG (Calvados)	Concours international	M. Dessoulles, av. Frères-Hurtaud, Cabourg (14).
Pentecôte 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international de musique.	M. Guilhaumenc, président de la Fédération des Hautes-Pyrénées, 7, boulevard Nord, Tarbes, (Hautes-Pyrénées).
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
14 au 17 juin 1968	SINDELFINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	C.M.F. 121, rue La Fayette. Paris-10e.
23 juin 1968	SOULTZ-SOUS-FORETS (Bas-Rhin)	Concours international de chant, organisé par l'Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts.	M. le président de l'Ensemble vocal.
23 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Concours international et festival de musique.	M. Raquet, directeur de l'école de musique, Hôtel de Ville, à Bourg (Ain).
30 juin 1968	CHATEAUNEUF (Charente)	Concours.	M. Andrieux, trésorier du Réveil castelnovien, à Chateauneuf (Charente).
5 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes une chorale mixte, une chorale femmes. mêmes divisions	C.M.F., 121, rue La Fayette. Paris-10e.
29 septembre au 5 octobre 1968	TOULOUSE (Haute-Garonne)	Concours international de chant de Toulouse. Pour obtenir gratuitement la brochure règlement, écrire au secrétariat du concours.	Donjon du Capitole. Toulouse (31).
		CONGRES	
19 mai 1968	L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	Congrès de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire-de-Belfort.	M. le maire de l'Isle-sur-le-Doubs.
1er et 2 juin 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
22 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Raquet, directeur de l'Ecole de musique, Hôtel de Ville, à Bourg.
30 juin 1968	CEYZERIAT (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, 3, rue de l'Angile, Lyon (69).
29 septembre 1968	LYON (Rhône)	Congrès technique de la Fédération du Sud-Est, à Lyon (9 h. 30).	M. Adam, à Moutiers (Savoie).
6 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de Savoie.	M. Ange Pezsagli, 22, rue Forcioli-Conti. Ajaccio
5-6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et Festival.	
		FESTIVALS	
5 mai 1968	CARIGNAN (Ardennes)	49e Festival de la Fédération musicale des Ardennes.	M. J. Harbulot, 25, rue des Ecoles, 08-Carignan. Téléphone 28.02.40.
12 mai 1968	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. J.-M. Georgin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
12 mai 1968	TASSIN-LA DEMI-LUNE (Rhône)	Festival départemental du Rhône	M. Bernard, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin (69).
19 mai 1968	CHARMES (Vosges)	Festival fédéral annuel organisé par la Musique municipale fondée en 1965	M. le président de la Musique municipale de Charmes.
19 mai 1968	VOUHE (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie.	M. Charron, directeur.
19 mai 1968	PERIGNE (Deux-Sèvres)	Festival-Concours de musique organisé par l'Avenir musical	M. André Pairault, président de l'Avenir musical, La Pierre-de-Périgne, Brioux-sur-Boutonne (79).
19 mai 1968	VINAY (Isère)	Festival départemental de l'Isère et centenaire de la Fanfare.	M. Revol, Allevard-les-Bains (38).
19 mai 1968	CREMEAUX (Loire)	Festival de musique.	M. Gérard Treille, 114, rue Lucien-Sampaix, Roanne (Loire).
19 mai 1968	REMELANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Grandidier R., 20, rue de la Croix-Munier Fameck (Moselle).
26 mai 1968	SAINT-MARTIN-DU-MONT (Ain)	Festival de la Fédération des bords de l'Ain.	M. Mallet, à Villieu (01).
26 mai 1968	ROMANSWILLER (Bas-Rhin)	Festival annuel.	M. Pierre Huy, président de la Société de Musique Harmonie n° 88 à Romanswiller (Bas-Rhin).
28 mai au 3 juin 1968	KNUTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. Charles Beckendorf, 19, rue Foch, Knutange (Moselle).
1, 2 et 3 juin 1968	LONGJUMEAU (Essonne)	Festival de musique et de danse	M. CHADEL, Président du Comité de Braderie Mairie de LONGJUMEAU (Essonne).
1, 2, 3 juin 1968	SINT-KRUIS-BRUGGE (Belgique)	Rencontre de chorales	M. Edmond SINTOBIN, président de la Renaat Veremanskoor, 4, Polderhoeklaan. Sint-Kruis-Brugge (Belgique).
8 et 9 juin 1968	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton	M. R. Bigotte, 6, rue Marie-Stuart, Reims. Tél. 47.04.89.
2 juin 1968	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, mairie de Guenange (Moselle).
2 et 3 juin 1968	CORNY-SOUS-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny (57).
8 et 9 juin 1968	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire mairie d'Algrange (57).
8 et 9 juin 1968	LUCHON (Haute-Garonne)	Grand Festival de Majorettes et Fanfares avec Majorettes	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny (31) Luchon.
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (M.-et-M.)	Festival de musique.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
9 juin 1968	VERCEL	Festival musical du Haut-Doubs.	M. Paul Becquenot, notaire honoraire, président.
9 juin 1968	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de musique.	M. Camille Sabourin, mairie de Lusignan (Vienne)
9 juin 1968	LE COTEAU (Loire)	Festival du groupement musical Rhins et Trambouze.	M. Lager, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
9 juin 1968	LA MURE (Isère)	Festival des juniors de l'Isère.	M. Andréoléty-Roch, à La Mure (38).
9 juin 1968	LA CLAYETTE (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion du Centenaire de la fanfare.	M. Chabannon Maurice, H.L.M. des Minimes.
9 juin 1968	CHATEAU-THIERRY (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Pichelin D., secrétaire général, Liesse (02).
9 juin 1968	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de musique	M. Panet Camille, 6, rue de Burdignes, à Bourg-Argental (Loire).
9 juin 1968	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale saujonnaise.	M. Paul Bureau, président, 11, rue de Ribérou, Saujon.
Du 8 au 16 juin 1968	EAUBONNE (Val-d'Oise)	La Lyre Amicale d'Eaubonne organise des manifestations à l'occasion de son centenaire.	M. R. Nosbaume, 16, rue Garibaldi, Eaubonne (95).
16 juin 1968	AVALLON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Gendre, mairie d'Avallon (Yonne).
16 juin 1968	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, à Puttelange (Moselle).
16 juin 1968	FLORANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
16 juin 1968	ABBEVILLE (Somme)	Festival -Concours.	Mairie d'Abbeville (80).
16 juin 1968	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'harmonie.	M. Thébaud, directeur.
16 juin 1968	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival	M. Collen, Casino de Charbonnières (69).
16 juin 1968	PONT-DE-BEAUVOISIN (Isère)	Festival de batteries-fanfares.	M. Revol à Allevard (Isère).
16 juin 1968	CRUSNES (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes (Meurthe-et-Moselle).
16 juin 1968	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Mukler 15, rue du Stade. L'Hôpital (57).
16 juin 1968	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. Henri Botta, président, av. de Serbie, Ugine.
22 et 23 juin 1968	FORBACH (Moselle)	Festival international.	M. Gérard Lerch, 11, avenue de l'Europe, Forbach (Moselle).
23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
23 juin 1968	DESCARTES (Indre-et-Loire)	Festival départemental - Concours.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours.
23 juin 1968	ANSE-VILLEFRANCHE (Rhône)	Festival du Groupement du Beaujolais.	M. Colin, à Descartes (Indre-et-Loire).
23 juin 1968	CHATELAILLON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie et la Batterie.	M. Larrat, directeur.
29 et 30 juin 1968	THIERS (Puy-de-Dôme)	Festival de musique - Congrès de la Fédération musicale du Centre	M. Therre, président de l'Union philharmonique, 20, rue Docteur-Joubert, à Thiers (63).
30 juin 1968	HERIMONCOURT (Doubs)	Challenge Clerc.	M. Clovis Bercier, président.
30 juin 1968	BESANÇON-MONTRAPON	Festival des Quatre-Vallées.	M. Raymond Grillot, 34, rue des Arènes, Besançon (Doubs).
30 juin 1968	AUREC (Haute-Loire)	Festival de musique.	Mairie d'Aurec (Haute-Loire).
30 juin 1968	THODURE (Isère)	Festival et Centenaire de la fanfare.	
30 juin 1968	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Gaston Aubin, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-sous-Moselle (54).
30 juin 1968	METRICH KOENIGMACKER (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Kuhl, route de Sierck, à Metrich, Koenigmacker (57).
30 juin 1968	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, Farebersviller (57).
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette 43 - Brioude.
30 juin 1968	GENILLE, Canton de Montrésor (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. D Pinard.
6, 6 et 7 juillet 1968	CASTELNAUDARY (Aude).	Festival international de musique.	M. Collet, mairie de Castelnaudary (Aude).
6 et 7 juillet 1968	BITCHE (Moselle)	Festival international de chorales.	M. L. Langenfeld, rue des Remparts, Bitche (57).
7 juillet 1968	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
7 juillet 1968	EPEIGNE-LES-BOIS, Canton de Bléré (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. M. Robin.
7 juillet 1968	SONZAY, Canton de Neuille-Pont-Pierre (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. G. Salmon.
7 juillet 1968	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Faucigny.	
7 juillet 1968	SAINT-VINCENT-DU-LOROUER (Sarthe)	Assemblée générale et festival de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, organisés par la musique de Saint-Vincent-du-Lorouer.	M. Georges Bodereau, Bt 42, 17, rue Maurice-Ravel, Allonnes (Sarthe).
21 juillet 1968	GARCHE (Moselle)	Festival de musique	M. Gérard Gacher 25, Grand'Rue Garche (Moselle).
21 juillet 1968	AUZOUER, Canton de Château-Renault (Indre-et-Loire).	Festival cantonal et intercantonal.	M. A. Poussin.
28 juillet 1968	DAMERY (Marne)	Festival intercantonal de l'Union des Sociétés Musicales des Cantons d'Epernay, Dormans et Avize.	M. Badre, président, Damery-(51).
28 juillet 1968	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
28 juillet 1968	VILLENEUVE-DE-BLAYE (Gironde)	Festival de musique, batteries-fanfares, organisé par la « Cocarde » de Saint-Ciers-de-Canesse	M. René Eymery, trésorier de « La Codarde », Villeneuve (33) Blaye.
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	
4 août 1968	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4e Festival international de musique placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	M. le maire de Saint-Pol-sur-Mer (59).
15 août 1968	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'Ile.	
7 septembre 1968	AMBOISE, Canton d'Amboise (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. R. Babault.
7 septembre 1968	MONNAIE, Canton de Vouvray (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal	M. P. Loyau.

C.M.F.
58e Congrès à TARBES

LES 1er ET 2 JUIN 1968

1) Ordre du jour du Congrès; 2) Appel des délégués; 3) Allocution du Président; 4) Rapport du Secrétaire Général; 5) Rapport du trésorier; 6) Compte rendu sur les résultats obtenus, grâce à la motion votée au Congrès d'hiver concernant l'enseignement musical de la Maternelle à la Faculté; 7) Stages; 8) Compte-rendu de l'activité du Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique: 9) Vœux divers.

Tous les membres de la Confédération Musicale de France qui désirent assister aux travaux du Congrès seront les bienvenus.

PROGRAMME

Vendredi 31 mai. — 18 h. réunion du Bureau de la Confédération Musicale de France.

Samedi 1er juin. — 9 h. Congrès National d'été de la C.M.F. salle du Conseil Municipal, 12 h. vin d'honneur à la mairie, repas officiel à l'extérieur de la ville. 18 h. 30, monuments aux morts. 21 h. Concert par la Musique des T.D.M.

Dimanche 2 juin. — Concours. 7 h. 30, réunion des membres du jury. 8 h. 30, commencement des épreuves dans les différentes salles. 11 h. 30, réunion des membres du Jury pour l'attribution des récompenses. 15 h. rassemblement des sociétés pour le défilé. 16 h. Festival, 2ème concert par la Musique des T.D.M. 17 h. Lecture du Palmarès, distribution des récompenses.

***

Suite à notre Motion

La reproduction de la lettre parue dans notre dernier journal, était signée de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education Nationale.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
13, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. CEN 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
Tarif franco

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES : 24.658,12 Frs

M. Patfoort Robert, Ostende (Belgique), 20 F; Adjt Herbin Henri, chef de Fanfare S.P. 69.154, 10 F; M. G. Meneyrol - Bressuire (Deux-Sèvres), 11,50 F; Musique Municipale d'Ajaccio (Corse), 50 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 24.749,62 Frs

Procurez-vous le porte-clef C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne

L'ANGLETERRE EST A LA MODE

Allez à Londres avec votre Société

Voyage accompagné au départ de Paris par autocar et avion

3 jours au prix de **225 Frs** par personne pour groupe de **25** personnes minimum.

programme sur demande à

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne – PARIS-8e – Téléphone 522.83.37

l'Agence officielle

de la Confédération Musicale de France Lic. 183

Extraits de presse

L'excellente soirée de gala des sociétés musicales ternoises a été appréciée par le public.

La soirée de gala des sociétés de musique de Tergnier, l'Harmonie et la symphonie constitue une sorte de fête familiale où chaque membre de la famille donnerait le meilleur de lui-même pour contenter les amis invités. Nous avons pris notre part de cette belle soirée, qui nous a permis d'apprécier comme le public extrêmement nombreux un programme de qualité.

Sous la baguette de M. Locqueneux, l'Harmonie comme la symphonie qui mérita le redoutable honneur d'ouvrir la séance, firent d'excellentes choses, car ce n'est un secret pour personne qu'elles comptent toutes deux d'excellents instrumentistes.

Les jeunes violonistes de Mme Kurman n'avaient pas reculé devant la difficulté : leur concert fut d'excellente qualité. La chorale de M. Lopez également mérite les bravos comme un excellent et pourtant jeune saxophoniste, le petit Crohen au rayon des artistes, petits par la taille, mais déjà grands par les connaissances, citons la jeune pianiste Sylviane Blin. Et n'oublions pas les accordéonistes de Mme Colas.

Nous décernerons une mention spéciale à ceux qui étaient les invités d'honneur, pourrions-nous dire : le groupe vocal normalien des « Guilleris » dont l'un des membres est le petit fils de M. Diot, garde-champêtre dont on devait fêter le surlendemain le départ en retraite. Ce groupe aux grandes possibilités techniques interprète des œuvres dont ils sont les créateurs. Pas d'engagement gratuit, pas de vers de mirlitons, non les « Guilleris » servent mieux que de soi disant artistes la véritable chanson populaire, car populaire n'égale pas vulgaire, comme trop le croient. De leur côté, nos deux sociétés de musique ne furent pas inférieures à leur réputation.

La Symphonie interpréta deux marches de Ménichetti : « Gloire aux mineurs » et « Marche des Virtuoses », puis détailla avec beaucoup de finesse « Mascarade », une suite symphonique de Lacome. Les nuances bien observées donnèrent un excellent relief à cette œuvre musicale. Enfin de larges extraits de l'opérette « Ta Bouche » de M. Yvain dans un arrangement de Salabert qui furent, pour de nombreux auditeurs, une réminiscence pleine de charme.

L'Harmonie à son tour, se tailla un beau succès. Avec la Fanfare de marche au grand complet, elle interpréta « Reims-Verdun » de Vivenot et « Kellermann » de Logeart. Elle présenta ensuite les principaux succès de Francis Lemarque dans un arrangement de Champagnac, et, pour obéir à la loi des contrastes un texte plus charnu avec « Modern' Story » de Daigneux, agréable introduction au jazz mélodique.

Nous n'aurions garde d'oublier dans la présentation de ce programme, les danses des charmantes « majorettes », les « City Girls » qui firent une remarquable entrée avec un accompagnement musical de l'une, puis de l'autre société.

En cours de séance, M. Fontaine, président de l'Harmonie devait remercier les personnes présentes, la municipalité de Tergnier, et rendre hommage au grand dévouement de M. Locquereux qui n'a pas craint, malgré de grandes difficultés financières d'ouvrir une école de musique qui groupe dès le départ plus de 130 élèves. Il conclut. Nous ferons tout notre possible pour qu'on ne voit par Tergnier sans musique.

Une telle soirée doit permettre à MM. Fontaine, Bourdon (président de la Symphonie) et à leurs amis d'espérer réussir. Parmi les personnalités présentes nous avons reconnu M. Hocquet conseiller général du canton de la Fère; le docteur Cerf, maire de Tergnier, M. Gaudet, adjoint, Mlle Machuelle, conseiller municipal, MM. Lefèbvre et Tailly, directeurs des Harmonies de Chauny et de la Fère étaient présents aux pupitres ainsi que d'autres musiciens chaunois, bel exemple d'entr'aide.

En résumé belle soirée dont il faut remercier et féliciter les organisateurs.

Dans nos fédérations régionales

AISNE

TERGNIER

Brillant succès du concert de l'Harmonie Municipale

C'est au beau milieu d'un merveilleux après-midi de printemps, qu'avait lieu en la salle des fêtes du rempart Saint-Rémy, le grand concert public donné par l'orchestre Harmono-Symphonique.

Ceci explique que le public n'arriva en foule que vers 17 h., mais cela n'a pas empêché cette nouvelle manifestation de la société locale de remporter un franc succès.

Avant ce concert, la Fanfare de Marches de l'Harmonie Municipale avait effectué dans les rues du Plateau un défilé sous la direction de Roger Lacroix. C'est en présence de M. Rouiot, représentant M. Perreau-Pradier préfet de l'Aisne, de M. Sabatier, député-maire de Laon, de MM. Martinot et Diximus, délégués du conseil municipal, à l'Harmonie, de MM. Stein, Vuillaume, Dheilly, adjoints, MM. Beauvillain, président de la Commission des fêtes, Lemoine, Rousseau et plusieurs de ses collègues conseillers municipaux.

MM. les représentants du Clergé, et de l'Armée, M. H. Richez inspecteur d'Académie adjoint, représentant M. Prum inspecteur d'Académie, M. Michel directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de M. Pichelin, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, de M. Lesieur directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale d'Hirson, de M. Grave président de l'Union Musicale des Cheminots etc... etc... que le programme débuta par Trumpett Volontary de Purcell, pièce brillante, noble, qui permit d'entrée de juger de la valeur et de l'homogénéité du pupitre de trompettes.

En première audition à Laon, la Symphonie en ré composée de trois mouvements, simple et naïve, bâtie sur le principe d'octaves successifs, toute faite de fraîcheur et d'allégresse, paraissait une gageure pour la formation Harmono-Symphonique.

Mais l'intelligence de l'interprétation permit de conserver un style classique correspondant vraisemblablement à la pensée du compositeur. L'on remarqua tout particulièrement la beauté inspirée de la seconde partie.

C'est avec la troisième œuvre : « Trois Danses Henry VIII » d'Edward German, composée de : a) Morris Dance; b) Shepherd's Dance; c) Torch Dance que commença véritablement une extériorisation de la technique de l'Orchestre.

En effet, la première de ces trois parties demande un gros travail de mise en place, et les rythmes extrêmement rapides exigent de tous les pupitres une virtuosité et une synchronisation parfaites. Dans la seconde, le rythme, à l'intérieur de la mesure à 6/8 a nécessité pour sa perfection un gros effort. Quant à la troisième, un brillant 3/4 termina en puissance et en brio cette merveilleuse Suite donnée également pour la première fois à Laon.

Après la Marche des Saltimbanques de Louis Ganne, jouée avec un pupitre de basses extrêmement léger — ce qui est assez rare pour une telle formation — l'on entendit Musique pour les Feux d'Artifices Royaux de Haëndel. Les cinq mouvements exécutés : a) Ouverture, b) Menuet 1 et 2, c) Bourrée. d) La Paix, e) La Réjouissance.

Tous différents de style, joués avec leur caractère propre, où l'on atteignit quelquefois de très jolies nuances « piano » en particulier dans la 4ème pièce, recueillit auprès du public, un chaleureux accueil.

Cette musique de Haëndel, si pure, si simple, et cependant si glorieuse, ne trouve-t-elle pas dans un Orchestre Harmono-Symphonique son orchestration idéale.

Dansorama de John Darling est une fantaisie de jazz mélodique. L'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon nous a déjà habitués à l'audition de pièce de ce genre, mais jamais encore une telle œuvre avait été jouée avec autant de concision. Les mouvements imposés par le chef d'orchestre Roger Thirault, créent un intérêt continuel et il est indiscutable que le style d'une telle formation étonne celui qui ne l'a pas encore entendu.

D'après l'accueil fait par le public il est vraisemblable que cette œuvre sera encore redonnée à Laon en nombreuses occasions.

Le concert devait se terminer devant une salle pleine par une orchestration de tout premier ordre réalisée par G. Van Parys : « Si Tous les Gars du Monde ».

C'était le symbole de tous les musiciens qui communient dans le même but, cette communion apportant à cet ensemble où l'élément jeune, domine, une cohésion, une foi et un bonheur qui inciteront vraisemblablement tous les auditeurs de ce concert à suivre toutes les autres manifestations de notre Orchestre local.

En ce bel après-midi, l'orchestre Harmono-Symphonique de Laon a fait, de nouveau, la démonstration de sa parfaite intelligence de la « chose musicale ».

Quelque soit le morceau exécuté, le genre ou le compositeur les musiciens de M. Roger Thirault restent égaux à eux-mêmes. c'est-à-dire excellents.

Sous la férule d'un chef d'orchestre qui voit, entend et dirige tout — comme s'il avait le don d'ubiquité — les musiciens évoluent dans n'importe quel domaine, musique classique ou jazz avec la même aisance.

C'est cet ensemble véritablement homogène, qui fut acclamé dimanche.

L'auditoire, qui avait préféré la musique au soleil, n'en a pas eu de regrets.

Dans un concert, si le choix du programme est capital, la personnalité des musiciens l'est aussi... Ainsi en écoutant l'orchestre dirigé par Roger Thirault, les Laonnois ont l'agréable sentiment que cet ensemble où ils reconnaissent des parents, des amis, des voisins et aussi « leur » orchestre, leur propriété en quelque sorte, n'y a-t-il pas une légitime fierté à détenir dans sa ville une formation de cette qualité ?

Enfin, n'est-il pas encourageant de constater parmi ces musiciens que les jeunes occupent une place non négligeable.

LES ÉDITIONS

Joseph GRAFF

68-GUEBWILLER (Haut-Rhin)

vous proposent

un nouveau recueil de musique champêtre

"FÊTE ALSACIENNE série H"

qui comprend 12 œuvres du compositeur alsacien bien connu A. HERZOG

Le 1er Piston vous est envoyé gratuitement sur demande.

Nos précédents recueils : **A travers l'Alsace, série 3,** et **Hommage à Joseph Graff** ont remporté un succès exceptionnel. Si vous ne les possédez pas encore, n'hésitez pas à nous demander le 1er Piston gratuit.

« Vous offrent les conducteurs spécimens gratuits de 5 marches pour harmonie nouvellement éditées : **Souvenir de Nambsheim, Routes d'Alsace, Haut-Kœnigsbourg, En descendant le Rhin, A mon Alsace ».**

Inscrivez nom et adresse ici :

M. .....

Adresse : .....

.....

Découpez et envoyez aux :

Editions Joseph GRAFF - 68-Guebwiller (H.-R.)

Vous recevrez également le catalogue de musique pour harmonie

Tous les articles pour sociétés et fêtes

AUBE ET HAUTE-MARNE

C'est à Bayel qu'aura lieu le congrès 1969 de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne. Dimanche 24 mars, 32 sociétés étaient réunies à Chalindrey. Notre ami Emile Logé a été réélu président.

Cette année, le Congrès de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne, qui se déroulait à Chalindrey, a réuni trente-deux sociétés musicales des deux départements.

En ouvrant la séance, M. Emile Logé, président de la Fédération, remercie M. Obrecht, organisateur du congrès placé sous l'égide d'un grand musicien disparu, Claude Debussy.

Donnant ensuite lecture des noms des morts au cours de l'année, il demande qu'une minute de silence soit respectée en leur mémoire.

Il félicite chaleureusement tous les décorés de la Fédération et notamment M. Jacob, de Biesles, qui vient d'être nommé chevalier dans l'ordre du Mérite.

PENSER A LA RELEVE

Pour les examens fédéraux, 236 élèves ont été inscrits dans les trois centres. Quatre élèves ont même été envoyés en excellence, à Paris. Tous ont obtenu de très bons résultats et deux ont été retenus pour participer aux stages de la Confédération musicale de France.

Il déclare, à la suite de cela que le festival de Romilly a été un succès. D'autre part, la journée pédagogique à Langres, a été merveilleusement organisée par M. Bornot, à qui le président rend hommage. Elle avait réuni 64 participants, chiffre qui a d'ailleurs doublé l'année précédente.

M. Logé souligne que ces journées ont une grande importance pour tous les chefs de musique désireux de se perfectionner et pour les jeunes qui veulent entrer dans le bain. Car, en effet, il faut penser à la relève.

C'est M. Vallet, dit-il, qui représenta la Fédération Aube - Haute-Marne, au congrès de la Confédération musicale de France.

Les jeunes, conclut-il, sont désormais dans notre Fédération. Beaucoup plus nombreux et bien plus qualifiés : « Le fait est constatable ».

Sur cette note et sur cet exposé fort optimiste, M. Logé cède la parole à M. Vallet, secrétaire général, qui donne lecture du rapport moral du dernier congrès qui s'est déroulé le 9 avril, à Méry-sur-Seine.

A ces assises de la Fédération, 37 sociétés étaient présentes et 6 étaient excusés.

FINANCES SAINES

Puis M. Vallet se fait le rapporteur de la réunion du bureau de la Fédération, le 25 février dernier, à Troyes.

Le président faisait en effet ressortir la régression des sociétés qui, de 110 sont tombées à 98 existantes.

Un appel est donc lancé aux petites sociétés qui sont sollicitées à se regrouper dans un nouvel esprit d'équipe.

Enfin, notons qu'une grande fête musicale avec participation des sociétés Aube - Haute-Marne, est prévue pour le 30 juin, à Fayl-Billot.

D'autre part, M. Vallet fait savoir qu'une modification des statuts sera présentée au congrès.

Trésorier général de Troyes, M. Charlé donne lecture du rapport financier. Les finances sont équilibrées et il est ensuite procédé à l'appel des sociétés. Sur 89 sociétés, 32 étaient représentées au congrès de Chalindrey, soit : 13 sur 37 pour la Haute-Marne, et 17 sur 48 pour l'Aube. Contrairement à l'an passé, il est remarqué que la proportion de la Haute-Marne était inférieure cette année à la manifestation annuelle.

M. EMILE LOGE REELU PRESIDENT

Sur ces constatations d'usage, le président Logé demande le renouvellement du bureau de la Fédération et l'élection de quatre nouveaux membres par vote à bulletins secrets. Les résultats sont les suivants :

Logé Emile, président; Demmerlé Marcel, vice-président; Fièvet Gaston vice-président; Faillenot Maurice, directeur artistique; Charlé Roger, trésorier général; Jacquot Mirelle, secrétaire adjoint; Verdun Pierre, trésorier adjoint.

Membres du bureau : Logé Jean, conseiller artistique; Bornot Denis, correspondant du journal C.M.F.; Huché Gilbert, délégué pour Romilly-sur-Seine; Richard Hubert, délégué aux groupements ruraux; Dufour Daniel (Sainte-Savine); Bugnot Michel (Poissons); Jacquot Yvon, (Brienne-le-Château); Garnier André (Saint-Dizier).

M. Faillenot, directeur artistique, fit le point des examens fédéraux, renouvelant nombre de conseils pratiques, notamment pour les épreuves écrites, trop souvent découpées, semble-t-il.

Aux examens, il apparaît aussi que les élèves doivent être mis en confiance. Par contre, il fait ressortir que le jury ne doit pas être trop indulgent envers les candidats.

Après avoir brossé le tableau de la lecture à vue, dans lequel se dessine, certes, une insuffisance de solfège, il rappelle que dans le niveau des classes, il faut « continuer dans le sens d'obtenir un mieux dans le niveau, pour que les sociétés vivent ».

Il met enfin l'accent sur le renouvellement du répertoire, car de nos jours, il s'agit d'obtenir des répertoires plus modernes « il faut qu'il soit de 1968 ».

Il termine son exposé par la mise au point du concours d'honneur.

CENTRE

29 et 30 juin, congrès 1968
Festival de Musique de Thiers

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, notre Congrès 1968 se tiendra dans la pittoresque cité Thiernoise les 29 et 30 juin prochain, à l'occasion d'un festival de musique sur invitation qui groupera de nombreuses sociétés musicales de notre Fédération.

Le comité d'honneur sera placé sous la présidence de M. le préfet du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne.

Voici les grandes lignes du déroulement des manifestations qui s'annoncent sous les meilleurs auspices.

Samedi 29 juin

15 h., salle de l'Hôtel-de-Ville : réunion du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre.

19 h. Repas du conseil d'administration.

20 h. 30 : Fête de nuit (concert par l'Harmonie Municipale d'Aurillac et programme de variétés).

Dimanche 30 juin

9 h., congrès de la F. M. C.

A partir de 9 h., réception des sociétés.

11 h., concerts de quartier.

A la fin du congrès : Dépôt d'une gerbe par les Congressistes au Monument aux Morts.

12 h., réception par la Municipalité des personnalités officielles.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenturé Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MARTEAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9e —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Membres du conseil d'administration de la F. M. C. présidents et directeurs des sociétés.

12 h. 30, banquet officiel

15 h. 30, défilé.

A l'issue du défilé : exécution des morceaux d'ensemble.

17 h. 30 ou 18 h., concert au kiosque de la place Duchasseint, par l'Harmonie Municipale « Lyre Moulinoise » de Moulins, musique d'honneur du festival.

Ce programme alléchant, tout a l'honneur du Comité d'organisation de l'Union Philharmonique de Thiers, présidé par notre ami M. Paul Therre, attirera, nous en sommes certains, la grande foule les 29 et 30 juin, dans la capitale de la coutellerie, un des joyaux de l'Auvergne et notre congrès revêtira, de ce fait, une importance toute particulière.

EXAMENS D'ELEVES
Division supérieure
Date de l'examen fédéral

Nous rappelons que la date de l'examen de la division supérieure, pour les élèves inscrits et appartenant aux six départements de notre Fédération, est fixée au dimanche 19 mai, dans les locaux du Conservatoire Municipal de Musique à l'Hôtel-de-Ville de Vichy. L'appel des candidats aura lieu à 8 h. 30 précises dans le bureau du directeur de l'Harmonie Municipale.

MOULINS

Théâtre Municipal

Théâtre Municipal, samedi 23 mars 1968, à 20 h. 45, concert donné par l'Harmonie Municipale, Lyre Moulinoise, (Direction, Emile Fosse), sous la présidence de M. Diefenbacher, préfet de l'Allier et de M. Jacques Pigot, maire de Moulins, président de l'Harmonie Municipale.

Première partie

1. Concerto pour ensemble de violons et basse continue, Telemann, sous la direction de Gérard Oudot.
2. Trio Sonate en Fa Majeur J.-B. Lœillet, piano, Christine Morier-Genoud, violon, Alain Bettan, flûte, J.-P. Pottier.
3. Divertissement pour quintette à vent et piano, A. Roussel, piano Claudette Dumoutier, flûte J.-P. Pottier, hautbois R. Bidet, clarinette J.-C. Antoine, basson M. Mercier, cor J. Pottier.
4. Les Barricades, F. Couperin, Sonate en Si mineur, D. Scarlatti, Variations sur le nom Abegg, R. Schumann, Autour d'une ruche (Toccata), E. Fosse au piano, Françoise Fosse.

Deuxième partie

1. Le Roi d'Ys (Ouverture) E. Lalo, clarinette, J. C. Antoine, cor anglais, Paul Troubat.
2. Dans les Steppes de l'Asie Centrale, A. Borodine.
3. Prélude, S. Rachmaninoff.
4. L'Amour des Trois oranges (Marche) S. Prokofieff.
5. Chant d'Apothéose... G. Charpentier, chœurs et orchestre, 120 exécutants.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Fanfare Municipale de Damery

Fin février dernier la Fanfare de Damery a donné dans la salle de la Maison des Jeunes son concert annuel en matinée

Une très nombreuse assistance de Jeunes et d'Anciens marquait de façon éloquente l'attachement de la population de Damery et des environs à cette phalange toujours bien vivante, sous la baguette très énergique, efficace et musicale de son directeur M. René Masson.

Cette séance coupée de deux entractes était agrémentée d'une présentation chorale par les Enfants des Ecoles sous la conduite de leur professeurs M. René Raucourt dont nous tenons à saluer ici le dévouement pédagogique en collaboration avec les instituteurs et institutrices

Un excellent intermède de Jacques Lebrun, virtuose local de l'accordéon, accompagnant ensuite M. Zellier, et le numéro de Robert Becco furent également très appréciés.

L'audition particulièrement brillante de pas redoublés, et marches a été couronnée par le « bis » demandé pour l'interprétation des morceaux Fantaisies-Jazz. Ce gros travail ne pourrait se faire sans le concours très amical, très fidèle des musiciens des pays environnants et notamment de Sézanne. Que tous ceux qui viennent ainsi grossir les rangs de la Fanfare trouvent ici l'expression de nos remerciements très sincères.

Nous avons noté que ce concert sous la présidence de M. Fernand Bouché avait été honoré de la présence de personnalités de la Vallée de la Marne et de M. Fournier qui une fois de plus avait apporté son concours personnel.

Tous se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine, attendant que les jeunes en formation viennent se joindre aux anciens.

CHARENTE

En l'honneur de Sainte-Cécile et pour respecter une tradition maintenant bien établie, l'Harmonie municipale de Cognac donnait dimanche 18 février 1968 à 16 h. 30 au Théâtre municipal sous la direction de M. Bascle un concert de gala avec le concours de M. Michel Nouaux, 1er prix du conservatoire national de Paris, 1er grand prix international de Genève, soliste de la Garde Républicaine et de la société des concerts.

Au programme:

1) Marche d'Athalie, de Mendelssohn, 2) Les Masques (ouverture) de Pédrotti; 3) Fantaisie Variée pour saxophone de A. Bruniau par M. Michel Nouaux, 4) Marche des accordéonistes, de Demaële, 5) C'est ma chanson, de C. Chaplin par le groupe junior, 6) Ballade, de H. Tomasi, 7) Improvisation et caprice de E. Bozza, par M. Michel Nouaux avec au piano d'accompagnement Mme Duvernet: 8) Une nuit à Venise de Andrieu, Patrouille, Sérénade-Rêverie, Tarentelle; 9) Contes d'Hoffmann, de J. Offenbach, Barcarolle, Valse, et, avec le concours de la Batterie de Segonzac: 10) Quand Madelon de Allier 11) Saint-Cyr, de Alazar

Le matin, à 11 h. 30 en l'église Saint-Léger, M. Michel Nouaux, avait interprété, accompagné à l'orgue par Mlle Rochais : Extrait d'Orphée de Gluck

Tous nos compliments à l'Harmonie municipale de Cognac pour la réussite de cette belle journée musicale, au cours de laquelle il nous a été donné le grand plaisir d'entendre le prestigieux soliste qu'est M. Michel Nouaux

ILE-DE-FRANCE

L'activité musicale du Conservatoire Municipal du 12ème arrondissement de Paris

Il nous est toujours très agréable d'être appelé à venir constater et apprécier les efforts artistiques faits en notre conservatoire municipal du 12éme arrondissement pour préparer ses nombreux élèves à recevoir et acquérir les délicates vertus de cet art d'vin qu'est la musique et quand elle est exprimée avec les accents humains, spirituels et sonores du talent, ce qui nécessite évidemment une préparation musicale, judicieuse et bien poursuivie sous la grande autorité artistique de M. Marcel Enot, son directeur fondateur une autorité bien épaulée par Mme Mireille Fleury-Enot, une pléiade d'excellents professeurs aux titres indiscutés et indiscutables, presque tous lauréats du Conservatoire national supérieur de Paris y a pris en mains cette préparation technique. Et nous avons cette profonde et agréable satisfaction de venir constater les résultats parfois merveilleux, soit aux épreuves scolaires de fin d'année, soit à la réunion annuelle de la distribution des prix toujours agrémentée par de fort belles auditions, soit encore à l'occasion d'un concert de diffusion musicale, une formule nouvelle dont nous reparlerons tout à heure. C'est au cinéma « Liberté » qu'eut lieu ce 23 janvier dernier 1968 la remise solennelle des récompenses obtenues aux dernières épreuves de fin d'année scolaire 1966-1967. Autour de M. André Darzacq notre sympathique maire du 12ème arrondissement, président fondateur du Conservatoire municipal qui procédait lui-même à la distribution des Prix, nous avions remarqué les présences de M. Garnier, chef de cabinet et représentant M. Roger Frey, ministre d'Etat, qui devait présider cette remise solennelle des récompenses; de M. Weber, inspecteur de l'enseignement musical; du colonel Bourgoin; de M. Planchet, conseillers municipaux; ainsi que de nombreuses personnalités musicales de la capitale dont mon cher camarade Robert Bréard, grand prix de Rome. Un fort beau programme avait été soigneusement préparé, il fut très artistiquement exécuté. De jeunes solistes élèves des classes instrumentales nous y démontrèrent les belles qualités de leur technique et de leur jeune talent. Un ensemble de cordes et clavier; un ensemble d'accordéonistes: une chorale mixte, un groupe d'élèves de la classe d'art dramatique charmèrent un auditoire nombreux qui ne ménagea point ses applaudissements mérités. Mais je dois avouer que le sommet spectaculaire de cette soirée fut atteint par l'ensemble des élèves des classes de danse, dont M. Gilbert Mayer de l'Opéra, est le grand animateur. Le spectacle entrevu réalisait, en divers tableaux une vision spectaculaire très artistique d'une attachante originalité en laquelle s'alliaient avec art, la musique, la grâce et la beauté le tout, animé par les mouvements gracieux, disciplinés et bien ordonnés des charmantes et jeunes danseuses en tutus classiques et par de non moins gracieux et jeunes danseurs

Le programme était présenté par Mme Mireille Fleury Enot elle-même et sa fort belle réalisation avait fait honneur, une fois de plus à notre conservatoire municipal et à son excellent directeur M. Marcel Enot qui vient d'ailleurs d'être tout récemment promu, chevalier de l'ordre national du mérite, ce dont nous le félicitons bien sincèrement. J'ajouterai encore que notre cher maire, M. A. Darzacq, ne cachait point sa grande satisfaction.

Capitaine F. BOYER

Le concert de diffusion musicale

Le 1er mars dernier ce fut un concert de diffusion musicale qui nous était offert par le Conservatoire municipal du 12éme arrondissement en la salle des fêtes de la mairie. Il était réservé à une audition d'œuvres de Mozart et de Liszt il avait également attiré un grand nombre d'auditeurs. Ce concert de diffusion musicale une nouvelle formule est une réalisation de Mme Mireille Fleury-Enot. Il a pour but de diffuser de mieux faire connaître en la masse sociale les chefs d'œuvres de la musique classique ou moderne, sommets indiscutés d'un art musical qui avait pour but de charmer nos oreilles, nos esprits et nos cœurs: de servir la beauté et même la virilité et qui pourrait avoir aujourd'hui cette autre mission de calmer les nerfs de notre trépidante humanité, actuellement trop soumise aux lois d'un matérialisme effrené. Les forts beaux talents de Denise Boursin, de Jean-Pierre Laffage, de l'opéra, de Gaston Denayer de l'O.R.T.F., de Mme Reculard de l'opéra comique et de nos distinguées professeurs du conservatoire municipal Jeanine Cavard, Renée Collinson, Yvonne Blot, Janine P. Mérini animèrent le programme de cette diffusion musicale. Nous eumes le doux enchantement d'entendre une jeune virtuose Marie-Annick Brivot-Nicolas, âgée de 12 ans, élève du maitre P. Nérini, du Conservatoire national supérieur de Paris qui interpréta avec une maitrise remarquable, éblouissante le concerto en sol majeur de Mozart.

Je soulignerai encore la remarquable exécution du quatuor en ré majeur de Mozart en lequel le maitre Marcel Vigneron, professeur au Conservatoire municipal développait son grand talent de flûtiste.

Le programme était présenté par un musicologue très érudit M. Claude Frissard, membre de la Société Française de musicologie. Et félicitons encore notre Conservatoire municipal pour cette belle réalisation et pour une initiative qui nous l'espérons fera de nombreux adeptes au sein de nos établissements réservés à l'enseignement musical et à sa diffusion afin de lutter contre un matérialisme envahissant.

Capitaine F. BOYER.

Le classement du Club Musical d'Orly

Le 17 mars dernier 1968 M. Maurice Brun, président de la Commission technique de la F. Musicale d'Ile-de-France, convoquait son jury d'examen pour aller entendre le club musical d'Orly, la jeune phalange d'instruments à plectres qui affrontait les épreuves d'un concours itinérant. Ces épreuves eurent lieu en la salle de la cantine scolaire d'Orly et à l'occasion d'un grand concert offert à la municipalité et à ses membres bienfaiteurs par ce jeune club musical, placé sous l'autorité de M. Paul Michelot, son sympathique directeur Cette excellente phalange offre cette particularité, d'unir mandolines, guitares et instruments à cordes aux divers groupes d'instruments à vents, bois et cuivres. Ce qui transforme l'expression sonore de son ensemble orchestral, lui ajoutant un charme nouveau très intéressant le tout étant bien cadencée par une discrète percussion. Dans le beau programme présenté aux auditeurs, très nombreux, figuraient des œuvres [illegible] de Cimarosa de Martini, d'Offenbach et pour ne citer que les maitres du classique en leur genre. Trois d'entr'elles devaient servir d'épreuves pour le concours itinérant, 1. l'Astuce des femmes, une ouverture de Cimarosa, morceau imposé, 2 la Dernière étape, ouverture dramatique de notre excellent camarade F. Menichetti, grand spécialiste des plectres, morceau au choix et un arrangement de Jean Linard, Offenbach, mélodies, deuxième morceau au choix. L'excellente exécution de ces œuvres valut au club musical d'Orly d'obtenir un 1er prix ascendant par 28 points sur 30 et d'être classé en 1ère division, 1ère section. Son excellent chef M. Paul Michelot obtenait une mention de direction. Voici donc notre jeune club maintenant placé sur le chemin qui conduit aux divisions supérieures, dans le ciel musical de notre grande C.M.F. Dans le jury que je présidais et sous la haute autorité de M. Maurice Brun, j'avais auprès de moi mes camarades, Félicien Foret, ex-chef adjoint de la musique de la Garde Républicaine et F. Ménichetti, ex-chef de musique militaire, l'auteur de la dernière étape, l'œuvre au choix susnommée très belle. Cette agréable et belle manifestation artistique était placée sous la présidence de M. Gaston Viens, maire d'Orly et président du conseil général du Val de Marne. Une amicale réception réunissait, après les épreuves, M. Brun et son jury, les autorités municipales d'Orly et le club musical. Une joyeuse satisfaction due à un effort bien accompli animait les visages de nos jeunes musiciens et musiciennes groupés autour de leur sympathique directeur M. Paul Michelot.

Capitaine F. BOYER.

La soirée musicale donnée par la Musique Municipale de Colombes, le 17 février dernier 1968.

C'était certes, un programme fort intéressant que la musique municipale de Colombes offrait à ses auditeurs en cette soirée musicale de ce samedi 17 de février dernier Dirigée par M Jean Brouquières, son talentueux et dynamique directeur notre phalange municipale interpréta des œuvres nouvelles d'un modernisme très intéressant que nous entendions pour la 1ère fois. Telles ces trois pièces pour cuivres et percussion une pastorale suivie de trois inventions de Van Nérijnen et un préambule de Jos de Kerk, deux compositeurs néerlandais contemporains qui se sont tout particulièrement penchés sur le problème des cuivres nous dit le programme. M. Jean Brouquières, maitre en l'art de l'orchestration y a ajouté les effets sonores de la percussion ce qui donne encore plus de saveur, plus d'ampleur et d'intérêt à ces œuvres, d'un modernisme affirmé le problème ayant été traité et résolu avec art. Le programme avait débuté par l'ouverture classique de la « Pie voleuse » de Rossini. Puis vinrent les scènes municipales de H. Tomasi, scènes extraites de son ballet, « La Rosière du Village » œuvres charmantes transcrites pour musique d'harmonie par M. Jean Brouquières. La marche slave de Tchaikowski également transcrite par M. Jean Brouquières, terminait la 1ère partie du programme. Nous eumes ensuite la belle satisfaction musicale d'entendre, « Cortège et Litanie » de Marcel Dupré, toujours présent en notre mémoire, une pièce d'orgue, transcrite pour harmonie par Félicien Forêt, notre talentueux camarade ex-chef adjoint de la Garde Républicaine et les trois pièces pour cuivres et percussion de nos compositeurs néerlandais sus nommés vinrent alors changer l'atmosphère musicale créée par nos compositeurs classiques. Pour terminer cette intéressante soirée musicale l'audition de la symphonie en sol mineur de Mozart également transcrite par M. Jean Brouquières nous replongeait dans les profondeurs inspirées du classicisme, que dire de cette grande et belle œuvre? Tout et rien, nous n'avions qu'à ouvrir nos oreilles et notre cœur nous confiait le programme. Ce que nous avons fait tout naturellement. Ce fut un doux enchantement

[illegible] cette belle soirée musicale et principalement nos musiciens et musiciennes et leur dynamique et grand chef M. Jean Brouquières et remercions MM. D. Frelaut maire de Colombes et conseiller général; M. L. Bazante, président de l'Harmonie municipale et M. Foussard, directeur de son école municipale de musique pour leurs grands efforts et leur dévouement consacrés au développement de la musique en notre grande cité de la banlieue Parisienne

Capitaine P. BOYER

NANTERRE

Ecole Municipale de Musique et Harmonie Municipale, départ de M. Roger Hubert, directeur

Le mercredi 21 mars 1968, a eu lieu à la mairie de Nanterre, une réception dont l'atmosphère empreinte d'amitié chaleureuse et d'estime vraie, mérite de retenir notre attention.

Cette manifestation de sympathie s'adressait à M. Roger Hubert, fondateur de l'Ecole Municipale de Musique et qui la dirigea jusqu'à cette année, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans.

Ainsi donc, M. Hubert désirant se retirer dans sa province natale, ses amis musiciens, élèves, collaborateurs et, la Municipalité de Nanterre en particulier, avaient tenu à l'honorer, à le féliciter et à lui montrer, avant son départ, tout l'attachement et la reconnaissance qu'ils avaient pour lui.

M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre était présent et soulignant dans une courte allocution tous les mérites, le dynamisme et l'efficacité de M. Hubert, il lui exprima sa reconnaissance pour les résultats obtenus par ses efforts incessants en faveur de la musique qu'il avait enseignée et fait aimer autour de lui et tout spécialement à Nanterre.

Rappelant tout d'abord la fondation de l'Ecole de Musique qu'il avait décidée en 1945, sur proposition de M. Hubert et, examinant le chemin parcouru depuis, M. Raymond Barbet exprima sa pleine satisfaction (le nombre des élèves, en progression constante, vient, dit-il, de dépasser cinq cents)

D'autre part, sachant combien le problème des locaux insuffisants lui tenait à cœur, il dit à ce sujet, qu'une lueur d'espoir commençait à poindre à l'horizon car, le projet municipal de construction d'une cité administrative venait, enfin, de recevoir un accueil favorable. La réalisation de ce projet permettrait d'offrir à l'Ecole de Musique, au sein du Centre Culturel Communal, la place de choix qui lui revient.

Puis, évoquant l'inlassable activité de M. Hubert, qui venait de fonder une nouvelle Ecole de Musique, comptant déjà 175 membres dans une région chère à son cœur: Romilly-sur-Seine, en Champagne, M. Barbet lui souhaita une pleine réussite.

Enfin, pour terminer, il remit à M. Hubert, au milieu des applaudissements et sous les flashs des photographes, la grande médaille d'argent de la ville de Nanterre

M. Hubert, très ému, remercia M. Raymond Barbet et toutes les personnes présentes, pour l'honneur et les marques de sympathie dont il était l'objet. Il assura qu'il y était très sensible et que ce n'était pas sans regret qu'il quittait notre ville où il avait noué de solides et sincères amitiés. Il conclut en disant que, compte tenu des qualités professionnelles, pédagogiques et humaines de son successeur M. Daniel Chauvet, premier Prix de Conservatoire et professeur bien connu et très estimé, il partait pleinement confiant sur l'avenir de l'Ecole Municipale de Musique de Nanterre

A nouveau, des applaudissements [illegible] chaleureux spontanés et, sous le regard bienveillant de M. le maire, chacun choqua son verre en l'honneur de celui qui partait mais dont la pensée ne pouvait se détacher de son œuvre: une école en pleine expansion, véritable pépinière de musiciens, un orchestre de jeunes élèves, entre tous, cher à son cœur, et une Harmonie où les vieux camarades émus revivaient en cet instant les années déjà lointaines de leur première rencontre avec ce chef qui lui, toujours aussi pétillant, n'avait même pas vieilli.

La soirée se termina dans les locaux de l'Ecole de Musique 3, rue Castel-Marly où Mme Chauvet, chef de l'orchestre des jeunes élèves, eut la délicate attention de faire jouer « encore une petite fois » ses jeunes musiciens en l'honneur de M. Hubert qui reçut ensuite, présentés par la plus jeune élève, de très beaux cadeaux destinés à matérialiser le souvenir et la sympathie des membres de l'Harmonie Municipale et de l'Ecole de Musique.

La fête finie, les lumières éteintes, devons-nous laisser les regrets nous envahir et nous distraire?

Eh bien non! nous inspirant au contraire de l'orientation que vous nous avez donnée, croyez cher M. Hubert, que nous aurons à cœur de perpétuer votre œuvre et, dans l'espoir de vous faire bientôt constater l'aboutissement de nombreux projets que vous aviez élaborés, nous comptons bien vous apporter ainsi le témoignage de notre indéfectible gratitude

S GIANIEL

L'Echo Philharmonique Paris a fêté son 60ème anniversaire

L'Echo philharmonique « Paris » a fêté le 3 mars son soixantième anniversaire.

Un très nombreux public (une centaine de personnes n'avaient pu trouver de places assises) se pressait dans la salle des fêtes de la mairie du 18ème arrondissement pour encourager cette société qui depuis soixante années, malgré deux guerres et tant de difficultés continue de prouver que la musique populaire a toujours sa place dans la capitale et particulièrement à Montmartre.

Parmi tous les amis de l'Echo, on remarquait la présence de M.

NOUVEAUTE 1968 :

A. LEVALLOIS

Professeur d'Education Musicale de l'Université

MUSIQUE A TRAVERS CHANTS

Enseignement progressif de la Musique par les textes

En quatre volumes

Chants et Exercices à une et deux voix
avec accompagnement de flûte à bec et percussion
pour apprendre la Musique par la pratique vocale
et instrumentale

avec la collaboration de

PIERRE AUCLERT

Inspecteur Principal de l'Enseignement Musical

Nombreuses illustrations de Georges Beuville

Vol. I ..... 11,70 F

Editions Alphonse LEDUC
175 rue Saint-Honoré - PARIS

Teffri maire du 18ème arrondissement; M. Bailliot député du 18ème arrondissement, M. Weber inspecteur général des conservatoires de musique, M. Blockuysen maire adjoint, président d'honneur de l'Echo; M. Roussel secrétaire général de la mairie du 18ème arrondissement; M. Brun président de l'U.S.M.P.; M. Faye président des fanfares de France; M. Amédro directeur de l'Harmonie des Chemins de fer du Nord.

L'orchestre placé successivement sous la baguette de M. G. Daussy, directeur adjoint et de M. D. Huys présidents directeur interpréta brillamment l'ouverture de la Chauve Souris (J. Strauss), une fantaisie sur les Pêcheurs de Perles (G. Bizet), une esquisse symphonique de Borodine, Dans les Steppes de l'Asie Centrale et une fantaisie sur la Tosca (Puccini).

La Lyre de Montmartre sous la direction de Mme J. Huys interpréta avec précision et nuances des œuvres de J.S. Bach (chorale numéro 16), de Haëndel (air de Xercès) et une chanson du Folklore Russe.

Mme Maurice, professeur, présenta ses jeunes accordéonistes du Conservatoire de musique du 18ème arrondissement. Ce magnifique ensemble joua des airs populaires et obtint un succès très mérité.

Philippe Normand apporta la note du rire et de l'esprit en racontant à sa manière des histoires très drôles. Les acrobates burlesques «Les Ricardos» firent étalage de leur force. La chanteuse Catherine Clair clôtura ce spectacle en interprétant quelques chansons pleine de charme et de jeunesse.

Ce concert bien présenté par M. Roger Bergognon, très organisé par le comité des fêtes présidé par M. Jean Ducatel a obtenu un très grand succès.

Ainsi grâce à l'effort de tous les musiciens, à la générosité des membres honoraires, de nombreuses entreprises, de nombreux commerçants, l'Echo Philharmonique pourra encore interpréter son hymne symbolique «Debout quand même» composé par M. Huys (père de l'actuel président).

Les fondateurs de l'Echo Philharmonique «Paris» M. Bonvalot et M. Huys père, pourraient s'énorgueillir de constater que leur société est toujours en pleine activité.

J. MARTIN

Estudiantina d'Argenteuil

«Le samedi 16 mars 1968, l'Estudiantina d'Argenteuil recevait l'orchestre à plectres de Hanovre (Mandolinen-Vereinigung Hannover-Linden) au cours d'une soirée très riche.

A Paris, l'espace d'un week-end, les musiciens de Hanovre tenaient beaucoup à rencontrer notre jeune formation qui correspondait depuis longtemps avec eux. On fit d'abord les présentations et les deux présidents prirent, tour à tour, la parole,. M. Gabriel Senellier insistant sur l'intérêt de ces rencontres, M. Albert Solter exprimant le plaisir des musiciens allemands à venir se joindre pour quelques heures à leurs homonymes français.

On réserva l'Ouverture en si mineur de Wolki, que les deux formations devaient jouer ensemble pour clore la soirée et les musiciens allemands écoutèrent successivement: «Une fête au Château de François Ménichetti», «L'Ouverture de la Norma de Bellini», «Le Prélude du IIIème acte de la Traviata de Verdi», sous la direction de M. Monti.

Après ce premier échange de vue, l'orchestre de Hanovre joua à son tour: «I Mandolini a Congresso» et «La Czardas de Altdorf».

Puis les deux écoles, quoique très différentes, prouvaient leur communion d'esprit en jouant sous la direction de M. Friedrich Schondube «L'Ouverture de Wolki».

Ce morceau devait d'ailleurs prêter à commentaires puisque de manière tout à fait impromptue, les spectateurs eurent droit à une formation double mais unie et, par conséquent, à une exécution d'une classe certaine.

La musique elle-même se terminait mais les invitations et les agréments commençaient. Le président de l'orchestre de Hanovre invitait les musiciens d'Argenteuil pour l'année 1969, puis il remit symboliquement un écusson aux armes de la ville de Hanovre qui marquait bien toute l'importance de la rencontre.

On ne pouvait guère répondre que par un vin d'honneur où le champagne fût très apprécié par nos voisins qui nous quittèrent avec l'espoir de pousser plus avant ces échanges positifs pour tous les musiciens.

Ainsi, malgré les petits problèmes linguistiques et en dépit de la difficulté bien normale d'établir des rapports humains d'emblée, les sociétaires garderont le souvenir de l'intérêt de ces échanges comme de celui que suscite toute école différente.

Avant de partir, les uns et les autres discutèrent par petits groupes, personnalités et musiciens, parlant à grand renfort de gestes, les présidents et les chefs d'orchestre échangeant leur manière de voir et d'interpréter, puis c'est tardivement que l'orchestre de Hanovre regagna Paris».

INDRE-ET-LOIRE

Le concert de gala de la Musique départementale des Anciens Prisonniers de guerre d'Indre et Loire.

Dimanche 3 mars 1968 la Musique départementale des Anciens Prisonniers de Guerre donnait son concert de gala annuel à Neuille Pont-Pierre sous la direction de son excellent chef André Monberger.

La salle était comble et les auditeurs n'ont certainement pas regretté leur déplacement, car le concert était de qualité, tant par la composition du programme que par l'exécution qui fut excellente.

Ce concert composé de trois parties, permit d'apprécier l'importante batterie composée de tambours, clairons, trompettes et cors conduite par M. Gabriel Bonnal, tambour-major très qualifié, ainsi que l'Harmonie qui exécuta des œuvres de grands maîtres, parfois difficiles et pourtant bien interprétées.

Tours des différentes parties de cette audition, on put entendre, par la batterie et l'harmonie réunies, plusieurs pas redoublés particulièrement brillants: Louis XIV de Millot, Ange-Charmois-Saintonge de Coiteux, le Barbelé de Touruon et principalement Prestige qui fut dirigé par son auteur, le capitaine Richard, ex-chef de musique militaire de la garnison de Berlin. Quant à l'harmonie seule, elle permit d'apprécier d'abord la très belle Marche des Volontaires Belges, de Gasler, puis l'ouverture de Richilde de G. Parés, Rêve Angélique, de A. Rubinstein,, le ballet d'Isoline de A. Messager, la Vie d'Artiste, grande valse de Johann Strauss le jeune, et enfin une fantaisie de Popy-Furgeot sur le Tannhauser, de R. Wagner.

A l'issue du concert, le chef A. Monberger remit au jeune musicien Jean-François Adoff un diplôme et une médaille d'or en récompense des deux premiers prix, dont un au basson, qu'il obtint en division supérieure aux épreuves de la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire. Puis, M. Froidefond, président de la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire procéda à son tour à la remise de décorations de la Confédération musicale de France: la médaille d'honneur à M. Monberger pour 48 ans d'activité dans les sociétés musicales ainsi que la médaille d'honneur argentée pour 36 ans de direction, médaille de bronze à M. Guy Hubert pour 37 ans d'activité.

NORMANDIE

Le congrès 1968

Il se tiendra à L'Aigle le 26 mai prochain avec le concours de l'Harmonie «la Fraternelle» de Caen qui remettra le fanion fédéral à la Lyre Aiglonne au cours d'un concert d'ensemble.

Les sociétés recevront en temps opportun les imprimés d'usage, qu'elles veuillent bien dès maintenant retenir cette date du 26 mai pour assiter nombreux à cette importante manifestation.

CAEN

Les prochains concerts de «La Fraternelle» (division d'honneur).

Le premier, aura lieu le 19 avril à 21 h. au théâtre Maison de Culture, sous la direction de François Bellis. Diverses œuvres y seront exécutées, notamment l'ouverture des «Noces de Figaro», celle des «Joyeuses commères de Windsor» de Nicolaï, «Slovenia» d'Alban-Berg, «Danse Burlesque» de Devogel, «Carnavalesca» de Guy Luparts, «Manhattan symphony» de Serge Lancen arrangement Dondeyne etc..

Deux révélations caennaises seront, au programme, tout d'abord l'excellent ensemble de cuivres du Conservatoire de Caen qui vient d'être formé avec la collaboration de Robert Greli et d'André Bellis, professeurs au dit conservatoire. Puis une charmante cantatrice Colette Dubac dans des chansons tirées de célèbres poésies et mises en musique par Armand Bex professeur au conservatoire de Caen.

Le lendemain samedi 20 avril, la «Fraternelle» se rendra à Argentan où en collaboration avec l'Harmonie municipale de la dite ville, elle participera à divers morceaux d'ensemble et exécutera seule quelques unes des œuvres données la veille à Caen.

LISIEUX

L'audition des élèves de l'Ecole municipale de musique que dirige M. Muckensturn s'est déroulée récemment au cours de deux soirées à la Maison des Jeunes et de la Culture.

La première soirée était exclusivement réservée aux «pianos», une cinquantaine d'élèves de M. et Mme Muckensturm. Les auteurs les plus variés: grands classiques, romantiques, modernes et contemporains avaient place dans le programme. Des sujets prometteurs y furent applaudis entre autres pièces, sonate en Fa de Mozart, Scherzo en si bémol mineur et variations sur un air national allemand de Chopin, Jeux d'enfants (à 4 mains) de Bizet, Marche de l'amour des 3 oranges de Prokofieff.

Le lendemain ce fut le défilé des cordes, bois et vents. On y applaudit (comme bien entendu les pianistes) le programme varié qui suit: L'Alphabet, Mozart; l'Enfant au tambour, chœurs par les Elèves de quelques classes de solfège sous la direction de M. Rieque. Mélodie populaire; Chant du berceau, de Schumann, par les classes de violon de Mme Duputel et M. Plassart; 4ème Concerto (1re et 2ème partie) de Bréval, par la classe de violoncelle de M. Bar; Air tendre, Bourrée de Mouret et Marche solennelle, de Mendelssohn, par les classes de trompette, cor, trombone, basse de MM. Antoine Anne, Leroy; Bourrée, de J.-S. Bach; Tannhauser (chœur du 1er acte) Capriccio par un groupe de cuivres: Moncomble, Tesnière, Soulbieu, Duclos, Bouré, Camporèse; Sonate en sol majeur, de Mozart; Violon: J.-P. Lacour, piano: F. Jean; Concerto en ré mineur de Vivaldi: J.-P. Lacour, D. Cuilier, L. Bar; variations sur un thème de Mozart; quatuor de saxophones: A. Page, C. Lebec, J.-P. Bar, R. Mignot; Menuet, Andantino, de Purcell; le Bavolet flottant, de Couperin, par les classes de clarinette, flûte, hautbois, basson, saxophone de MM. Petit, Viel, Plassart; Miniatures (3 pièces), de Filleul, par l'harmonie des élèves, direction: A. Petit; le Magnifique (ouverture), de Grétry, par l'orchestre symphonique des élèves, direction: M. Muckensturm.

Tous ces jeunes talents sont les meilleurs augures pour l'avenir des sociétés musicales lexoviennes et bravo à tous, parents, professeurs et élèves.

***

Précédant de quelques jours la date officielle, l'Harmonie municipale de Lisieux a offert au public massé dans la salle du Royal, son concert de printemps.

Sous l'agréable direction d'André Petit, la cinquantaine d'exécutants, serrés au coude à coude sur la scène, ont interprété de la meilleure façon le très varié (et un peu copieux) programme de cette soirée.

Ce fut d'abord l'ouverture de «Nabucco», de Verdi, inspirée de l'histoire de Nabuchodonosor. Avec cet opéra, écrit par l'auteur âgé de 28 ans, c'est le début triomphal de sa carrière musicale. Toutes les capitales s'arrachèrent bientôt ce chant de gloire et, lorsque cent vingt ans plus tard mourra Toscanini c'est encore le premier chœur de «Nabucco» qui accompagnera, dans la tombe, le grand maestro.

D'un genre très différent, ce sont «Trois Danses Slaves», de Dvorak, l'auteur de la célèbre «Symphonie du Nouveau-Monde».. A l'exemple des «Danses hongroises» de Brahms, ces danses sont des jets de mélodie, de rythme qui traduisent la danse tchèque, sa joie exubérante et sa liesse débordante.

Avec les airs de ballet du «Cid» de Massenet, le public fut transporté dans la presqu'île ibérique. Les titres des différentes parties: Andalouse, aragonaise, aubade madrilène (bravo ici à MM. Viel, flûtiste, et Tillard, cor anglais) se suffisent à eux-mêmes pour comprendre et souligner l'inspiration circonstancielle du maître.

En fin de première partie, quatre authentiques «produits» de l'école municipale de musique: Alain Page, Christian Lebec, Jean-Pierre Bar et Raymond Mignot, élèves de M. Plassart, ont formé un homogène quatuor de saxophones. Ils ont ainsi donné au public une remarquable audition de «Thème et variations», de Mozart, et la gracieuse «Marche des Petits Soldats de Plomb», de Gabriel Pierné.

Précisons que, parmi ces quatre jeunes virtuoses du saxo, Alain Page, au sortir de l'Ecole de musique, est allé se perfectionner au Conservatoire de Caen où, dans la classe de M. Blachet (bien connu des Lexoviens), il a obtenu un brillant premier prix des épreuves d'excellence.

A l'entracte, il appartenait à M. Thomas, président de l'Harmonie municipale de prononcer l'allocution d'usage.

La seconde partie du concert débuta par l'ouverture peu connue de «Préciosa», de Weber, M. Anne, qui présentait cette soirée, a pu découvrir que cet opéra allemand, créé à l'Odéon sous le titre «des Bohémiens» en 1825, fut dignement représenté trente-trois ans plus tard au théâtre lyrique. Cette composition est un petit chef-d'œuvre où jamais le côté pratique de l'existence nomade de ces bohémiens n'a été décrit avec plus de couleur et d'intensité. Suivirent successivement «Forêts et Plaines d'Alsace», d'écriture moderne due à la plume de M. René Calmele, professeur d'éducation musicale dans les Ecoles de la ville de Paris, auteur de la cantate «Liberté», admirée il y a quelques années au cours de la fête de la jeunesse, puis une fugue de mise en place délicate du commandant Dondeyne, chef de la prestigieuse musique des Gardiens de la Paix de Paris. Compositeur de grand talent et d'inspiration généreuse et variée, titulaire de plusieurs 1er prix au conservatoire national supérieur à Paris (clarinette, harmonie, Fugue, contrepoint, composition, direction...) c'est un «polyvalent» musical... Et en apothéose la fulgurante et sauvage Danse du Sabre du compositeur russe arménien Khatchaturian.

Avec l'orchestre symphonique: Récital Gérard Jarry

Après la venue du jeune prodige violoncelliste Derrien, du remarquable saxophoniste Nouaux, de l'incomparable trompettiste Maurice André, tous 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, l'orchestre symphonique vient de nous gâter à nouveau par la présentation de Gérard Jarry, violoniste virtuose, issu du même «creuset» des élites. Après cette inoubliable soirée, on comprend mieux que cet artiste ait obtenu, à l'âge de 15 ans, en 1951, le premier Grand Prix du concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud et que, depuis cette époque, aucun Français n'a eu l'honneur de figurer au tableau de l'annuelle compétition. Quel ravissement devant l'exécution de morceaux de genres tout différents, rassemblant toutes les difficultés techniques de ce «redoutable» instrument qu'est le violon... Ajoutons à cela la sensibilité, la maîtrise, l'âme musicale communicative du «sujet» qui a dans la poitrine «autre chose qu'un rocher»...

Les mots et les qualificatifs sont impuissants pour décrire le ravissement sous lequel l'auditoire a été tenu pendant ces trop courts moments. Que ce soit dans le 5ème concerto en la majeur de Mozart (le plus beau des cinq), qui est un pur chef-d'œuvre: prélude au raffinement que Mozart introduisit dans le style galant où les accords ne sont que grâce chantante et fraîcheur juvénile (il avait 19 ans quand il écrivit ces 5 concertos). Sans reprendre l'analyse détaillée que M. Anne a présentée, qu'il nous soit permis de rappeler que le 1er mouvement est lumineux, subtil, enjoué, que le clair adagio semble une contemplation extasiée, que la finale en temps de menuet où le trio est constitué par un vif allegro en mineur aux accents tziganes colorés, a une grande originalité... Que ce soit le délicat et vétilleux «Rondo Capriccioso» de St-Saëns où l'on reconnaît la sûreté de main du maître, permettant aux virtuoses de triompher: Sarasate fut le premier inscrit à ce palmarès en mai 1868, c'est donc presque symboliquement, pour célébrer son centenaire, que cette pièce délicate nous a été présentée sous les doigts de Gérard Jarry en droit d'espérer de devenir le «Sarasate français»...

Que ce soit enfin cette sonate N° 5 pour violon seul, de Jean Martinon, né à Lyon en 1910, violoniste, compositeur peu connu, mais de réputation internationale comme chef d'orchestre, et qui vient d'être nommé à la tête de l'Orchestre National.

Dans cette page d'écriture moderne, mais agréable à l'oreille, toute l'école du violon y est rassemblée avec ses arcanes «Il faut la jouer» cette sonate... Gérard Jarry y excelle.

Devant les applaudissements chaleureux répétés des auditeurs (et de ses accompagnateurs) Gérard Jarry a aimablement consenti un «bis».

Si l'orchestre, sous la talentueuse direction de son «maestro» M. Muckensturm a fort bien répondu aux exigences d'un accompagnement du soliste, il a figuré pour son compte personnel en ouvrant le concert avec «La valse triste», que Sibélius composa à une époque de mélancolie profonde causée par une maladie de l'oreille, qui menaça de le rendre complètement sourd. L'ensemble termina brillamment avec l'exécution de trois extraits du ballet Gayaneh de Khatchaturian, l'auteur de la fulgurante Danse du sabre, la gracieuse et gaie «Danse des jeunes filles de la rose», l'exquise et suave «Berceuse» et l'endiablé «Gopak» qui a été bissé.

EVREUX

Avec l'Harmonie Municipale
Sous la direction de M. Lion elle vient d'offrir un très beau concert à ses membres honoraires

Elle est aujourd'hui forte de quarante exécutants, dont la moitié sont des éléments jeunes, tout juste sortis de l'Ecole de Musique où ils ont acquis une excellente formation. En conséquence si le présent est au «beau fixe» on voit que l'avenir est également assuré. Tout le monde se réjouira du goût qu'ont les Ebroïciens pour la musique et du parti que sait en tirer M. Lion.

L'Harmonie, dont les pupitres avaient été légèrement renforcés par une dizaine de musiciens venus de l'extérieur, ouvrit le programme en fanfare, en jouant la marche du «Tannhauser». Après quoi tous les instruments furent mis en valeur au gré de la «Petite suite», de Claude Debussy, quatre pièces brèves dont les exécutants surmontèrent toutes les embûches. On sait combien ils surent faire ensuite partager à leur public tout le charme entraînant de l'œuvre de Borodine, les Danses Polovtsiennes du Prince Igor

MUSICIENS
CHANTEURS
CHORISTES
ENREGISTREZ
SUR DISQUE MICROSILLON
HAUTE FIDÉLITÉ
VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES
D'après vos bandes magnétiques personnelles :
qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.
Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.
★
Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales : fortement dégressif suivant quantité.
Prises de son dans toute la France.
UN DISQUE à partir de 7,50 F
AU KIOSQUE D'ORPHÉE
20, rue des Tournelles — PARIS-IV
Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille
Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e, TÉL. : 023-09-74

L'ensemble de Cuivres clairs de la Musique de l'Air de Paris prit le relais pour interpréter la « sérénade » bien connue de Schubert, un air de chasse de Schumann, un extrait de « Lohengrin », et une fanfare de L. Picavais. Celui-ci dirigeait lui-même son œuvre à la tête d'un quatuor de valeur composé de premiers prix du Conservatoire de Paris. Cet excellent ensemble devait clore la soirée en interprétant des œuvres allant une nouvelle fois de Schubert à Charles Trénet

Mais auparavant les auditeurs eurent une surprise de choix. Celle d'entendre le « Troisième concerto pour flûte », de Vivaldi, joué en soliste par Philippe Gauthier. Accompagné — grâce à une transcription due à M. Lion — à la clarinette et au saxophone, par des jeunes comme lui, ce flûtiste de 17 ans a fait grosse impression. Ce concerto, appelé avec raison « Le Chardonneret », est pour le soliste, soutenu par des cordes dans l'œuvre initiale, un morceau de pure virtuosité. Philippe Gauthier a brillamment réussi ce qui était pour lui en quelque sorte un examen de passage en public Elève de 4ème année à l'Ecole de Musique, dans la classe de M. Pruvot, musicien de l'orchestre de Paris, il est destiné à entrer prochainement au Conservatoire où il a assurément sa place

Le concert de l'Ecole de Musique, un violon, un clavecin. Concert dont le programme ne comportait que deux noms et qui tout entier devait être consacré à des œuvres de musique de Chambre. Bien que d'un répertoire particulier qui n'est pas du domaine public, la salle du théâtre était comble.

Dans cette réussite, dans cet essor musical que semble connaître Evreux depuis quelque temps, il faut évidemment donner un rôle essentiel au développement de l'Ecole de Musique qui, sous la vigoureuse impulsion de son directeur, M. Lion compte maintenant 450 élèves.

Jean-Noël Molard et Anne-Marie Beckensteiner auront réussi à renouveler au théâtre le succès remporté la saison passée par les musiciens de Jean-François Paillard. Ce n'est évidemment pas un hasard si le nom du célèbre orchestre de musique de chambre vient aussitôt à l'esprit. D'abord parce que les deux instrumentistes en font partie. Ensuite parce que leur style et le programme qu'ils s'étaient choisi ne pouvaient qu'évoquer le grand ensemble de musique baroque.

De cette musique des débuts du XVIII[e] siècle, le violoniste Jean-Noël Molard a, en effet, l'élégante sensibilité, la finesse de la forme, la distinction du « chanté ». Son jeu nuancé et subtil, fit merveille dans un répertoire qui comprenait en particulier la souriante « Sonate en fa majeur » de Haendel, et une « Sonate en mi mineur » de Gemminiani.

Le clavecin tenu par Anne-Marie Beckensteiner se vit réserver une part inégale. Malgré une acoustique qui ne lui était pas toujours favorable, Mme Jean-François Paillard sut pourtant faire admirer la sûreté de son jeu et une talentueuse sensibilité, apportant au violoniste, tantôt seulement le soutien, tantôt le contrepoint qu'exigeait chaque morceau.

Le programme contenait quelques autres diamants taillés par de grands noms, comme Jean-Marie Leclair, le chevalier de Saint-Georges et Vivaldi. Mais c'est sans doute avec Jean-Sébastien Bach que le concert atteignit son sommet. Parmi les six sonates pour violon et clavecin, les deux solistes en avaient choisi deux : la première en sol majeur, la seconde en ut mineur. Elles sont toutes les deux de magnifiques exemples de la splendide synthèse réussie par Bach dans le domaine de la sonate. Le clavecin s'y affirme à l'égal du violon. Un mouvement entier lui est même réservé dans la sonate en sol majeur. La voix du maître s'y fait entendre dans toute sa plénitude, dans toute sa grandeur émue. Jean-Noël Molard montra ici qu'il pouvait s'évader du répertoire orchestral qui lui est quotidien — et dont on sait qu'il ne comprend guère d'œuvres de Bach, rarement limitées au cordes. A un élan parfois arachnéen, il sut joindre une profondeur et une ampleur dans le phrasé, une gravité sereine dans le chant qui comblèrent d'aise tous les spectateurs. Et en particulier tous ses amis : Jean-Noël Molard, dont le père est, on le sait, médecin à Pacy-sur-Eure, venait à Evreux retrouver des visages familiers, on souhaite le revoir.

CHARTRES

Nécrologie

M. Henri Bertrand directeur, depuis 40 ans, de la batterie-fanfare municipale vient de disparaître brusquement. C'était un homme scrupuleux et excellent pédagogue. Ancien combattant de la classe 1912, 3 fois blessé, titulaire de la Légion d'Honneur, médaille militaire, Croix de guerre ce fut toujours un « homme de devoir ». Il va sans dire que toutes les récompenses fédérales et confédérales lui avaient été décernées. A sa veuve, à ses enfants, à la musique municipale de Chartres nous présentons nos condoléances attristées

Le Concert de l'Harmonie Municipale

Tout récemment, au théâtre municipal, l'Harmonie conduite avec autorité et talent par son chef, Léon Cordier vient de donner une superbe audition. L'ouverture des Joyeuses commères de Windsor de Nicolaï, la Valse des Fleurs du ballet Casse-noisette, de Tchaïkovsky, et Taras Boulba d'Alexandre George occupèrent la première partie. En intermède, deux excellents solistes, professeurs à l'Ecole de musique, 1er Prix du Conservatoire de Paris accompagnés délicatement par M. Cordier, ont ravi l'auditoire nombreux : M. Lavoye, saxophoniste avec Intermezzo des Goyescas de Granados, Air dans le style ancien de Gabriel Marie et le Cygne de St-Saens ; M. Boulet, flûtiste, dans la sonatine. Jeux de J. Ibert et Syrinx de Debussy pour flûte seule.

Reprenant la baguette, M. Cordier dirigeait deux pièces espagnoles encadrant le ballet La Boîte à Joujoux de Debussy.

Pour être complets, en début de concert, la batterie-fanfare avait fait entendre deux pas redoublés.

SAINT-LO

Le concert du 170ème anniversaire de la Musique Municipale

Saint-Lô comptait alors 6.500 habitants ! C'était en l'An VI de la République (année 1798 de notre calendrier) ! Quelques citoyens venaient de constituer une harmonie ! Et le 21 Messidor le citoyen Pipaud — un nom prédestiné pour un musicien — faisait déclaration de la création de « L'Institut de Musique » comme en fait état le registre des délibérations municipales.

Cet « Institut » voulait tendre à inspirer non seulement le goût de la musique, encourager les talents, mais encore à faire l'ornement des fêtes républicaines et décadaires.

170 ans plus tard l'Harmonie — devenue entre temps la Musique Municipale — a célébré avec solennité cet anniversaire qui marquera, selon la formule rituelle, dans les annales de la société.

C'est plusieurs centaines d'admirateurs de l'Harmonie Municipale qui sont venus, le 10 mars, faire un triomphe au programme proposé par le talentueux et dévoué G.L. Carrière, 1er prix au Conservatoire National supérieur de Paris, directeur de la Musique municipale et à l'Ecole municipale de musique.

En ce grand jour de fête pour la musique municipale, le Théâtre « Roger Ferdinand » avait pour garde d'honneur quatre soldats de l'an II de gracieuses jeunes filles vêtues comme les citoyennes de l'époque, proposaient les luxueux programmes édités en cette occasion. Et la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers accueillait les autorités.

Ce concert a souligné les qualités de la plus vieille des sociétés saint-loises et peut-être de France. Marqué d'une note de fraîcheur, il a également témoigné de la jeunesse de l'harmonie et confirmé combien elle est en bonne mains !

Sur l'avant-scène, devant notre harmonie impeccable dans sa présentation, vinrent un musicien, M. Lepuissant, fils, et une aimable « Bouquetière », Mme Rastel. Ils devaient en un brillant duo, avant chaque morceau, relater la vie de la musique depuis sa naissance jusqu'à nos jours et annoncer chacune des œuvres du concert choisies en fonction d'une époque.

Le programme :

1) Marche du Sacre de Napoléon 1er (Dir. Ch. Coupeaux, sous-chef), Lesueur ; 2) Ouverture de Rosamunde, Schubert ; 3) La fille du Régiment, Sélection Donizetti ; 4) La fille du Tambour-Major, Sélection, Offenbach, 5) Prélude de Messidor, A. Bruneau ; 6) Hymne à Briovère, Ensemble des cuivres graves, Mariette père, arrangement Carrière : 7) Le Père la Victoire Marche.

Entracte.

8) Le Marché Persan, Chorale de l'Ecole de Musique et classe de percussion, Ketelbey ; 9) Le chant des partisans (hommage aux victimes de juin 44), chorale de l'Ecole de Musique ; 10) Les Cloches de Corneville, Sélection, Planquette ; 11) Si tous les gars du monde, ensemble des chœurs et orchestre, Van Parys.

Ci-après le texte authentique de la création de ce qui devint plus tard la Musique Municipale de Saint-Lô : Statuts de l'Institut de Musique en 1798, Liberté, Egalité et Harmonie

Les amateurs et sociétaires - souscripteurs, pour l'établissement des exercices de Musique, voulant diriger principalement leur soin à l'embellissement des fêtes décadaires et républicaines, ont arrêté ce qui suit :

1. — Le lieu destiné aux exercices sera provisoirement la salle de la Police correctionnelle.

2. — Les sociétaires s'y réuniront pour la satisfaction publique tous les décadis.

3. — Les jours des exercices particuliers sont fixés au sextidi de chaque décade.

4. — Les membres chargés de l'administration et direction de la Société de Musique seront au nombre de six.

Savoir : deux administrateurs — un agent — un directeur musicien et amateur principal — un trésorier — un secrétaire.

5. — Il sera nommé un servant pour la tenue du local, et porter les invitations aux sociétaires.

6. — Le taux de la contribution personnelle de chaque membre a été fixé à la somme d'un franc par mois, dont les six premiers se paieront d'avance, dans les trois jours de la présente délibération entre les mains du trésorier ci-après nommé ; et dans le cas où l'on n'aurait pas satisfait dans la décade, après un avis particulier et porté à domicile, le sociétaire sera rayé du tableau.

7. — Il sera fait un règlement de Police intérieure, pour l'ordre et la conduite des concerts pour la rédaction duquel les membres chargés de l'administration et de la direction, ci-après nommés s'y rassembleront trois jours après leur nomination et le présenteront à la première assemblée suivant l'ordre indiqué par l'article 3 du présent règlement.

8. — Le règlement aura trois objets principaux 1) La police et administration intérieure, pendant la tenue des assemblées et exercices ; 2) la recette et mode de recouvrement sur les sociétaires ; 3) La dépense en statuant sur tout ce qui doit en faire partie, les achats de musique, bois, chandelles, gages du servant, et autres objets, qui ne se feront qu'après en avoir référé au Conseil d'administration et de direction et sur un état arrêté par les membres qui le composent.

9. — Il sera libre, et même chaque membre de la Société est invité à amener aux exercices de Musique, les citoyennes de sa maison et de ses connaissances.

10. — Les membres ayant arrêté les articles ci-dessus, ont nommé à la pluralité des suffrages les Citoyens qui suivant les articles 4 et 5 du présent règlement, sont chargés de l'administration de la direction et du service de la société. Savoir : le citoyen Vieillard, receveur général.

Le citoyen Pipaud.

Le citoyen Le Mouvel, agent ; le citoyen Guillot, directeur : le citoyen Vesque, trésorier ; le citoyen Formey, secrétaire : le citoyen Guillard, servant.

La présente délibération sera présentée à l'administration municipale pour être approuvée et il en sera remis ensuite un exemplaire ou ampliation à chaque membre de la Société à la diligence du secrétaire, qui en rapportera l'accusé de réception.

Fait et arrêté à Saint-Lô, le 17 Messidor, An sixième de la République Française. Signés, tant au présent que sur l'acte de souscription : Bernard, président de l'administration municipale : L.-J. Binet, Boistard, Caillemer, Cauchard, Clément, Coustaud, Rousseau, Courtin-des-Fosses, Culleron ; Diguet, chirurgien ; Dubois, payeur ; Fabuiet fils aîné, J.-M. Formey, Gaultron, Goudelet, Guillon, Lanon, Lafosse, Le Mouvel, Le Conardel (Alphonse), Lavenut, Le Jolis-Villiers ; Lambiet, commissaire des guerres ; de la Faverie-Dieu, Le Boucher-d'Aubonne, Lalande, Dudemaine ; Muriel, receveur de l'enregistrement ; Pipaud, Pourvoyeur ; Rousseau, Robillard ; Regnault, surnuméraire ; Raoult fils, Simon ; Vieillard receveur général ; Vieillard (Louis) ; Vesque, notaire ; Valate, Vaultier.

ARGENTAN

Concert de musique religieuse en l'église Saint-Martin par la Musique Municipale, la Chorale de l'Ecole Municipale de Musique sous la direction de J.-P. Bouny.

C'est devant plus de 1500 auditeurs que le programme ci-après a été remarquablement exécuté et apprécié : Trumpet Voluntary, soliste : M. A. Fernandez, (M. Purcell) ; Andante Religioso, (Gluck) ; Marche Religieuse d'Alceste (Gluck) ; Avé Maria, solistes : Mme Leblanc, Mlle Moraine, M. A. Fernandez, (C. Gounod) ; Marche Solennelle (Beethoven) ; Adagio, solistes: M. Leblanc Mlle Moraine (Albinoni) ; Tannhauser (prière d'Elisabeth) (R. Wagner); Schemah, Israel, solistes: M. A. Fernandez, Mlle Moraine (J. Massenet); Ouverture à la Française, solistes : MM. Fernandez et Navarro (J.P. Bouny) ; Cavalleria Rusticana (Intermezzo), soliste : M. Leblanc (P. Mascagni) ; Adagio de la IIème Symphonie, soliste : Mlle Moraine (Saint-Saens) ; Chant Polonais, (F. Chopin) ; Largo (Haendel) ; Négro Spiritual (Nobody Knows...) (X.) ; Mississipi (J. Kern); Deep River, soliste : Mlle Moraine (X...).

L'AIGLE

Sous la direction alternée de MM. Angot et Ouvrier avec le concours gracieux de Gérard Chapuis (Basse) de l'Opéra un excellent concert spirituel vient d'être donné avec l'Union Symphonique en l'église de St-Martin.

Ci-après le programme :

Un Songe d'une nuit d'été (Marche Nuptiale), Mendelssohn ; Laudate Dominum, Gounod ; (Cavatine de la Juive), Meyerbeer, Gérard Chapuis ; Peer Gynt (Mort d'Ase), Grieg ; Suite en ré (Aria), de Bach, soliste : Mme Fonché : Pater Noster de Guy Ropartz : Gérard Chapuis ; le Messie (prélude) Haendel : Alceste (marche) Gluck ; Larghetto de la IIème symphonie de Beethoven ; Adagio de la Flûte enchantée : G. Chapuis ; Pavanne pour une Infante défunte de Ravel ; Panis Angelicus de C. Franck ; G. Chapuis ; Trumpet Voluntary, de Purcell ; Tollite hostias de Saint-Saëns

Précisons que le même concert a été donné une semaine plus tard en l'église Saint-Germain de Rugles. Il a été également très apprécié

BUCHY

Après une période d'interruption de plusieurs années la musique municipale de Buchy a repris ses activités à la grande joie du maire de Buchy, M. Auguste qui fut lui-même tambour pendant 30 ans à cette même société.

Sous la direction de son nouveau chef M. Jacques Denis ancien organiste et maître de Chapelle à Rouen assisté de M. Robert Leseur, 1er bugle, la musique municipale a réorganisé des cours de solfège et d'instruments pour former des « Jeunes » qui assureront la relève.

Ces cours régulièrement suivis, sont assurés par MM. Denis pour le solfège, Leseur pour le bugle, Picart pour la clarinette.

Le 25 février le corps des sapeurs-pompiers fêtait Sainte-Barbe et à cette occasion la musique municipale interpréta au cours de la grand messe un brillant programme musical.

Marche Religieuse d'Alceste, le célèbre Intermezzo de l'Arlésienne, et l'Avé Verum de Mozart.

Après le défilé et le dépôt de gerbes au monument aux morts, un banquet amical réunit sapeurs-pompiers, musiciens et amis

La musique municipale se fit de nouveau entendre dans La Marche des Bleus, la Marche des gosses, Alsace Lorraine (que dirigea le sous-chef M. Leseur), En avant tout France et enfin la Marseillaise

C'est un très bon renouveau pour la musique municipale de Buchy à laquelle tous souhaitent une longue vie sous la houlette bienveillante de son président Mr Caron.

LE GRAND SUCCES INTERNATIONAL
(DALIDA, LES PARISIENNES, HERB ALPERT,...)
LA BANDA
Arrangement spécial pour harmonie : 15 F FRANCO
MUSIC - SERVICE 20, avenue de La Garenne — 54 - NANCY

ORLÉANAIS-BERRY

ROMORANTIN

C'est à la capitale de la Sologne qu'est revenu cette année, l'honneur d'accueillir le congrès régional F.M.O.B.

Le congrès se tenait à l'Hôtel de ville, salle des commissions, trop petite pour contenir les nombreux congressistes.

M. Cornichon président de la F.M.O.B. avait à ses côtés, M. Carroy, président d'honneur, MM. Chavigny et Milet, respectivement vice-président pour le Loir et Cher et le Cher, et M. Cavoisy, vice-président pour le Loiret.

Les secrétaires et trésoriers étaient présents ainsi qu'une vingtaine de membres du bureau.

On notait la présence de M. Gigaud, conseiller général, M. Quenet, conseiller général, M. Raquin, adjoint au maire de Romorantin, de nombreux maires présidents des sociétés musicales.

Avant l'ouverture de ce congrès, une réunion du bureau avait eu lieu afin de mettre au point les questions à l'ordre du jour.

A 10 h., en déclarant ouvert le congrès, M. Cornichon exprima toute sa satisfaction en voyant une assistance aussi nombreuse. Il salua les personnalités présentes, déjà citées plus haut, les membres du bureau et remercia la ville de Romorantin-Lanthenay de son hospitalité.

M. Cimetière, secrétaire général, retraça l'activité de la fédération depuis le congrès de Bourges. Il cita en particulier, les difficultés pour réussir une réunion de bureau au cours de l'hiver, en raison des conditions atmosphériques. Cette réunion eut lieu le 13 janvier, mais le verglas empêcha de nombreux membres à y participer.

Les membres présents décidèrent qu'il était trop tard pour commencer cette année le programme de dictée musicale dans les examens, mais qu'il fallait en envisager l'application en 1969 en préparant les responsables des sociétés à ce nouveau programme. M. Baïchon a été contacté pour établir ce programme et M. Malet pour en terminer l'application.

Il est signalé que dans les prochains examens, il n'y aura pas de lecture instrumentale spéciale par catégorie d'instrument, mais une seule lecture en clé de sol et une en clé de fa, valables pour tous les instruments sauf accordéon et piano. Le secrétaire rappelle les instructions parues dans le dernier bulletin, entre autre, la feuille jaune à remplir et à envoyer au secrétariat et un avis aux sociétés qui n'ont pas encore payé leurs cotisations.

Le secrétaire fait part de la participation de deux jeunes lauréats de la C.M.F. aux stages internationaux de Klippeneck et Rostemberg.

Les caisses d'Epargne récompensent tous les ans par des prix assez variés en ce qui concerne l'importance de chaque prix, les lauréats des examens de solfège. Il est décidé, afin d'éviter certains abus de la part de certaines sociétés, de demander aux directeurs des Caisses d'Epargne de n'attribuer les récompenses que sur présentation des lauréats par la F.M.O.B. et non pas par les responsables des sociétés.

Les récompenses aux lauréats instruments seront toujours effectuées par la F.M.O.B., avec un barème échelonné sur les notes 16, 17 et 18 et par chaque division.

M. Henri Petit, trésorier rend compte de la situation financière, meilleure que l'an dernier.

M. Gigaud, conseiller général est renseigné sur l'importance des subventions des différents départements et promet à l'assemblée d'intervenir auprès du Conseil général du Loir et Cher pour un réajustement.

M. Petit rappelle qu'il existe une participation au bulletin F.M.O.B. (10.00 F). Cette participation est recommandée pour les trésoriers des sociétés et les secrétaires qui peuvent y prendre connaissance de directives ou d'instructions nécessaires à la bonne marche de leurs sociétés

Afin de diminuer les frais d'impressions des bulletins, il a été procédé à l'achat d'une machine « Ronéo » et d'une machine à écrire. Nous espérons amortir cette dépense en l'espace de deux ans

Suite aux décisions prises au congrès de Bourges, il a été arrêté la date du 21 juillet pour organiser à Mareau-aux-Prés (près d'Orléans) une cérémonie en l'honneur de M. Athanase Boucault, fondateur de la F.M.O.B. en 1908.

Le programme a été établi comme suit : 9 h. réunion des membres du bureau : 11 h. 30 dépose d'une d'une gerbe sur la tombe de M. Boucault ; à 15 h. départ de la mairie de Mareau avec la participation de trois sociétés musicales représentant chaque département, des officiels et de tous les musiciens et amis pour se rendre à l'ancien domicile de M. Boucault, exécution de plusieurs morceaux, discours, dévoilage de la plaque ; exécution d'un morceau d'ensemble « Le Gergolien » écrit par M. Boucault. D'autre part il sera demandé aux services de la Télévision régionale de participer à cette cérémonie. Les sociétés de musique volontaires pour participer à cette cérémonie sont : la Lyre Municipale de Vierzon, la fanfare des Vignerons de Saint-Claude de Diray, Saint-Pryvé - Saint-Mesmin et Mareau aux Prés..

Le secrétaire rappelle que le festival 1968 aura lieu à Pithiviers le 23 juin.

M. Capoulade, directeur de la fanfare de Pithiviers, annonce la participation définitive de 15 sociétés à ce festival, malheureusement de nombreuses demandes de participation n'ont pu être satisfaites, car le budget ne le permet pas. Il est décidé ensuite de la date et du lieu du festival fédéral 1968.

Romorantin et Saint-Satur étaient volontaires, mais Romorantin ayant fait sa demande depuis 1966 en vue

du cinquantenaire de la société, priorité lui sera donnée.

Il sera demandé à Saint-Satur de bien vouloir organiser le festival en 1970. Saint-Aignan a également demandé l'organisation de ce festival.

A partir de l'an prochain, il sera repris le cycle des congres départementaux et congrès régional. Les dates ont été fixées ainsi :

Congrès départemental du Loiret : 9 mars (ville à se faire connaître).

Congrès départemental du Cher : 16 mars, ville désignée Vierzon.

Congrès régional : 23 mars à Blois.

La ville de Contres a demandé l'organisation du prochain congrès départemental du Loir et Cher, satisfaction lui sera donnée en 1970.

M. Milet, vice-président pour le Cher a été désigné pour représenter la F.M.O.B. au congrès de la C.M.F. à Tarbes les 1er et 2 juin 1968.

La date et le lieu des examens fédéraux 1969 sera fixée au cours de la réunion du bureau F.M.O.B. le 21 juillet à Mareau.

M. Cimetière appelle à l'ordre du jour la question de l'application de la dictée musicale et donne les raisons de son application.

M. Balichon fit un intéressant exposé sur un programme d'étude du solfège et de la dictée musicale (texte après le compte-rendu du congrès).

M. Malet aborda également cette question donna des directives et sur son intervention, une journée d'information a été envisagée.

M. Cimetière fait part d'un vœu exprimé par M. Petit Félicien, en ce qui concerne l'organisation d'un concours de tambours avec démonstration à l'occasion des examens fédéraux. Vœu repoussé à l'unanimité.

La fanfare de Beaulieu suggere que la F.M.O.B. organise un concours ouvert aux musiciens pour décider de futurs chefs ou sous-chefs de sociétés. Réponse, les sociétés intéressées peuvent faire des demandes pour faire effectuer à quelques bons musiciens des stages très intéressants et instructifs dans les centres organisés sous le contrôle de la C.M.F. Houlgate et Aix par exemple.

M. Cimetière demandera des recueils de protocole d'accord avec la S.A.C.E.M. afin d'en fournir aux sociétés qui en feraient la demande.

M. Cornichon mit ensuite le point final au congrès en adressant des remerciements à tous pour leur présence nombreuse et pour la bonne tenue et le bon travail de ce congrès.

A l'issue du congrès, l'Union Musicale de Romorantin-Lantheray conduisit les congressistes aux deux stèles du souvenir où des gerbes furent déposées.

A l'occasion du vin d'honneur, offert par la Municipalité au centre administratif, Me Thiraud, maire de Romorantin, souhaita une cordiale bienvenue aux congressistes et salua tous ceux qui animent les sociétés. Il se plut à reconnaitre que la musique se portait bien dans la région, pour souhaiter que l'art musical se développe encore davantage avec l'appui des Pouvoirs publics.

M. Cornichon remercia la municipalité ainsi que l'Union Musicale de Romorantin, M. Roger Courtat, son directeur et ses musiciens.

M. Chavigny, vice-président du Loir et Cher adressa des remerciements pour l'impeccable organisation de ce congrès, et eut une pensée délicate à l'intention de M. René Leroy, ancien secrétaire de l'union musicale et membre du bureau fédéral.

STÉRÉO POUR TOUS

MUSIQUE et CHANT

ENREGISTREMENT stéréo compatible chez vous ou en studio

GRAVURE dite universelle

PRESSAGE toutes quantités

FAITES CONFIANCE A DES PROFESSIONNELS

STÉRÉOPHONIC

21, rue du Cirque - PARIS 8e - Tél. 225.22.17, 928.79.56

PICARDIE

FEDERATION

L'assemblée générale de l'Harmonie municipale d'Amiens, revêtait cette année une importance particulière du fait qu'elle comportait le choix d'un nouveau président, M. Henri Matifat qui occupait cette présidence depuis 12 ans avait décidé de se retirer en précisant que, cette fois, sa décision était irrévocable... Mais il y a eu unanimité au sein de la société pour ne pas lui laisser, dans sa retraite, que souvenir et regrets. Il reste donc attaché à l'Harmonie avec le titre de Président d'Honneur et la Confédération Musicale de France lui a décerné la médaille d'or qu'elle réserve pour les personnalités qui ont rendu à la musique, dans le cadre fédéral et confédéral, des services signalés.

L'Harmonie a fait choix pour succéder à M. Matifat de M. Michel Quézin, Directeur régional du T.C.F. et vice-président du Syndicat d'Initiative d'Amiens. Son élection à la présidence de l'Harmonie s'est faite à l'unanimité et, on peut dire, par acclamations qui ont salué le résultat du vote statutaire.

Le programme des activités de la Fédération de Picardie en 1968 est définitivement établi.

Sous forme de prélude aux diverses manifestations le président, M. Charles Jay, a réuni le dimanche 24 mars au Conservatoire dont il est le directeur, les responsables des sociétés fédérées qui ont des écoles ou du moins des cours de musique et des sociétés qui doivent prendre part au concours fédéral de 1968 à Abbeville, le 16 juin.

Les examens d'élèves auront lieu à partir du 21 avril et se termineront par le concours d'honneur, à Amiens, le 23 mai. Ils seront comme toujours itinérants les jurys se transportant dans les centres ruraux préalablement choisis. Dirigé par le Maître Ch. Jay le concours d'élèves est réalisé par MM. Brisse et Poinier membres du conseil fédéral assistés des vice-présidents MM. Héracle Leroy et Villemot.

Le nombre des élèves-candidats inscrits continue d'être en augmentation et dépasse largement trois cents.

Quant au festival-concours d'Abbeville définitivement fixé au 16 juin la Municipalité et le Maire, M. Max Lejeune, député et président du Conseil général en même temps que vice-président de l'Assemblée nationale en assurent l'organisation avec la collaboration effective du conseil de la fédération de Picardie.

La Fédération accorde en outre son patronage et son appui financier au festival annuel de la vallée de la Nièvre qui aura lieu le 9 juin.

SUD-EST

DROME

Compte-rendu du congrès départemental du 15 octobre 1967, salle des fêtes, à Chabeuil.

La séance est ouverte à 9 h. 40 par M. Ch. Mayeux, président départemental. La parole est à M. le Maire Pasquier de Chabeuil, qui remercie l'Union Départementale d'avoir bien voulu choisir sa ville pour ses assises annuelles.

M. Mayeux, à son tour, apporte ses remerciements à la ville de Chabeuil, et souhaite la bienvenue à MM. Gabriel Rolando, président fédéral, Pommier, adjoint au maire de Valence, Malossane, président d'honneur de l'U.D., Bretouze, conseiller général, Valette représentant M. le Préfet. Il présente les excuses de M. le Préfet, de M. Pic Président du Conseil général, H. Durand, Conseiller général Président de la Commission départementale, P. Didier Conseiller général Maire de Romans, Audibert Conseiller général.

C'est ensuite la minute de silence à la mémoire de MM. Rappelin membre du Comité Directeur de l'U.D., Reboulet Vice-Président Fédéral, J. Rostaing Secrétaire de l'Harmonie Romanaise.

M. Mayeux remercie les délégués de leur présence et du dévouement qu'ils apportent à maintenir leurs groupements malgré les difficultés de l'heure présente.

Sociétés représentées : 55 sur 59.

La parole est au secrétaire-trésorier-général, Cherpe.

Effectifs, 59 sociétés.

Trois nouveaux groupements se sont joints à nous depuis le Congrès de Saint-Vallier l'an dernier : L'Ecole de Musique et Fanfare des Amis de l'Ecole Laïque de Portes ; la Chorale Universitaire de Valence ; l'Harmonie Intercommunale des Amis de la Musique, dont le siège est à Montoison.

Principales activités. Réunions d'Informations de printemps. Pour le 1er secteur le 1er avril 67 à Saint-Sorlin-en-Valloire ; pour le 2ème secteur le 15 avril 67 à Montoison ; pour le 3ème secteur le 29 avril à Pierrelatte ; 28 avril à Valence : journée des Musiques de la Foire-Exposition ; 21 mai à Romans : Examens Fédéraux d'Elèves ; 4 juin à Etoile : Centenaire de la Fanfare ; 4 juin au Creusot : Concours de Musique ; 18 juin à Charbonnières : Festival-Concours ; 25 septembre, 1er octobre : Foire-Exposition de Romans.

Pour mémoire je vous rappelle les voyages de l'Harmonie de Valence en Allemagne et celui de l'Harmonie Romanaise à Ajaccio.

Réunions d'Informations de printemps, ces réunions, dont le début remonte à 1965, se sont déroulées en 1967 pour la troisième fois.

Les délégations se sont retrouvées, pour le 1er secteur, le 1er avril à Saint-Sorlin-en-Valloire.

Je vous en donne un compte-rendu succint : la salle est abondamment garnie lorsque M. Mayeux Président départemental ouvre la séance à 21 h. ayant à ses côtés : MM. André Brunet maire, Guitton et Finot Président et Directeur de la Fanfare, René Durand 1er adjoint, Cherpe et Reynaud secrétaires départementaux, Henrion et Caillet membres du Comité-Directeur de l'U.D.

M. Mayeux souligne la nombreuse participation par l'importance des délégations. Il remercie la municipalité et la Fanfare locale pour leur si chaleureux accueil, et la parfaite organisation traditionnelle de ces assises. Notre Président met en exergue l'utilité de ces réunions dont le climat amical permet d'étudier et de résoudre au mieux les problèmes particuliers et généraux concernant la Musique Populaire.

Il met en avant le gros effort, soutenu par la Municipalité de St-Sorlin pour la Musique à l'Ecole.

M. Cherpe traite ensuite des cotisations Fédérales, des assurances, des subventions, des demandes d'agrément à Jeunesse et Sports, des récompenses. Le secrétariat a, pour la 1ère fois, établi un tableau des charges qui incombent aux responsables des sociétés, ceci pour la bonne marche de leurs groupements.

Compte-rendu d'activité, Il est rappelé que la date limite pour l'envoi reste fixée au 31 octobre.

A cette réunion, à la tenue impeccable et sympathique, on entendit par exemple un Président de société déclarer avoir bénéficié par les droits d'auteurs d'une bonification de 50 pour cent sur les taxes à payer à l'occasion de l'organisation d'une fête en présentant la facture d'un instrument neuf.

Ensuite la Réunion du 15 avril à Montoison 2ème secteur, 18 sociétés sont présentes sur 28 convoquées. Les délégations sont reçues par M. Aurelle, Président de l'Harmonie Intercommunale et par M. l'adjoint au Maire. Présence de MM. Mayeux, Besset, Garnier, Surlin, Cherpe, Mlle Chaix.

Tout de suite l'ambiance se créée amicalement. Votre Président départemental prend la parole, le secrétaire également, les séquences se déroulent comme à Saint-Sorlin. On discute entre amis.

Et enfin la réunion du 29 avril à Pierrelatte, présence de MM. Mayeux Président Cherpe secrétaire de l'U.D.

Cette réunion organisée pour permettre aux sociétés du Sud de la Drôme, de ne pas avoir des kilomètres à parcourir, groupait 3 sociétés sur les 6 convoquées : l'Echo du Roc organisateur ; la Lyre Montilienne ; la Clique des Sapeurs-Pompiers de Marsanne.

Les sociétés des Baronnies et du Nyonsais, empêchées, s'étaient excusées.

On note la présence de M. Jaume Maire et conseiller général, Dr Mouton 1er adjoint, M. Fargier 2ème adjoint, M. Guibert conseiller municipal Directeur de l'E.N., M. Bonne Directeur de la Chorale « A cœur Joie », M. Mazoyer Président et M. Cohen Directeur de l'Echo du Roc société organisatrice.

Prennent la parole : M. le Maire Conseiller Général, pour remercier l'U.D. d'avoir choisi sa ville comme lieu de réunion ; on entend ensuite M. Mazoyer au nom de l'Echo du Roc MM. Guibert, Bonne et Derrien.

M. Mayeux remercie la Municipalité et l'Echo du Roc pour leur accueil si cordial.

Le Secrétaire Cherpe reprend la discussion engagée au cours des deux précédentes réunions. Les questions débattues le sont dans le meilleur esprit et l'ambiance se maintient, celle des « Réunions de Printemps ». Vin d'honneur, poignée de mains et... à l'an prochain à Montélimar.

28 avril, à Valence, Journée des Musiques Rurales de la Foire Exposition, cette manifestation n'a pas obtenu le succès des premières années. Il y aura lieu de prévoir une nouvelle formule.

4 juin, Centenaire de la Fanfare d'Etoile, cette manifestation, qui bénéficiait d'un temps magnifique, obtint beaucoup de succès, une douzaine de sociétés y participèrent dont l'Harmonie Intercommunale des Amis de la Musique.

18 juin Charbonnières concours de classement, l'Echo du Roc de Pierrelatte.

21 mai Examens fédéraux d'Elèves à Romans, les Jurys présidés par M. Mayeux, ont eu à examiner 320 élèves au solfège et 150 à l'instrument, soit un total de 470 élèves pour 21 sociétés.

Les 2 élèves ayant obtenu les meilleures notes en degré moyen, sont : Nicolas Michel, hautboïste, présenté par l'Harmonie Municipale de Valence, et Gougouzian Hervé, trompettiste, présenté par l'Harmonie de Peyrins, qui ont bénéficié, aux frais de l'U.D., du séjour au stage de Macon.

D'autre part, 20 autres élèves ont reçu en récompense des objets de librairie. De plus, tous les candidats ayant obtenu une mention, se sont vu délivrer un diplôme de la Fédération, offert par l'U.D. Par ailleurs, le prix accordé, chaque année, au plus jeune élève ayant obtenu le meilleur résultat, a été gagné par Vignon Jacques, 8 ans, 1ère mention préparatoire de solfège avec 17,30 sur 20. Félicitations au jeune Vignon qui était présenté par l'Harmonie Municipale de St-Jean-en-Royans.

En ce qui concerne la subvention des Arts et Lettres, elle a été de 762,90 répartie par le ministère des Affaires Culturelles aux sociétés ayant présenté des Elèves en 66.

Activité des Comités Directeur et technique, 1966 : 9 octobre St-Vallier : congrès annuel départemental (l'ensemble) ; 12 octobre Valence préfecture : affaire Format Chabeuil (médaille du Gouvernement) (Cherpe, Reynaud) ; 24 octobre Valence (2ème voyage) même affaire (Cherpe) ; 5 novembre Romans : Réunion Comité-Directeur (Répartition de la Subvention) (l'ensemble) ; 6 novembre Lyon : Comité technique fédéral (MM. Mayeux, Chaleat, Cherpe, Reynaud).

1967 : 12 janvier Romans : Comité Technique restreint (MM. Mayeux, Chaleat, Cherpe, Reynaud) ; 18 mars Valence : Préfecture démarche Jeunesse et Sports (Cherpe) ; 1er avril Saint-Sorlin : réunion (1er secteur) (MM. Mayeux, Cherpe, Reynaud, Henrion, Caillet) ; 15 avril Montoison : réunion (2ème secteur) (MM. Mayeux, Besset, Garnier, Molle, Chaux, Cherpe, Thibaud, Surlin) ; 22 avril Lyon : réunion Comité Directeur fédéral (Cherpe, Reynaud) ; 29 avril Pierrelatte : réunion de printemps (3ème secteur) (MM. Mayeux, Cherpe) ; 30 avril Valence : jury de la journée des musiques (MM. Mayeux, Besset, Garnier, Reynaud, Thibaud, Chaléat, Spleidel) ; 21 mai Romans : Journée des E.F.E. (l'ensemble des membres) ; 28 mai Saint-Vallier : Obsèques de M. Rappelin membre du Comité Directeur (MM. Reynaud, Henrion, Caillet) ; 4 juin Etoile : Centenaire de la Fanfare (MM. Mayeux, Besset, Reynaud, Cherpe, Henrion, Caillet) ; 24-25 juin Lyon : Congrès Fédéral (Cherpe) ; 24 juillet Macon : visite du stage (Cherpe, Reynaud) ; 28 juillet Saillans : visite à M. Mayeux convalescent (Cherpe, Reynaud) ; 6 septembre Saillans : visite à M. Mayeux (Cherpe) ; 16 septembre Romans : réunion du Comité Directeur (MM. Mayeux, Besset, Garnier, Cherpe, Reynaud) ; 30 septembre Lyon : Réunion Comité Directeur Fédéral (MM Cherpe, Reynaud).

Par ailleurs, à l'occasion de manifestations, Sainte-Cécile, concerts, distribution de prix, le Comité-Directeur a toujours délégué un représentant de l'U.D. à Romans, Bourg-de-Péage, Valence etc...

Récompenses. Cette année a été fertile en demandes de récompenses et attributions. On ne peut que regretter que ce soit presque toujours les mêmes sociétés qui songent à récompenser leurs exécutants.

Stage de Macon, chaque année, comme vous le savez, l'U.D. délégue M. Reynaud et votre serviteur, pour se rendre compte du travail qui y est dispensé.

Pendant 13 jours, de 8 h. à 21 h., les stagiaires sont soumis aux exercices de solfège et de l'instrument, soit séparément, soit en groupe. Ces séances, dirigées par des moniteurs qualifiés, sont pour ces jeunes un stimulant. Le progrès réalisés sont grands et le climat qui règne au stage laisse à ceux qui l'ont vécu un bon souvenir.

Beaucoup y retournent, ainsi pour notre département, outre les 2 stagiaires nouveaux, deux des trois de 66 ont participé à celui de 1967, à leurs frais, ce sont : Audra Bernard, trompettiste de Saint-Vallier, et Sylvestre Jean, cornettiste de Peyrins.

Souhaitons voir bientôt un jeune ou plusieurs drômois se diriger vers le stage d'Aix-en-Provence.

Le secrétaire général, parle ensuite des charges qui incombent aux responsables, secrétaires et trésoriers particulièrement.

Il les engage à prendre connaissance de l'opuscule adressé au début de chaque année par la Fédération du Sud-Est et dans lequel sont concentrés tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin et qu'ils seront bien heureux de découvrir rapidement.

Le tableau de ces charges établi par le secrétariat de l'U. D. vous met devant les yeux toutes les formalités les plus importantes à remplir et à ne pas manquer d'assurer à la date indiquée.

Gros sou orphéonique, sans augmentation des cotisations, la prime au décès qui était de 144 F est portée à 156 F à partir du 1er octobre 1967.

Situation financière arrêtée au 30 septembre 1967.

Elle est exposée par M. Cherpe, trésorier-secrétaire.

Les comptes ont été présentés aux deux membres de la Commission de contrôle : 1. M. Jean Blilot, de l'Harmonie de Valence, et 2. M. Maixant Serpollet, de la société des concerts.

Une courte déclaration de M. Blilot... J'ai fini. Je vous remercie de votre attention.

M. Mayeux prend alors la parole pour l'adoption des deux C. R.

On passe au vote à mains levées :

Pour le C. R. d'activité « unanimité », contre « silence » et il en est de même pour le C. R. financier.

M. Mayeux déclare les 2 C. R. approuvés à l'unanimité.

Notre président tient, ici, à apporter les remerciements du Comité-Directeur, ceux de vous tous et les miens, pour le gros travail fourni toute l'année par notre ami Cherpe, son empressement à rendre service, sa présence en toutes circonstances, souvent accompagné de notre ami Reynaud, payant lui-même aussi de sa personne, pour nous représenter et collaborer avec notre ami Chaléat à l'organisation et le déroulement des examens fédéraux.

Renouvellement du 1/3 sortant du Comité Directeur.

Pendant l'énoncé du secrétaire-trésorier général il a été procédé au vote.

Sont candidats :

MM. Mayeux, G. Metifiot, A. Perdriolle, R. Surlin, renouvelables.

Dans cette même 2ème série, il faut procéder au remplacement de M. Rappelin, décédé. Sont présentés :

MM. Johannès Perret par les Accordéonistes U. A. J. C. F. de Valence, Jean Pollet, par l'Indépendante Trompettes de Saint-Vallier.

On votera donc avec 6 candidats pour élire 5 membres.

Votants : 105, ont obtenu :

MM. Mayeux, 102 voix, Metifiot, 102 voix, Perdriolle 102 voix, Surlin, 102 voix, réélus, Pollet, 90 voix, élu, M. Perret obtient 24 voix.

M. Pollet représentera au Comité Directeur les Batteries-Fanfares.

Allocution du président.

Avant de faire un rapide tour d'horizon, adressons nos regrets aux personnalités absentes et, ainsi qu'il est d'aimable et décent usage, nos vifs remerciements : en premier lieu à M. le préfet, au conseil général, aux présidents Pic et H. Durand, aux Municipalités bienveillantes et compréhensives, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent, ainsi qu'à MM. les journalistes, toujours très accueillants et, également, bien qu'il n'en soit pas coutume, à tous nos amis et membres honoraires du département : villes, cantons et campagnes, qui nous portent intérêt et attachement. On permettra donc qu'un cordial salut leur soit adressé en ce congrès.

Parlons un peu de la subvention départementale : subvention départementale un peu symbolique, sans doute, pour être partagée entre 59 sociétés. Nous sommes dans les familles nombreuses. A ce propos signalons la benjamine parmi les 3 nouvelles inscrites à l'UD : « l'Harmonie Intercommunale des Amis de la Musique », fondée par notre ami A. Besset, il y a quelques mois à peine. Comptant une cinquantaine d'exécutants, elle a déjà fait preuve d'une exemplaire activité, de qua-

MUSIC-SERVICE

20, avenue de la Garenne
54 - NANCY

vous propose un choix d'arrangements spéciaux pour harmonie :

OH MON PAPA

LES FEUILLES MORTES (Kosma)

PLAINE MA PLAINE (Folklore russe)

AVANT DE MOURIR (My Prayer) (Boulanger) (cornet solo)

CELESTE AIDA (Verdi) (cornet ou baryton solo)

Les célèbres œuvres de SOUSA

SEMPER FIDELIS
SEMPER DIXIELAND

Contre remboursement
15 F chaque arr.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Instruments de Musique **F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

lités. Cette subvention est bien partie intégrante de notre Union, fondée par le regretté Tinland. Elle en est l'ossature et donne le prétexte de cette rencontre où nous trouvons notre raison d'être. C'est donc ainsi qu'il faut la considérer, comme un bienfait moral autant que matériel. Mais, sans se laisser convaincre, que l'Etat tend à se décharger de ses obligations sur le Département; il faut espérer, cependant que le plafond actuel, après quelque temps de consolidation, acquise maintenant, va pouvoir s'élever non pas comme une tour, c'est la tendance mais d'un ou deux bons étages. Nous vous faisons confiance MM. les conseillers qui voudrez bien penser aux nécessités, toujours plus évidentes, à nos allocations familiales...

Et, nous souhaiterions aussi, que la demande adressée au chapitre de l'Habillement, rencontrât de la sympathie. L'on connait mon sentiment sur la question de l'habillement; je sais ce que l'on peut objecter : dépenses au premier chef sans doute, difficultés d'entretien par suite du mouvement des sociétaires, oui aussi. Mais avec de la bonne volonté, de l'ordre et de la conviction surtout — j'insiste sur le mot — ce n'est pas irréalisable. Il ne semble pas que l'on soit suffisamment convaincu de sa nécessité; on observe ce point de vue avec quelque indifférence, que cela n'est pas indispensable pour l'esthétique... et une bonne exécution. Je répondrai les questions sont liées. Demandez aux sociétaires qui possèdent, une tenue s'il viendrait, sans sourire, à l'idée de se présenter à un concert où à une cérémonie en une tenue disparate qui fait un peu... clocharde. Les auditeurs ne seront guère impressionnés, même par une bonne exécution.

Ayant agité ce grelot plusieurs fois, je vous promets que je ne le ferai plus... jusqu'à ce que tous les Drômois soient habillés.

Des réunions de printemps. Notre ami Cherpe vous en a donné de vivants compte-rendus : vous avez pu apprécier l'aimable atmosphère qu'on y respire, toutes les excellentes choses que l'on y goûte; j'en rends grâce aux organisateurs. Nous ne décidons rien dans ces réunions, il ne le faut pas. Mais nous pouvons aborder des sujets divers, recueillir des nouvelles, échanger des idées émettre des vœux.

Aimables rencontres — grand mot à la mode — où n'intervient jamais que la Musique. Il semble que le principe en soit définitivement établi.

Passons aux examens fédéraux. 470 inscrits cette année : situation étale dans notre département, mais insuffisante participation des Sociétés; notre ami Cherpe vous a dit dans quelles proportions les A. et L. s'y intéressent. Quelques candidats s'en détachent pour aller au stage de Macon, très efficace; d'autres plus tard, au stage d'Aix-en-Provence, intéressant aussi, mais d'un accès plus élevé, plus difficile peut-être.

Le programme défini par la C.M. a encore soulevé quelques objections, moins cependant. Des vœux ont été émis, il en sera tenu compte. Nous étions d'ailleurs autorisés à applanir certains angles. Il faut bien admettre cependant, qu'une trop grande facilité deviendrait dérisoire et, nous l'avons dit ici et dans les réunions de printemps notamment, que l'on ne peut, à moins d'élèves très travailleurs, espérer franchir un degré en un an, pas même le premier. L'attrait d'une mention a sa valeur d'émulation pour l'enseignant et l'élève; il faut tout de même la déterminer par un minimum de notions de solfège, de connaissance de l'instrument.

Rendons grâce aux moniteurs, bien souvent bénévoles; ils doivent bien préparer leurs cours en s'inspirant d'une méthode rationnelle... celle de Robert... la leur peut-être, mais la suivre en vue des programmes, et lui donner de l'intérêt, de la gaîté.

Je peux vous parler d'une méthode nouvelle de solfège audio-visuelle, cependant que je ne la connaisse pas encore. Les Arts et Lettres en font grand cas. Des stages sont organisés, remboursés, pour les professeurs titulaires distingués. La méthode consiste à faire précéder les notes et la théorie de la découverte des sons et des rythmes par des flutes, tambourins, triangles. La méthode Orff-Kodaly, traduite de l'Allemand, est éditée chez Schott. Kodaly, grand musicien, décédé depuis peu de temps, était le continuateur et l'apôtre de Bella Bartok, tous deux sont considérés comme les rénovateurs de la Tchécoslovaquie.

Et vos efforts, chers amis, soutenus par les municipalités, par les sociétés, restent toujours valables, et le seront toujours tant que l'enseignement de la musique ne sera pas inclus dans l'enseignement général, comme chez tous nos voisins, non pas avec cette toute petite heure hebdomadaire laissée souvent aussi en primaires, à la bonne volonté du maître, mais avec plusieurs heures par semaine. La question rebondit sans cesse... et sans plus Nous en avons parlé maintes fois, ici même, rappelez-vous, pétitions avec des centaines de mille de signatures, notre vœu adressé à l'issue du congrès en 1965 à Saint-Jean-en-Royans également. Vous pouvez aussi savoir qu'en 1942, voici donc 25 ans, j'avais exposé le projet dans un rapport adressé au ministère (c'était alors l'Instruction Publique), si je me laissais aller à vous en lire certains paragraphes, vous constateriez qu'ils ont conservé toute leur actualité, quant à une salle de récréation et de musique par commune, l'immixtion de la radio dans l'Enseignement, sanctions, communauté du sport et de la musique... mais cela nous entraînerait un peu loin. L'autorisation d'user de ce rapport me fut demandée : Je la donnai... Notons en passant, la courageuse intervention du député de l'Allier à l'Assemblée Nationale en mai dernier, vous avez pu la lire dans le dernier numéro du Journal de la CMF. Encore un rebondissement. Oui mais...

Apportez aussi votre attention sur le projet des salles de réunions préfabriquées, offertes par l'Etat, quelques-unes par département, aux communes rurales, moyennant participation, pour la Jeunesse dépourvue de distractions. La musique pourrait peut-être y tenir sa place... Perspective à suivre.

Et que penser lorsque certains pays estiment avec force devoir leur rénovation à la Musique. Je le disais il y a un instant. Certes, au milieu de tout ce débordement de conceptions actuelles, des programmes, des orientations, du sport que l'on juge insuffisant, où l'on demande des sanctions pour la leçon de gymnastique pas assez bien suivie (sic) et pour la leçon de musique ? On voit la création d'un super-orchestre.. l'Orchestre de Paris... celle d'un orchestre régional, la transformation de l'Orchestre de Lyon, la consécration de conservatoires Nationaux. Un ancien professionnel ne saurait s'élever contre ces réalisations apportant des situations et tendant à répandre la Musique en notre pays. Mais on se plaint, ailleurs qu'à Paris, tout au moins, que les auditeurs ne sont pas assez nombreux, assez disciplinés. Ne faut-il pas songer aussi parallèlement à les éduquer ? à les rendre plus désireux d'entendre ? Nous savons la qualité des cours faits dans les lycées et collèges par des maitres très qualifiés, passant de difficiles concours. Mais que peuvent-ils espérer de réel, de durable, de pratique, avec la Malheureuse Petite heure hebdomadaire qui ne comporte aucune sanction. Tandis qu'un enseignement pris à la base s'épanouirait si naturellement ! de cela, il n'est jamais question. Incompatible avec de grandes études allez-vous me dire ? Certes, nos ingénieurs, nos savants, nos chercheurs sont estimés, mais ces pays où chaque université, chaque collège, possède orchestre où chorale, tels Russie, Etats-Unis, Japon, Allemagne, Tchécoslovaquie et beaucoup d'autres, n'ont-ils pas aussi une enviable jeunesse... et sportive et créatrice ?

Nous avons près de nous d'excellents sujets faisant de très bonnes études générales tout en obtenant d'appréciables récompenses musicales. Question d'organisation personnelle, de volonté d'organisation, d'autant plus courante qu'elle est établie. Sous la plume de M. l'Inspecteur général Landowski nous lisons que cette « réorganisation générale va permettre une renaissance Musicale en France ». Nous voulons bien l'espérer, mais pourquoi, je le répète, ne jamais envisager, et définitivement, le problème à la base de la culture musicale. C'est cependant nier l'évidence. Parti-pris ? Qu'on le dise et l'on s'orientera autrement et alors le recrutement de nos sociétés musicales est assuré. Ensuite, à elles, à vous, de maintenir nos recrues. Problème difficile, de plus en plus difficile. Il faut y apporter beaucoup de psychologie : composer les programmes avec soin et, suivant les circonstances : succès exécution, en dépendent. Cependant satisfaction en conséquence importante dans la vie de la société. On a souri parfois de nos scrupules : l'expérience de plusieurs centaines de programmes ne s'est pas montrée si mauvaise. Il faut envisager aussi l'opportunité de participer à telle ou telle manifestation; un concours de juniors serait à rechercher; camaraderie permanente à entretenir. Beaucoup de psychologie disais-je, devoir dont certes sont conscients vos dirigeants. Il faut enfin être pénétrés, sans forfanterie, mais avec sérieux, de l'utilité et du rôle à jouer dans les villes et les campagnes; il faut y penser simplement. Mais de ces chefs-lieux de canton, de ces bourgades, vous avez leur reconnaissance, soyez-en certains.

La Société est toujours aimée de ses concitoyens. Vous avez aussi la considération cordiale, bienveillante et amicale, de votre comité-directeur, qui vous connait mieux peut-être les unes et les autres, grâce aux réunions de printemps et qui, ce dont je leur sais beaucoup de gré, m'entoure très fidèlement.

Je termine en espérant n'avoir pas trop abusé de cette heureuse occasion, l'une des dernières sans doute, de m'être entretenu avec vous. Mais je veux vous assurer de mon admirative amitié pour votre dévouement, valeureux dévouement oui, à une aussi belle cause, aussi complète et mystérieuse à la fois, que la Musique. Tout au cours d'une longue carrière, j'aurai tenté de la bien servir.

Exposé de M. Rolando président fédéral, qui axe également son exposé sur la nécessité de rendre obligatoire l'enseignement musical dès l'école primaire : En France, dit-il, la musique n'a pas la considération qu'elle mérite et qu'on trouve dans les pays voisins. Il est donc nécessaire que nos sociétés poursuivent leurs efforts en délégant des éducateurs dans les classes primaires.

Le président Fédéral parle ensuite des concours, des décorations, de l'aide financière des collectivités et de l'Etat, des stages de perfectionnement de Macon et d'Aix-en-Provence mis à la disposition des lauréats des examens fédéraux.

La ville de Bourg-en-Bresse organisera le 23 juin 1968 un grand concours international, doublé d'un festival. Tout sera mis en œuvre pour faire de cette manifestation un grand succès de la Musique Populaire.

M. Rolando conclut « mais ne perdons pas de vue que le corollaire de la « Musique dans nos sociétés d'Education Populaire doit être l'amitié, et cela est déjà une bien grande chose ».

M. Pommier, adjoint au maire de Valence parle du problème des éducateurs municipaux, obligeant les collectivités locales à consentir de nouvelles dépenses pour suppléer à la carence de l'Etat. Il trouve inconcevable que l'on supprime l'enseignement musical dans les écoles normales, alors que l'on demande par la suite aux instituteurs d'apprendre le chant à leurs élèves.

M. Malossane, président d'honneur de l'U. D., souligne le travail effectué par M. Mayeux à la présidence de l'U. D., et souhaite que la Musique dans notre département continue son ascension. Il souhaite plus d'opportunité vraiment musicale dans les programmes de radio.

M. Brefouze, conseiller général du canton de Chabeuil, apporte le salut des communes rurales aux sociétés musicales qui tiennent tant de place dans les villages, et assure l'U. D. de tout son soutien auprès de ses collègues de l'assemblée départementale.

M. Valette, chef du cabinet du préfet, apporte d'abord les excuses de M. Jean Faussemagne, et assure l'U. D. de l'intérêt que M. le préfet porte à notre association.

M. Valette s'adresse à l'assemblée : « Dans ce monde où de plus en plus, les seuls concepts matérialistes et scientifiques semblent prévaloir, il est bien réconfortant de voir encore tant d'âmes sensibles à l'expression de l'Art, et particulièrement de la Musique. La Musique en effet, n'est-elle pas, finalement, le seul moyen offert aux hommes de communiquer entre eux, de s'exprimer librement, au-delà de toutes les contingences, de quel ordre qu'elles soient ? Ainsi, par votre constante et votre fidélité à votre choix, vous permettez à ces sociétés musicales qui vous sont si chères, et qui sont un fleuron de plus à ajouter au patrimoine artistique de notre département, de le développer, et d'œuvrer pour notre grande joie à tous.

Ville où se déroulera, en 1968, le grand festival départemental.

Aucune candidature ne se produit. Des contacts seront organisés pour parvenir à l'organisation de cette manifestation qui se renouvelle tous les 3 ans. La dernière a eu lieu en 1965 à Bourg-de-Péage.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le secrétaire-trésorier,
L. CHERPE.

Principales manifestations intéressant les sociétés musicales de la Drome en 68.

19 mai à Romans : Examens fédéraux d'élèves.

Mai-juin à Saint-Vallier : Festival départemental. Octobre à Saillans : congrès départemental.

Et voici le désir pertinent et plein de bon sens d'un président de société rurale du Beaujolais
La musique n'a pas de frontière

Il est souvent demandé aux sociétaires de nos fanfares de faire de plus en plus pour que la musique vive, se maintienne et augmente. C'est grâce à l'effort de tous ceux qui aiment la musique que nous maintiendrons haut et ferme le flambeau de nos fanfares.

La musique est utile partout, sans elle, certaines fêtes ou manifestations sont ternes, quant aux défilés, ils n'existeraient pas.

Pour maintenir tout ça et nous aider dans nos tâches délicates, j'ai pensé à l'avenir et à regarnir nos rangs car, au fil des ans, ils s'éclaircissent. Pourrait on demander à l'éducation nationale, au moins une heure de solfège par semaine dans les écoles primaires, ce serait aussi bien que d'autres sujets. Certains enfants intéressés pourraient rentrer dans des sociétés de musique où, souvent il y a un bon esprit familial et les débuts dans la vie seraient facilités et que de mauvaises fréquentations évitées.

Dernièrement, et, c'est là, le fonds de mon propos, je feuilletais des méthodes de saxophone écrites en plusieurs langues, soit en clef de fa, soit en clef de sol. Le plus frappant, c'est que les notes étaient semblables, autrement dit la musique adoucit les mœurs, mais surtout est internationale. Que de leçons, et non seulement de solfège, pourrait-on en tirer...

Envers et contre tout, il faut essayer de sauver la musique et nos fanfares.

CABUT Jean

Président de la Fanfare « L'Echo du Vignoble », Quincé-en-Beaujolais

HAUTE-SAVOIE

CLUSES

La soirée du jeudi 14 mars a été marquée par un concert donné dans la salle du cinéma « Le Rex » par l'Harmonie Municipale de Cluses sous la direction de M. Porporato.

Après le « Val joyeux » entraînant pas redoublé du compositeur savoyard Aimé Lugon, nos musiciens interprétèrent l'allégro de la symphonie numéro 34 en mib de Joseph Haydn. Précision, opposition des nuances et des timbres, légéreté dans les formules d'accompagnement, équilibre de l'ensemble, donnèrent à cette pièce classique par excellence l'élégance qui caractérise la production de l'auteur de la Création.

Une fantaisie sur « Véronique », opérette d'André Messager nous permit d'apprécier l'éloquence de MM. Faucello dit « Panisse », Buffet René, pistons soli, Roche Gilbert trombone et Cheminal Joseph baryton. Fort appréciée du public, cette page admirable empreinte de charme, d'humour discret, de mélancolie amoureuse, fut exécutée avec beaucoup de vérité.

L'esprit lyrique, préoccupation majeure de M. Porporato dans de telle sélection, fut habilement conservé, et les difficultés dues aux changements subits de mouvement et de caractère, vaincues adroitement démontrèrent la souplesse des exécutants et le désir de fidélité de leur chef.

Une mention particulière aux solistes qui nous ont remémoré de façon charmante les principaux airs de cette intrigue amoureuse, et un compliment à M. Cheminal qui nous a montré un Florestan mélancolique en la voix chaude et expressive de son baryton.

Transition brutale et inattendue avec « Le rondo in blue » de Ruelle. Œuvre lyrique des formations jazz ou s'unissent les audaces de la musique moderne avec les rigueurs des formes classiques. Effets de timbre, interventions soudaines des cuivres clairs, présence obsédante du drummer, rythmes syncopés, tous ces artifices propres à ce genre furent mis en valeur, et démontrèrent les multiples possibilités d'une harmonie, à se mouvoir dans l'immense domaine de l'art des sons.

Et pour terminer cette soirée avec brio, une fantaisie valse extraite de « Plein Air », suite pour harmonie de M. Porporato.

On ne peut oublier « dynamic festival », morceau officiel du festival des musiques du Faucigny en 1961, où exécuté par l'ensemble des sociétés participantes, il donna à cette réunion un éclat bien particulier. Trois autres pièces de M. Porporato furent également exécutées lors de concerts. « Gai, gai l'horloger », page descriptive en hommage à la vie artisanale cluslenne : « là-haut en Faucigny » rapporte les impressions d'une journée passée en montagne où, se mêlent les accents énergiques des chasseurs au calme apaisant des cimes enneigées, le tout avec le lyrisme d'un amoureux de la nature; la valse de Bécassine, tirée de la suite pour marionnettes, et dont les virevoltes de l'héroïne amusèrent les spectateurs, et surprirent les musiciens...

Composée en 1966, la valse de « Plein Air » nous fit retrouver avec beaucoup de plaisir les richesses mélodiques et harmoniques qui animent les œuvres de M. Porporato.

Et à l'issue de ce concert terminé dans une joyeuse envolée, nous formulons le vœu que le privilège de l'audition intégrale de cette suite nous soit accordé.

Roger RIEU.

Une seconde manifestation s'est déroulée à Cluses, le dimanche 3 mars à l'église de « La Sardagne » en la présence de Mgr. Sauvage, évêque d'Annecy.

Un groupe de jeunes instrumentistes, membre de l'Harmonie et soutenu par quelques musiciens de cette même société, ont prêté leur concours lors d'un concert spirituel donné à l'occasion des confirmations.

Au programme, un extrait de la cantate 147 de Bach, orchestrée pour chœur mixte, harmonium et harmonie réduite.

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE
de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE
Toute fabrication sur mesures
GAINERIE TOURANGELLE
41 · MONTHOU-SUR-CHER — Téléphone : 15
LE SPECIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO

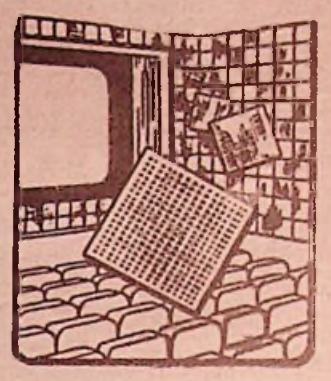

FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS, 18, rue Volney (2e)
Téléphone : 073.65.74
073.69.12

Les jeunes dont la majorité compte de deux à quatre ans d'études, ont fait preuve de beaucoup de maîtrise, et malgré le trac qui régnait au sein de ce petit groupe, la pensée du « Cantor de Leipzig » fut fidèlement interprétée.

La chorale, composée d'une trentaine d'exécutants, dont un nombre important d'enfants, a rehaussé le caractère mystique de cette magnifique page.

Accorder une entière confiance à ces « apprentis » musiciens est une expérience qui méritait d'être tentée.

On conçoit aisément que les programmes de nos sociétés ne sont pas toujours et ne peuvent être à leur niveau et les nouveaux, malgré une bonne volonté évidente, se sentent frustrés de ne pas assurer leur partie, et peuvent se décourager injustement. Le métier de musicien d'orchestre est long et semé d'embûches, et il serait souhaitable que l'on consente à un apprentissage pour les habituer aux exigences de la musique d'ensemble dans des œuvres plus faciles mais d'une tenue musicale certaine.

On ne peut que les encourager à persévérer dans cette voie, et démontrer ainsi que la jeunesse s'intéresse à la musique. Et si de nos jours, elle ne réunit pas toujours la majorité des suffrages, cette défection est due à un manque de moyens où à un enseignement aride, dépourvu de toute vie et en contradiction avec un langage qui s'adresse avant tout au cœur et qui doit être une source d'émotions.

Roger RIEU.

Assemblée générale du 25 février 1968, La Roche-sur-Foron, chez Mino.

Présents : Faucigny :
MM. Canel C. Emile, Favre André, Couturier Paul, Buaz Lucien, ainsi que MM. Porporato, Perrussel et Lance.
Chablais
MM. Passaquin, Caudin, Baud, Pachion, ainsi que MM. Lanovaz, Bourgeois et Cluvier.
Aunecy,
MM. Fache et Delzant.
Excusés :
MM. Hugonnot, Devouassoud, Descombes et Laborde.

M. Passaquin, vice-président, assure la présidence de la réunion.

Celui-ci après avoir salué l'assistance, exprime les regrets de tous de voir éloigné de nos débats M. Mannessy, dont l'état de santé, depuis fin octobre 67 reste précaire.

Sans amélioration aucune, la réunion d'automne qui avait déjà été reportée, ne pouvait pas statutairement l'être une fois encore, c'est pourquoi convocation a été lancée pour ce dimanche 25 février, en contactant les responsables de la fédération du Faucigny à cette occasion.

Les différents points de l'ordre du jour préparés par le secrétariat administratif sont abordés.

C'est ainsi que M. Delzant donna lecture du P. Verbal de la précédente assemblée du 25 octobre 1966 et présenta la situation financière, tous deux adoptés sans observations.

Dans le rapport technique qui suivit, M. Porporato fit état des examens fédéraux qui se sont déroulés en 1967 tant en Chablais qu'en Faucigny, dans de bonnes conditions, avec le même nombre de sociétés.

Il a assisté à Lyon, le 28 janvier dernier, aux examens supérieurs qui lui ont laissé d'excellentes impressions.

Quant aux tests qui ont été diffusés par les soins de la C. M. F. pour les cours préparatoire, élémentaire et moyen de nombreuses critiques les ont accueilli. Il y a lieu dans l'avenir, d'y apporter des modifications.

Etait soumis à renouvellement statutaire M. Mannessy.

Dans les conditions présentes, l'assemblée se rangea à l'avis exprimé par les représentants de la fédération du Faucigny. Celle-ci sera amenée à prendre une décision au cours de l'année. Jusqu'à nouvel avis M.

Favre, vice-président de cette fédération la représentera officiellement dans notre organisation.

Répondant à M. Couturier, secrétaire-général de la fédération du Faucigny, M. Delzant est amené à préciser les conditions de représentation de chaque fédération au sein de l'Union Départementale, soit : 3 membres par fédération, dont le président membre de droit.

Suivant l'article des Statuts modifiés en 1961.

Donc conseil d'administration composé de 9 membres.

Et bureau de 4 membres : 1 président, 2 vice-présidents et 1 secrétaire-général, chargé également de la trésorerie.

Bureau élu par le conseil d'administration, renouvelable par 1/3, chaque année pour trois ans.

Après discussion, sont fixées les dates suivantes :

Dimanche 30 juin à Morzine, pour le Chablais, dimanche 7 juillet, à Bonneville, pour le Faucigny, courant septembre pour Annecy

Examens fédéraux.

Jeudi 16 mai, Thonon pour le Chablais, jeudi 30 mai, Chamonix, pour le Faucigny.

6 juin, Annemasse, 13 juin, Cluses, 20 juin, Passy, 27 juin, Cluses, pour l'ensemble des cours moyens.

Courant de juin pour Annecy.

Auparavant avait été évoquée la possibilité pour le Faucigny de ne retenir que 2 centres d'examens au lieu de 4. Mais à la lumière de l'expérience, il n'a pas paru bien de changer ce qui existait ?

La difficulté réside toujours de réunir plusieurs fois consécutives les membres des jurys. après contacts des intéressés, nomination sera faite au mieux.

A la demande de M. Robert, responsable technique du Sud-Est, avis est demandé près du technique départemental sur une proposition de solfège instrumental à mettre sur pied. Diffusion de ce dossier est faite

Les questions administratives réglées, la séance se termina sur une discussion alimentée par la technique.

Résultat départemental des examens fédéraux confirmé par M. Delzant.

Chablais : 6 sociétés, 78 élèves au solfège, 14 aux instruments. Faucigny : 4 sociétés, 157 élèves au solfège 52 aux instruments

A ajouter Passy, Chedde qui n'a pas adressé de P. Verbaux.

Annecy.

1 société, 162 élèves au solfège, 68 aux instruments. Problème des sociétés la majorité. ne présentant pas d'élèves aux examens fédéraux. Non résolus encore. Peut-on envisager des spécialistes itinérants ? Coût ?

Centres musicaux ruraux, qui restent au stade des colonies de vacances. Frais de déplacements des membres des jurys.

A charge de chaque fédération, sur subvention du conseil général.

Notation des épreuves aux examens fédéraux.

Tests de ces examens :

Les critiques présentées sur les tests diffusés par le C. M. F. ont incité le Sud-Est — intervention à ce sujet de M. Lanovaz — à présenter des observations pertinentes devant amener des modifications nécessaire pour 1968. La réunion technique lyonnaise du Sud-Est en a délibéré.

Séance levée à 17 h. 30, sur un agréable vin blanc offert par l'Harmonie Municipale de la Roche (M. Hugonnot).

SUD-OUEST

Harmonie de La Teste

Mardi 20 février 1968... Une date que n'oublieront pas les membres de notre société musicale.

En effet ce jour-là, avaient lieu les obsèques de Philippe Chaurial, l'un des plus beaux fleurons de notre école de musique municipale et de notre Harmonie, emporté à l'âge de 21 ans, par une longue et cruelle maladie.

Philippe Chaurial menait de front ses études scolaires (terminale au lycée d'Arcachon) et ses études musicales au sein de l'Ecole de musique testerine lauréat du concours d'excellence de la Confédération musicale de France, il était clarinette solo de l'Harmonie. Excellent garçon, d'une moralité irréprochable à l'image de sa famille, il jouait aussi du piano, et avait formé un ensemble de guitares dont il était le chef et le soliste, son frère aîné Pierre en étant le batteur.

Parmi la très nombreuse assistance, on remarquait pendant la cérémonie funèbre, auprès des autorités officielles d'Arcachon et de La Teste : M. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, MM Cazauvieilh et Octave Cameleyre, président et secrétaire des sociétés musicales du Bassin d'Arcachon, M. Charles Castandet, vice-président de l'Union et secrétaire de l'Harmonie Saint-Michel de Cujan-Mestras, son vice-président : M. André Dubet et son fils Michel, clarinette solo ; M. Daniel Berque et R. Saubesty, directeur et secrétaire de l'Avenir musical arcachonnais, et bien entendu, M. Glibert Moga, président de l'Harmonie de La Teste, M. Pierre Montell directeur, Mlle Mireille Nicet, professeur, ainsi qu'une importante délégation des élèves et musiciens des sociétés précitées.

Puissent tous ces témoignages de sympathie soulager l'immense peine de M. André Chaurial, vice-président de l'Harmonie de La Teste et officier de police principal à Arcachon, de son épouse, de leurs deux autres fils Pierre et Bernard, ainsi que de toute leur famille.

Repose en paix mon cher Philippe, ton souvenir restera toujours vivant dans le cœur de tous les musiciens du Bassin d'Arcachon et de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest. Ton trop court passage dans cette grande famille restera un exemple pour tous les jeunes musiciens.

P. M

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MAI 1968 —— 2ème TRIMESTRE 1968

— BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY —

(Tous les dimanches, de 14 heures 35 à 15 heures)

5 MAI :

Saut de gazelle, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Julian Florian ; Veillée d'automne, schottisch, Edouard Lacombe ; Les houzards, mazurka militaire, Gabriel Parès ; Madrilène, valse espagnole, Félix-Pierre Loup : Le joyeux postillon quadrille J. Raynaud.

12 MAI :

Simone-Yvonne, polka pour 2 cornets (solistes : Albert Calvayrac, Albert Philibert), Léon Canivez ; Sous la feuillée, schottisch, Z. Bajus ; Galanterie, mazurka, F. Romain ; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac : Rangée de perles, quadrille. Henri Gagnaire.

18 MAI

Bien mignonne, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), Georges Krier ; Gaëtane, schottisch, A. Machu ; Gracieux sourire, mazurka, Jean Briet ; Frou-Frou, valse, Chatau - Gabriel Allier ; Spartacus, quadrille X...

25 MAI :

Joli minois polka pour petite flûte (soliste : Jacques Tiberge), Louis Rival ; Gracieuse, schottisch, Fernand Andrieu ; Caresses de fleurs, mazurka, Maurice Briançon ; Ba - Bi - Birn, fandango, Basilio Miranda ; Les lanciers quadrille anglais. Olivier Metra.

Concert de l'Accordéon-Club-Périgourdin en l'Eglise du Toulon à Périgueux

Depuis le 20 novembre dernier les musiciens chers du président Jean Blanchard n'ont cessé de jouer sur tous les fronts. Les fêtes de fin d'année les ayant pris jusqu'à mi-février. Aussi leur fut il difficile de fêter leur Sainte-Patronne Cécile en temps normal. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire... Il fut décidé de donner un concert en l'église du Toulon à Périgueux le 25 février. Concert de tout premier choix qui avait attiré beaucoup de fidèles en cette charmante église. On put apprécier tout d'abord une entrée de Gluck, l'Ave Maria de Schubert joué en solo par Serge Debord, le Largo de Haendel, Cavalleria Rusticana de Mascagni et une sortie de messe de Beethoven. Le président de l'A. C. P. notre ami Jean Blanchard chanta de sa voix de basse chantante le Notre Père de Busser accompagné par ses jeunes accordéonistes.

A la fin de l'office M. le curé du Toulon et tous les amis de l'A. C. P. se précipitèrent autour des musiciens, de leur chef Mme Conseil pour les féliciter.

Puis tous se retrouvèrent autour d'une table au Pont-de-la-Beauronne.

Avant le repas le président Blanchard en quelques mots remercia tous les membres de l'Accordéon-Club et surtout leur très dévouée chef Mme Conseil sans oublier le chef adjoint M. Adrien Auger. Au nom du bureau de l'A. C. P. il remit à Mme Conseil une magnifique gerbe. « Les discours de fin de repas devait-il dire étant indigestes, je préfère ceux de l'apéritif car pour celui qui les prononce comme pour ceux qui les écoutent cela passe beaucoup mieux... » Jean Blanchard en profita pour remercier le président Ciran président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest pour l'appui apporté et remis en son nom à Michel Guillon et à Serge Debord un diplôme de Mérite des Sociétés Musicales du S. O. Diplômes qui viennent ainsi justement récompenser les deux aînés de la société. Ils vont très bientôt nous quitter pour le service militaire. Puis au nom du généreux donateurs ami de l'A. C. P. M. Blanchard distribua à chacun des exécutants une breloque souvenir de cette deuxième Sainte-Cécile.

Au dessert le président d'honneur Camille Bouquet qui n'avait pas pu assister au repas tint à venir traduire sa joie d'avoir été adopté par la grande famille musicale de l'A. C. P.

GRADIGNAN

La fanfare Sainte-Marguerite

Pour ne pas faillir à une tradition solidement établie, la Fanfare Sainte-Marguerite a honoré, avec quelque retard mais avec une ferveur accrue, Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

A l'instar du jongleur de Notre-Dame qui offrait à la Vierge ses meilleurs tours, la Fanfare a brillé de tous ses cuivres au cours d'un concert qui débuta par le Salvum Fac Populum Tuum de Widor, pour 3 trompettes, 3 trombones, tuba, orgue et timbales. Charles Marie Widor, qui fit retentir les voûtes de Saint-Sulpice pendant les 70 années durant lesquelles il y tint les orgues, a composé là une œuvre qui semblait écrite pour la Fanfare. Il aurait applaudi à la direction d'Henri Dupart qui a mis en valeur toute la richesse sonore de la partition, servi par des solistes d'une rare qualité.

Le concert se poursuivit par l'ouverture de Symphonia de J. Furgeot l'andante de Judex de Charles Gounod — qui composa entre autres une messe de Sainte-Cécile — et l'invocation de Richard Wagner. Trois pièces d'inspiration religieuse que les musiciens interprétèrent avec une ferveur et un souci des nuances qui firent oublier qu'ils appartenaient à une Fanfare. L'homogénité de l'ensemble est telle que les timbres des instruments se fondent pour créer des harmonies riches et veloutées capables de traduire toutes les intentions du compositeur. Le souci de précision d'Henri Dupart, joint à un lyrisme passionné, a fait merveille une nouvelle fois et la Sainte-Cécile de 1968 restera longtemps gravée dans la mémoire des auditeurs.

Au cours de son allocution, M. l'abbé Poublan, curé de Gradignan, adressa ses remerciements et ses félicitations à la fanfare Sainte-Marguerite à laquelle il permit de s'insérer dans le déroulement de la cérémonie.

Un vin d'honneur placé sous la présidence de M. Bernard Roumegoux, maire de Gradignan, réunit les musiciens et leurs amis au Châlet Lyrique, M. Henri Dupart, directeur mais aussi président de la Fanfare, présenta un vibrant plaidoyer en faveur de la musique. Il déplora tout d'abord que dans les grands projets d'équipement sportif et socio-éducatifs du Nord de l'agglomération bordelaise on ait envisagé l'aménagement de dizaines de terrains de sports et d'athlétisme, d'aires couvertes pour la pratique des sports de salle, de bibliothèques, sans avoir réservé une place à la musique. Il regretta aussi que les cours de l'école de musique de la Fanfare ne soient pas plus suivis et rappela les succès remportés par les élèves aux différents concours de 1967 : 2 premiers prix au Conservatoire de Bordeaux (Henri Laborde et Henri Bouffies), un prix d'excellence de la Confédération des Sociétés Musicales de France décerné à Henri Bouffies qui vient d'être reçu à la Musique de l'Armée de l'Air de Paris après un brillant concours, un deuxième prix au Conservatoire de Bordeaux (Martineau), une première médaille (J.-M. Rapaud), 2 élèves admis au Conservatoire : Odile Dubos et Daniel Gariteau et un premier prix au conservatoire National Supérieur de Paris : Jean Bailion

Cet éloquent palmarès suscita les applaudissements de l'assistance.

M. Dupart poursuivit en attirant l'attention sur le retard pris par notre pays dans le domaine de l'enseignement musical. « C'est depuis l'école maternelle jusqu'aux classes supérieures qu'il faut enseigner la musique et recruter pour cela des professeurs qualifiés qui disposeront de locaux spécialement adaptés, réservés à cet effet comme le sont les salles d'éducation physique. Il lança un appel aux élus de la communauté urbaine de l'agglomération pour qu'à l'occasion de leurs débats ils se penchent sur les problèmes de l'enseignement artistique en liaison avec les responsables des Sociétés Musicales Il engagea les jeunes à apprendre la musique en « profondeur » qui leur permettra de poursuivre une carrière enviable. Il rappela que la Fanfare participerait en 1968 au concours national de Tarbes et forma des vœux pour le développement toujours croissant de la société.

M. Ciran président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, dit combien il appréciait le véritable discours - programme d'Henri Dupart qui est « la voix de la musique et des musiciens ». Il remercia M. l'abbé Poublan, aumonier de la Fédération, pour la compréhension qu'il manifesta durant l'office et qui permit à tous les fidèles d'apprécier Gounod, Wagner et Widor. Il félicita la municipalité de Gradignan pour tout ce qu'elle fait en faveur de la Sainte-Marguerite : « La musique vivra, déclara-t-il en terminant parce qu'il y aura toujours des gens qui voudront la servir »

M. le Docteur Dubos, conseiller général, maire de Pessac, fit l'éloge du président Dupart et de sa société « dont les qualités sont telles qu'on envie Gradignan de la posséder ». Il attira l'attention sur les problèmes des attributions de subventions aux sociétés musicales par le conseil général et exprima sa conviction sur la nécessité d'aider les musiciens « car la musique est de plus en plus nécessaire ». Il évoqua la création d'une communauté musicale souhaitée par M. Dupart dans le contexte de la communauté Urbaine. Il conclut en félicitant la Fanfare pour le magnifique concert de la matinée

M. Sainte-Marie, député suppléant, présenta les excuses de M. Brettes député de la Gironde retenu par d'autres obligations. Il rejoint les autres orateurs en déclarant que le problème de la musique était fondamental et essentiel. « Elle est considérée comme le parent pauvre malgré l'augmentation des crédits. Si l'on a enregistré des progrès sur le plan national par la création de l'orchestre de Paris, déclara-t-il il faudrait favoriser le développement musical par une décentralisation dans le cadre des régions économiques ».

Il termina en rendant hommage aux musiciens et à leur chef qui admettent la discipline de l'orchestre où chacun s'oublie au profit de l'ensemble pour se mettre au service de la musique.

M. Bernard Roumegoux, maire de Gradignan, dit sa satisfaction de se retrouver au sein de la Fanfare qu'il apprécie depuis plus de 50 ans. « Gradignan est fier de posséder une société comme la vôtre qui puise son répertoire dans les meilleurs auteurs et se joue de toutes les embûches techniques avec en plus cet art de l'interprétation que votre président, en authentique chef d'orchestre sait faire partager à ses musiciens ». Il exalta l'esprit d'équipe et la véritable amitié qui règne à la Sainte-Marguerite et donna l'assurance de la compréhension du conseil municipal pour permettre à la Fanfare de participer au grand concours national d'Ajaccio en 1969.

« Gradignan sans sa Fanfare ne serait plus Gradignan. Je souhaite donc longue vie à notre Cité et à votre société qui connaîtront des lendemains qui chantent » déclara-t-il en terminant.

Outre les personnalités déjà citées, on notait parmi l'assistance la présence de Mlle Faure, MM. le Lann, Laborde, Commagère, adjoints au maire, Mme Bourdongle, MM. Canivenc, Héliot, Lassalle, Carrère, Léger, conseillers municipaux, MM. Laporte et Lataste, président d'honneur et président actif de l'Aurore Gradignanaise, M. Cassaigne, président du Patronage Laïque, M. Gautier, président de la Maison des Jeunes et de la Culture, M. Desmaries, président des médaillés d'honneur du travail, M. Camus, président du patronage l'Espérance, M. le D. Tandonnet, président de l'U. S. G., M. et Mme J. Lagrange, M. et Mme Labollie, les musiciens de la fanfare.

TARN

Assemblée générale du 24 mars 68

La Fédération départementale des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn a tenu son assemblée générale statutaire, le dimanche 24 mars 1968, à 10 h. 30 dans la salle du Foyer Léo Lagrande de Graulhet, sous la présidence de M. Gabriel Satgé, président fédéral.

Etaient présents les membres du bureau fédéral :

M. Raymond Barthès (Castres) président d'honneur ; M. Gabriel Satgé (Graulhet) président actif ; MM. René Bonnet (Mazamet) et Louis Larroquette (Carmaux) vice-présidents ; M. Maurice Bascoul (Mazamet) secrétaire général ; M. Ludovic Julien (Castres) trésorier fédéral ; MM. Louis Musson (Albi), Joseph Curvalle (Labruguière), René Vergnes (Albi), Pierre Dupret (Castres), et Jean Canivenc (Carmaux) membres-délégués.

Le président Gabriel Satgé remercia les congressistes et fit l'éloge funèbre des musiciens disparus : M. Justin Montels, directeur de la Fanfare de Lavaur ; M. Francois Moulet, directeur de la Fanfare Puylaurentaise ; M. Camille Pallous, président de l'Harmonie Saint-Eloi ; M. Félix Pribylak, directeur des Accordéonistes de Cagnac. Il fit part de sa fierté au sujet des succès remportés par les groupements musicaux tarnais tant dans les festivals-concours que dans les diverses manifestations départementales en espérant que les pouvoirs publics ne laisseront pas disparaître ce qui reste des brillantes sociétés musicales populaires d'antan. Il souligna à tous les membres présents le dévouement constant des membres du bureau et demanda aux secrétaires de sociétés de simplifier cette tâche « qui ne consiste pour eux qu'à répondre à une note pendant qu'elle est notifiée à 35 correspondants ». Il exprima par ailleurs sa satisfaction au conseil général du Tarn qui, chaque année accorde une subvention importante pour les écoles de musique et pour l'organisation du festival départemental de musique

La lecture du rapport moral fut faite par le secrétaire général Maurice Bascoul qui recommanda la création des écoles de Musique et insista sur l'importance des examens fédéraux. Après quelques mots sur le concours du « Jeune Soliste », sur les récompenses accordées aux anciens musiciens, et sur le dernier festival fédéral de Castres, il cita quelques extraits du rapport d'enquête de M. François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports. Ce rapport a fait suite à l'enquête pour le livre blanc de la Jeunesse réalisée auprès des groupements organisés. I. explore un certain nombre de problèmes relatifs à la jeunesse française actuelle et dégage les perspectives vers lesquelles demain pourront s'orienter les actions nouvelles. Les sociétés musicales font partie des associations à buts non lucratifs et ont été des premières à se préoccuper des loisirs des jeunes. Nous devons donc continuer nos efforts pour maintenir à la Musique la place importante qu'elle doit tenir dans la vie sociale du point de vue intellectuel, par comparaison avec le rôle joué par les sports, sur le plan physique et matériel. Nous espérons que, dans un avenir prochain, le Ministère de la Jeunesse et des Sports se penchera davantage sur nos besoins et acceptera d'accorder des subventions pour l'organisation matérielle de nos sociétés musicales, de la même manière que ce qui a été fait pour le sport

Ce rapport vivement applaudi par l'assemblée est ensuite approuvé à l'unanimité des membres présents.

C'est aussi à l'unanimité que fut ensuite approuvé le rapport financier de l'exercice de M. Ludovic Julien, trésorier fédéral depuis la création de la Fédération. Les vivats unanimes ont témoigné de la parfaite harmonie qui règne dans notre fédération qui groupe 1200 musiciens dans notre département.

Le banquet qui suivit le congrès fut servi dans une des belles salles attenantes. Ici, encore, les convives se retirèrent enchantés de ce bon emploi du temps où un excellent menu avait été fort apprécié.

Un autre rendez-vous était donné pour 17 h., dans le préau du stade. En marge d'un magnifique concert, une vibrante « Marseillaise » fut exécutée en l'honneur de M. le préfet qui avait eu l'amabilité de venir applaudir et féliciter cette phalange de 70 artistes qui, sous la direction de M. Dondeyne, pour l'harmonie et de M. Rouyre, pour la batterie nous fit entendre le programme suivant : « Marching Thro Georgia », de Miller ; « La Poupée de Nuremberg », ouverture d'Adam ; « Les succès d'Enrico Macias », arrangement de Bourbon : « Paris-Graulhet » de Gélis ; une « Berceuse » de Massenet, par les élèves de l'école de musique ; « La Fille du Tambour-major », sélection d'Offenbach ; « La Costa Brava », d'Aznavour ; et « Les Rouge et Noir », pas redoublé de F. Dondeyne.

Heureux les quelque cinq cents mélomanes quittaient la salle de concert joyeusement détendus après avoir vécu une belle journée musicale. « Elle a préparé les lendemains qui chantent », c'est-à-dire qu'elle a laissé le meilleur espoir de succès au prochain festival des jeunes, qui aura lieu à Réalmont le 23 juin prochain

VAUCLUSE

Assemblée annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse.

Le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et chorales de Vaucluse s'est tenu le dimanche 10 mars 1968 dans l'ancienne chapelle du collège de Carpentras.

Dès 9 h. 30 c'est une bonne centaine de délégués représentant les sociétés affiliées qui avaient pris place dans la vaste salle pour cette importante journée de travail.

Comme il se devait, M. Goudard, président de l'Echo Musical de Carpentras, prononcait son allocution de bienvenue

C'était alors le tours de M. Trinquier président fédéral de s'adresser à son auditoire, ce faisant, il saluait la présence du député M. Ayme et de 2 conseillers généraux, MM. Barras et Charretier également maire de Carpentras; d'autres personnalités s'étaient excusés et allait entamer l'ordre du jour. Cela devait donner un peu moins d'une heure trente. C'est dire combien le climat était en harmonie

Les votes se firent à main levée et recueillaient, tous sans aucune exception, l'approbation générale de l'assemblée.

Il incombait ensuite à M. Boitelet, secrétaire fédéral de donner le compte-rendu moral de l'exercice 1967 qui, comme celui des finances, laisse apparaître une parfaite gestion de la Fédération départementale.

Le congrès devait se poursuivre par de nombreuses questions. Il était donné lecture par M. Clamon, vice-président, des résultats des examens fédéraux.

Puis après discussion, la ville d'Orange était retenue comme siège du congrès 1969.

L'heure des récompenses était arrivée, M. Trinquier remettait à M. Charretier, maire de Carpentras, la médaille de la Fédération, et à M. Goudard, la médaille d'honneur de la Fédération des sociétés musicales de Vaucluse.

L'assemblée élisait ensuite à l'unanimité son bureau pour 1968.

Aucun problème de réélection, les démissionnaires furent remplacés par proposition du président et admis par applaudissement des sociétés.

A la fin des travaux, les congressistes, se rendaient à la M. J. C. où l'ensemble harmonique de Carpentras, sous la baguette du Maître Bressy, devait donner un brillant concert, et retournaient au lieu du congrès déguster l'apéritif d'honneur offert par la municipalité.

Ils déposaient ensuite une gerbe au monument aux Morts, avant d'aller terminer joyeusement et dans l'amitié, autour d'une bonne table, une magnifique journée en l'honneur de la Musique populaire départementale.

Pour la parfaite organisation de cette journée sur le plan local, nous remercions tout particulièrement, M. Goudard président de l'Echo Musical de Carpentras.

MAZAN

Monsieur Montagard maire et Monsieur Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales ont inauguré la Salle rénovée de la Philarmonique Mazannaise.

Plus vieille société musicale de Vaucluse, la Philharmonique Mazannaise créée en 1874, tient ses réunions et ses répétitions dans cette salle près de l'Eglise depuis plus de 50 ans, puisque déjà en 1924, l'on y féta le cinquantenaire.

Grâce à la municipalité grâce au conseil général, représenté par M. Montagard, maire de Mazan et par M. Léonce Barras, conseiller général : grâce à cette belle formation aussi pour qui il est normal que l'on œuvre, cette salle vient d'être remise en état. Non ce n'est pas du moderne, c'est un accord correct et agréable de l'ancien et du nouveau. Un plafond d'isorel, un éclairage au fluorescent sous diffuseurs élégants, une bonne couche de peinture et c'est une nouvelle salle d'éléments anciens rajeunis, pour une nouvelle formation où les anciens sont rentrés dans le rang pour laisser aux jeunes, mais toujours avec eux, l'avenir de cette belle société.

Il était normal d'inaugurer ce renouveau, et ce fut une intime mais sympathique réception. Un public très restreint, M. Montagard, maire; M. Trinquier et son épouse, président de la Fédération de Vaucluse des Sociétés Musicales et Chorales, M. Barras conseiller général; M. l'abbé Escalier curé de Mazan; M. François Coti secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse; MM. Roch et Calamel, adjoints M. Guigue ancien musicien Le Porte drapeau

Le nouveau bureau : M. albert Raspail qui remplace M. Francis Conil président depuis 10 ans, MM. Jean Marie Conil secrétaire, M. Albin Brun trésorier, le chef de musique M. Jean-Louis Montagard qui remplace Francis Rogier chef depuis 12 ans sont présents parmi les 30 exécutants sur les 40 de la Philharmonique de ce petit concert inaugural. Qui vont interpréter successivement : la Marche des Cadets de Gascogne de Furgeot. Dans les bois de G. Pihet, l'Arlésienne de Bizet sur un arrangement de L. Christol. C'est ma chanson du film de Charlie-Chaplin Princesse de Hong-Kong, La belle Yolande, fantaisie musicale de F. Mourgue, enfin la Costa-Brava, sur un arrangement de R. Bourdon.

Après ce petit concert un lunch est offert. Après M. Albert Raspail le jeune et nouveau président adresse ses remerciements à M. le maire et à M. le conseiller général pour l'aide apportée pour la réalisation de ces travaux.

Il demande à ses musiciens de faire, maintenant, à leur tour leur devoir meilleurs remerciements qu'ils puissent donner en échange de ces travaux.

Il remercie M. Trinquier qui fait l'honneur, pour la deuxième fois, d'être au sein de la Philharmonique de Mazan.

Enfin, après avoir remercié les membres des villages voisins, il remercie chaleureusement, les anciens François et Francis qui bien qu'ils aient cédé leur place de dirigeants restent toujours actifs membres de cette musique.

M. Montagard, maire, félicite tous les musiciens et leur souhaite d'être tous présents dans six ans pour le centenaire de la Philharmonique.

M. Trinquier, président départemental est très heureux de se trouver parmi les membres de la plus vieille musique de Vaucluse. Il félicita les jeunes d'avoir pris la relève et les anciens d'être restés parmi eux.

Faisant allusion à ce changement et à la rénovation du local il dit :

Votre vieux local est rénové. Vos cadres sont rajeunis : vous voyez qu'il est possible de faire un accord parfait du vieux et du nouveau. Il n'y a pas de petite ou grande musique, il y a la bonne ou la mauvaise... et vous êtes la bonne.

Vous êtes l'exemple dans le Vaucluse d'une bonne et excellente formation de musique populaire. C'est si beau la musique. Elle n'a pas de frontières. Je dirai donc souvent aux autres musiciens du département : n'hésitez pas à rajeunir vos cadres, faites comme Mazan.

Puis M. Barras, conseiller général, félicita ses amis de Mazan et les encourage à continuer longtemps cette belle œuvre.

C'est alors l'heure de lever son verre et des gais refrains.

La Fédération des Sociétés Musicales et chorales de Vaucluse est heureuse d'adresser ses plus chaleureuses félicitations à cette excellente formation qu'est la Philharmonique de Mazan

YONNE

Congrès de la Fédération à Avallon le 10 mars

Dans la matinée, réunion du comité directeur et vérification des comptes. Puis repas amical, à l'Hôtel du Cheval Blanc en présence de M. le maire d'Avallon.

Congrès l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville, 40 sociétés sont représentées sur 50. Le président Letourneau étant démissionnaire, c'est le vice-président Cerceau qui doit à son ancienneté de présider. Sont excusés MM. Gendre vice-président et Dubucq membre du comité, pour raison de santé. Une minute de silence est observée à la mémoire des musiciens décédés dans l'année et en particulier à Roger Mauny, le sympathique directeur du Cercle choral Auxerrois.

Puis M. Cerceau souligne combien la décision de M. Letourneau de quitter ses fonctions de président avait peiné le comité directeur ainsi que les musiciens de l'Yonne. Henri Letourneau était vice-président depuis 1934 et président depuis 1964 où il avait succédé à Charles Drugé qu'il soit remercié pour son dévouement à la cause musicale qu'il a si bien défendue. Il sera nommée à l'unanimité président d'honneur.

M. Brun, trésorier présente un budget équilibré, cependant pour plus d'aisance dans la trésorerie le timbre fédéral est augmenté de 1 F.

Puis c'est M. Drugé qui présente différents rapports compte-rendu du Congrès de la C. M. F. où il souligne les points principaux. Rapports avec Jeunesse et Sports, où 25 sociétés ont donné leur adhésion et nous pouvons espérer dans les années à venir, une aide efficace de cet organisme, maintenant que nous sommes connus. La motion en faveur de l'éducation musicale, votée au congrès de la C. M. F. a été publiée dans la presse locale et envoyée à tous les parlementaires. Des réponses de députés promettant d'intervenir sur le plan départemental et auprès des ministères nous sont parvenus. Un bulletin de renseignements a été distribué à chaque société, dans le but de connaître les besoins des sociétés.

M. Drugé donne tous renseignements pour les musiques militaires. Puis c'est le bilan des examens 1967 18 sociétés ont présenté 306 élèves. Les dates des examens 1968 sont ainsi fixées. Avallon 19 mai, Joigny 23 mai, (avec la division supérieure), Sens 26 mai, Auxerre 9 juin. Des renseignements sont donnés pour les stages de Macon et Aix-en-Provence.

C'est M. Meuleau d'Avallon qui nous parle de l'organisation de la fête fédérale du 16 juin. Tout laisse prévoir une journée qui marquera dans les fêtes d'Avallon et de la Fédération. MM. Corberon et Gastal lancent un appel aux sociétés pour le festival du 9 juin qui doit fêter le 20ème anniversaire du Réveil de Saint-Clément.

C'est alors le renouvellement du tiers du comité, MM. Bergère, Corberon, Drugé, Dubost, Gendre sont réélus à l'unanimité. Puis M. Lhullier, président du Cercle choral auxerrois et élu aussi à l'unanimité en remplacement de M. Letourneau.

Voici la composition du comité directeur : Président d'honneur Henri Letourneau, président, Roger Chabrier, vice-présidents, Maurice Cerceau, Henri Colin, Jean Drugé, André Gendre, Secrétaire, Robert Septier, Gilbert Corberon, trésorier Henri Brun, Amédée Trognon, membres MM. Beaulieu, Bergère, Dubost, Bouchard, Dubucq, Lhullier.

A l'issue du congrès un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon a réuni les congressistes sous la présidence de M. Voillot maire adjoint, lequel félicita les congressistes d'être si nombreux et dit sa joie de les recevoir. Puis le nouveau président Chabrier, remercia ses collègues de leur confiance et rendit hommage à son prédécesseur M. Letourneau, il évoqua la nécessité du travail en commun au sein d'une société qui « marche à 160 à l'heure, alors que nos groupements sont nés lorsqu'on marchait à 30 à l'heure ».

Atmosphère de sympathie et d'amitié.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

LES EXAMENS FÉDÉRAUX

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

Téléphone, 2 lignes : 11-58 et 11-22 à MACON

Nous vous indiquons ci-dessous quelques instruments que nous fournissons SANS DELAI (prix T.V.A. 16,66% comprise). La taxe locale de 2,82% est supprimée

INSTRUMENTS DE BATTERIE - FANFARE

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	82,00 F	Tambour modèle Armée 4/4 depuis	203,00 F
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	110,00 F	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	298,00 F
Trompe de chasse, depuis	251,00 F	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre, à tringles, depuis	460,00 F

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle standard	298,00 F	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Europe, perce médium	495,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle Europe	430,00 F	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Constellation, 1/2 perce	660,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation	690,00 F	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce	685,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b SELMER, grosse perce, modèle Conservatoire	860,00 F	Trombone à coulisse SELMER grosse perce, modèle Boléro	775,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b COUESNON, monopole Conservatoires	846,00 F	Trombone à coulisse COUESNON, Monopole Conservatoires, grosse perce	718,00 F

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano si b DOLNET « Artist »	837,00 F	Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, modèle luxe	1.015,00 F
Saxophone soprano si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1.065,00 F	Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation	1.210,00 F
Saxophone soprano si b SELMER	1.075,00 F	Saxophone ténor si b SELMER	1.415,00 F
Saxophone alto mi b ROBERT MARTIN, modèle luxe	805,00 F	Saxophone ténor si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1.410,00 F
Saxophone alto mi b ROBERT MARTIN, modèle Constellation	1.010,00 F	Saxophone baryton mi b DOLNET « Artist » descendant au si b	1.588,00 F
Saxophone alto mi b SELMER	1.230,00 F	Saxophone baryton mi b DOLNET « Artist » descendant au la	1.783,00 F
Saxophone alto mi b COUESNON, Monopole Conservatoires	1.230,00 F	Saxophone baryton mi b SELMER, descendant au si b	2.105,00 F
		Saxophone baryton mi b SELMER, descendant au la	2.315,00 F
		Saxophone basse si b SELMER	3.295,00 F

CLARINETTES (modèles Boehm, 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle standard	340,00 F	Clarinette si b COUESNON, Monopole Conservatoires	695,00 F
Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation	485,00 F	Clarinette si b LEBLANC, clés argentées	720,00 F
Clarinette si b NOBLET « Artiste »	439,00 F	Clarinette si b BUFFET-CRAMPON	722,75 F
		Clarinette si b SELMER	700,00 F

GRANDES FLUTES (modèles Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte ROBERT MARTIN, modèle standard	388,00 F	Grande flûte COUESNON	456,00 F
Grande flûte NOBLET	458,00 F	Grande flûte COUESNON, modèle Moyse	1.750,00 F
Grande flûte MALERNE	632,00 F	Grande flûte SELMER	1.325,00 F

GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE

Baryton si b COUESNON cuivre	792,00 F	Contrebasse mi b COUESNON, grosse perce, cuivre	1.540,00 F
Baryton si b COUESNON argenté	960,00 F	Contrebasse mi b COUESNON, grosse perce argentée	1.960,00 F
Baryton si b COUESNON, Monopole Conservatoires argenté	1.192,00 F	Contrebasse si b COUESNON, grosse perce, cuivre	2.123,00 F
Basse si b 3 pistons COUESNON cuivre	924,00 F	Contrebasse si b COUESNON, grosse perce, argentée	2.663,00 F
Basse si b 3 pistons COUESNON argenté	1.140,00 F	Soubassophone si b COUESNON à pavillon orientable et démontable, très grosse perce, cuivre	3.780,00 F
Basse si b 3 pistons COUESNON, Monopole Conservatoires argenté	1.395,00 F	Soubassophone si b COUESNON à pavillon orientable et démontable très grosse perce, argenté	4.585,00 F
Basse si b 4 pistons COUESNON, cuivre	1.276,00 F		
Basse si b 4 pistons COUESNON argenté	1.528,00 F		
Basse si b 4 pistons COUESNON, Monopole Conservatoires argentée	1.774,00 F		

Nous n'avons indiqué ci-dessus qu'une partie des instruments que nous avons en stock et LIVRONS A LETTRE LUE. Pour tous instruments, pour tous accessoires et d'une façon générale tout ce dont vous pouvez avoir besoin, veuillez consulter notre dernier catalogue général N° 67 bis de 120 pages. Messieurs les Chefs de Musique et Professeurs qui ne seraient pas en possession de ce catalogue peuvent nous le réclamer en nous donnant les indications précises sur leurs fonctions.

Ant M VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »